La Voix de l'Est



PHOTO ALAIN DION

LE TAXIDERMISTE PIERRE GÉVRY NOUS OUVRE LES PORTES DE SON ATELIER

DU NORDIQUE À L'EXOTIQUE

PAGE 3

CONTRATS MUNICIPAUX

GRANBY MONTRE PATTE BLANCHE

PAGE 2



PHOTO ALAIN DION

À lire aujourd'hui
Édition spéciale

SOUHAITS DE NOËL

12 pages





ADJUDICATION DES CONTRATS À LA VILLE DE GRANBY

Une note presque parfaite



MARIE-FRANCE LÉTOURNEAU
marie-france.letourneau@lavoixdelest.ca

GRANBY — La vérification par une firme externe des contrats accordés par la Ville de Granby en 2011 n'a pas réservé de grandes surprises. Seules deux situations non conformes aux bonnes pratiques, mais légales malgré tout, ont été décelées. L'une d'elles a même été corrigée avant le dépôt du rapport.

« Ça confirme que notre processus d'adjudication des contrats est légal et correctement fait », s'est réjoui le directeur général de la Ville, Michel Pinault.

C'était la première fois que l'exercice était réalisé. L'expérience sera toutefois dorénavant répétée de façon annuelle, car la Ville s'est donné cette obligation en décembre 2010, lors de l'adoption de sa politique de gestion contractuelle.

Le mandat d'audit a été accordé en avril dernier au bureau montréalais de la firme Raymond Chabot Grant Thornton (RCGT), à la suite d'un appel d'offres sur invitation. Le travail a été réalisé en mai et en juin. « Ce sont 50 % des contrats accordés qui ont été vérifiés après avoir été choisis de façon aléatoire », explique Michel Pinault.

Selon lui, des « problèmes organisationnels » au sein de RCGT ont toutefois retardé le dépôt du rapport, de telle sorte qu'il n'a été présenté que le 5 décembre dernier. Les élus l'ont approuvé lors de la deuxième séance régulière du mois de décembre, en début de semaine.

Problématiques

« À l'exception de deux contrats, la Ville de Granby s'est conformée aux dispositions contenues au Régime général concernant l'adjudication des contrats municipaux et aux articles 573 et 573.1 de la *Loi sur les cités et villes* dans le choix de son mode d'octroi de contrats, et ce, pour l'échantillon de 60 contrats testés », peut-on lire dans le court rapport dont les médias ont obtenu copie.

Pour un de ces contrats — accordé pour des travaux de peinture —, une résolution du conseil municipal démontre que la Ville s'est aperçue que les dépenses excéderaient le seuil réglementaire pour les appels d'offres sur invitation et a corrigé la situation, souligne le rapport.

L'autre situation problématique concerne un contrat accordé de gré à gré pour des travaux de recherche en eau souterraine, à la suite de l'ordonnance du gouvernement provincial pour l'alimentation en eau potable des résidants du développement des Verrières St-Alexandre.

Cinq phases de recherche en eau souterraine ont été nécessaires et elles ont été réparties sur deux bons de commande différents pour une facture totale de 40 656 $. Puisque la valeur a excédé 25 000 $, « le mode d'octroi du contrat qui aurait dû prévaloir est l'appel d'offres sur invitation », relève RCGT.

« On a donné un mandat à 24 000 $ parce qu'on était convaincu qu'on allait trouver de l'eau dès la première tentative. Sur le coup, on était en mode urgence. Mais plus de recherches ont été nécessaires », justifie cependant Michel Pinault.

Ce dernier affirme que l'administration municipale savait qu'il « n'y a rien d'illégal » dans ses processus. « C'est notre travail, dit le DG. On est aux aguets et on s'assure que tout est fait dans les règles. »



PHOTO ARCHIVES LA VOIX DE L'EST

« On est aux aguets et on s'assure que tout est fait dans les règles », dit le directeur général de la Ville de Granby, Michel Pinault.

PACTE RURAL DE LA HAUTE-YAMASKA

Huit projets reçoivent plus de 300 000 $



PHOTO ARCHIVES LA VOIX DE L'EST

« C'est très inspirant de voir la diversité des initiatives mises sur pied dans les milieux ruraux de la Haute-Yamaska », a soulevé le préfet de la MRC et maire de Waterloo, Pascal Russell.

GRANBY (VDE) — Huit projets retenus dans le cadre du Pacte rural de la Haute-Yamaska se partageront une enveloppe de plus de 300 000 $ afin de mettre leurs initiatives en œuvre. Les projets sélectionnés ont été officiellement annoncés hier matin à Granby.

« C'est très inspirant de voir la diversité des initiatives mises sur pied dans les milieux ruraux de la Haute-Yamaska. Le territoire propose de belles possibilités et il est intéressant de noter que la majorité des projets de cette édition tourne autour de la qualité de vie », a soulevé le préfet de la MRC et maire de Waterloo, Pascal Russell.

Un seul des projets a obtenu le montant d'aide maximal de 60 000 $, soit le nouveau programme de sport-étude de skate que souhaite mettre en place l'école secondaire Wilfrid-Léger de Waterloo.

En plus d'avoir l'opportunité de pratiquer leur sport préféré à l'école, ils auront la chance de développer leur fibre entrepreneuriale en fabriquant des planches à roulettes et les vendre par la suite. En échange, les étudiants choisis devront s'engager à respecter un contrat de performance et de discipline scolaire. Ce programme vise évidemment à réduire le décrochage auprès des jeunes du secondaire.

Trois autres projets ont aussi reçu une enveloppe s'élevant à un peu plus de 50 000 $. Parmi ceux-ci, il y a l'aménagement de nouveaux sentiers et d'un premier belvédère sur le mont Shefford, la mise en place d'une école d'aviron à Waterloo et le développement d'une série web fictive au sujet de la ville de Waterloo qui sera crée par la télévision communautaire de la municipalité.

La Coopérative de solidarité Cultur'Innov recevra pour sa part 35 000 $ pour développer une expertise en arbres fruitiers qui sont en émergence. Des formations complètes seront développées sur certaines cultures, dont l'amélanchier et la cerise, afin de soutenir les agriculteurs souhaitant diversifier leurs activités et se lancer dans l'aventure des cultures émergentes.

Cette même coopérative s'est aussi vu accorder une somme de 29 795 $ pour un deuxième projet intitulé Paysages naturels exceptionnels. Ce dernier proposera aux citoyens de soumettre leurs plus belles photos des paysages de la Haute-Yamaska afin d'en faire un guide promotionnel de la région et de la valeur écologique du milieu forestier.

Enfin, 15 850 $ ont été attribués à la corporation de développement CommercETourisme Granby_Région pour étudier la possibilité d'augmenter la collection de sculptures monumentales situées à Shefford, Waterloo et Granby tandis que les Amis du Bassin Versant du lac Waterloo ont reçu 10 750 $ pour une étude de faisabilité visant l'installation d'une tour d'observation en bordure du lac et à proximité de la piste cyclable.

En tout, la valeur totale des investissements nécessaires pour mettre en place ces divers projets ruraux grimpe à tout près de 515 000 $. Rappelons qu'il s'agissait du deuxième appel de projets ayant eu lieu en 2012 en raison d'un retard d'un an dans son attribution des fonds.

Il sera toutefois à nouveau possible dès les prochaines semaines de déposer des projets pour l'appel de projets qui aura lieu en 2013.

« J'invite les promoteurs intéressés à communiquer avec moi sans tarder afin que je puisse les accompagner dans la présentation de leur dossier. Bien que la date limite soit le 22 février 2013, il faut préalablement obtenir une résolution du conseil municipal en appui au projet. Une demande à cet effet doit être déposée auprès des municipalités concernées avant le 25 janvier prochain », a indiqué le conseiller au développement de la ruralité et de l'agroalimentaire au CLD Haute-Yamaska, Samuel Gosselin.

Des trophées exotiques

Le taxidermiste Pierre Gévry empaille de plus en plus d'animaux abattus en Afrique



MARIE-FRANCE LÉTOURNEAU
marie-france.letourneau@lavoixdelest.ca

SAINT-PAUL-D'ABBOTSFORD — Le taxidermiste Pierre Gévry s'y connaît en rennes du père Noël. Au fil des ans, il dit avoir naturalisé environ 2000 caribous, surtout des têtes, dont plusieurs se retrouvent aujourd'hui aux quatre coins du globe. Mais depuis un an, les animaux exotiques sont plus nombreux dans son atelier que les cervidés et autres animaux à fourrure du Québec.

Hier, lors de sa visite, *La Voix de l'Est* a notamment pu admirer un lion blanc, un tigre blanc, des têtes de zèbres, d'antilopes et une autre d'un imposant buffle d'Afrique ainsi qu'une peau de gnou. Une nouvelle tendance dans le monde de la chasse, a affirmé M. Gévry, de Saint-Paul-d'Abbotsford.

Le nombre de clients de Pierre Gévry qui se rendent en Afrique pour chasser, en toute légalité, a littéralement explosé, dit-il. Ce qui, dans son cas, est une bonne chose, car il avait de moins en moins de travail avec les caribous. Le nombre de prises est en baisse, car le gouvernement du Québec a, semble-t-il, réduit de façon importante le nombre de permis octroyés.

Plusieurs des clients de M. Gévry sont référés par le pourvoyeur Réal Massé. Celui-ci exploite sa pourvoirie à Saint-Zénon, dans la région de Lanaudière. Mais depuis cinq ans, il organise également des safaris en Afrique du Sud. Là-bas, il reçoit des Québécois pour des séjours de huit jours, deux mois par année, en octobre et en novembre.

L'aventure, à trois heures de Johannesburg, une métropole d'Afrique du Sud, peut débuter à 6000 $ et permet quatre prises (antilopes, fauves, etc.). À titre comparatif, il en coûte environ 3000 $ pour un voyage à l'île d'Anticosti, où on ne peut chasser que deux chevreuils.

« Je ne crache pas sur le Québec. Au contraire. Mais l'Afrique est très abordable. Et c'est excessivement populaire », a lancé hier Réal Massé, joint à sa pourvoirie. Le lion blanc, fraîchement naturalisé par Pierre Gévry, c'est d'ailleurs pour lui.

Trophée attendu

Rare en nature, le lion blanc est assurément LE trophée de chasse de Réal Massé à ce jour. C'est en 2009 qu'il l'a abattu, mais les normes sanitaires, les procédures et les règles d'importation étant très sévères, le chasseur attend sa prise unique depuis longtemps. « Je dois être un des premiers au Québec à avoir ça », dit-il.

La bête, qui semble faire le guet, aura sa place au « musée » de la pourvoirie. M. Massé devrait passer le récupérer à Saint-Paul aujourd'hui ou demain. « J'ai des photos de mon lion. Il y a plein de pêcheurs qui viennent ici et tout le monde veut le voir », assure-t-il. Selon le pourvoyeur, ce trophée lui aura coûté plus de 30 000 $.

Autre pièce massive dans l'atelier de Pierre Gévry : un caribou naturalisé alors qu'il semble tout juste sorti de l'eau. Son propriétaire, un autre pourvoyeur québécois, devrait aussi passer le récupérer aujourd'hui. Après les Fêtes, ce cousin de Rodolphe prendra la route des États-Unis, où il sera l'attraction principale du pourvoyeur qui participera à plusieurs foires dans le domaine de la chasse et de la pêche.

Un art

Pierre Gévry affirme être un peu dans une classe à part. Peu de taxidermistes québécois exerceraient leur art sur des animaux exotiques.

Il a développé son expertise, dit-il, au fil des ans. Il a notamment eu différents contrats avec le Zoo de Granby. Son plus important : Mumba, le célèbre gorille des Plaines du Zoo décédé en 2008. Le défunt primate est aujourd'hui conservé dans un musée d'Ottawa.

Actuellement, Pierre Gévry dit avoir le crâne de l'éléphante Toutoune, morte le mois dernier. Il doit le « blanchir » afin qu'il puisse être exposé et servir à des fins éducatives. Selon M. Gévry, les animaux exotiques sont plus difficiles à naturaliser, notamment parce que la peau de l'animal a été manipulée à l'étranger avant d'être acheminée dans ses ateliers. Les heures de travail sont nombreuses, mais le taxidermiste se fait discret sur ce qu'il en coûte pour acquérir et conserver un tel souvenir.

Si Pierre Gévry rêve un jour de naturaliser un éléphant, il sait déjà qu'il pourra mettre ses connaissances à profit dans la prochaine année avec deux… girafes, déjà chassées et en cours d'importation.



Pierre Gévry affirme être un peu dans une classe à part. Peu de taxidermistes québécois exerceraient leur art sur des animaux exotiques. On voit ici le lion blanc qu'il a terminé tout récemment.



Un aperçu du travail du taxidermiste Pierre Gévry.

PHOTOS ALAIN DION

Pain-Pain
Boulangerie Artisanale
120-2 Principale, Granby 450 770-7246
Ouvert du mardi au *Dimanche* 7 h à 18 h (jeudi vendredi 21 h) Aussi lundi 17-24-31 décembre de 7 h à 18 h

Pain naturel au levain ou à la levure
(farine non blanchie, sans lait, ni sucre, ni gras)
fait à la main tous les jours
Croissants pur beurre
Tourtières et pâtés
Fèves au lard maison
Charcuterie, etc.
Fromage fin

OUVERT LES LUNDIS 24 ET 31 DÉCEMBRE
- *Panettone*
- *Bûches et pâtisseries*
- *Chocolat fin 70 %*
- *Galette des rois*

Joyeux Noël!



3081803
Votre boulanger artisan

MÉTÉO



Breandan, 3 ans, patinage

SOMMAIRE

Arts et culture 8
Horoscope 26
Loterie 21
Jeux 30
Nécrologie 29
Opinion 14
Petites annonces 28
Sports 32

POUR NOUS JOINDRE

La Voix de l'Est 76, rue Dufferin Granby J2G 9L4

NUMÉRO GÉNÉRAL	450-**375-4555**
Abonnement et livraison	450-**375-4555, option 2**
Les Petites annonces	450-**375-8888**
Événements urgents	450-**375-9081**
Bell mobilité (gratuit)	**#172 667**
TÉLÉCOPIEURS	
Rédaction	450-**777-4865**
Publicité	450-**777-7221**
Petites annonces	450-**375-2195**
INTERNET	
Rédaction	**redaction@lavoixdelest.ca**
Publicité	**publicite@lavoixdelest.ca**
Annonces classées	**classees@lavoixdelest.ca**

Prix du journal à la semaine
(taxes comprises) **Livraison**
par camelot _____ 4,13 $
par motorisé _____ 4,55 $

Appel accordé à Gabriel Montambault

Le braconnier plaide à nouveau l'arrêt des procédures

PASCAL FAUCHER
pascasl.faucher@lavoixdelest.qc.ca

GRANBY — Nouveau sursis pour Gabriel Montambault. Le tribunal accepte d'entendre l'appel du vétéran braconnier, qui plaidera pour une deuxième fois l'arrêt des procédures, cette fois-ci en Cour supérieure.

L'homme de 71 ans de Brigham estime toujours avoir été lésé par des délais trop longs subis en cour.

Son avocat, Me Jocelyn Grenon, a déposé cette requête à la suite de la condamnation de son client devant la Cour du Québec, en mai, pour 47 infractions liées à la chasse illégale. M. Montambault avait été enjoint de payer 67 550 $ en amendes et à ne pas chasser durant une certaine période. Cette peine est suspendue durant l'appel.

Les 21 autres braconniers arrêtés lors de l'opération Bas de laine, en 2006, avaient eux aussi été reconnus coupables et avaient hérité de diverses amendes.

Chef de la bande, et celui contre qui pesaient le plus d'accusations, M. Montambault est le seul à avoir subi un procès. Le premier juge à avoir entendu sa cause, Serge Champoux, a été récusé parce que l'un des témoins avait brièvement été son client, lorsqu'il était avocat.

Le juge Champoux est celui qui avait refusé une première requête en arrêt des procédures. Comme il a été retiré du dossier, la Cour supérieure accepte d'entendre à nouveau la même requête, a indiqué le juge Charles Ouellet, hier, au palais de justice de Granby.

Au moment où il a rendu sa décision, le juge Champoux n'était pas habilité à siéger, a expliqué la cour. « Il faut donner préséance à l'impartialité des tribunaux », a dit le juge Ouellet.

Pour le ministère de la Faune, Me Kathy Bergeron avait demandé de rejeter l'appel de la défense, ce qui a été refusé, hier.

Délais à venir

Me Grenon s'est dit heureux de la tournure des événements. Il estime que le premier juge a erré puisqu'au moment de sa décision, il n'a pris en considération que les délais passés, et non ceux à venir.

L'avocat affirme aussi que la majorité des délais encourus sont imputables à la Couronne.

Les parties doivent débattre de l'appel le 20 mars. M. Montambault pourrait être acquitté si la Cour supérieure ordonne, tel que demandé, l'arrêt des procédures,



PHOTO LA VOIX DE L'EST

L'avocat de Gabriel Montambault, Me Jocelyn Grenon, estime que le premier juge a erré lorsqu'il a rejeté l'arrêt des procédures.

» EN BREF

Un homme soupçonné de fournir des cigarettes de contrebande à des employés d'une usine

VALCOURT (KB) — Les policiers ont mis la main au collet d'un homme qui est soupçonné d'avoir fait le trafic de cigarettes de contrebande aux employés d'une usine de Valcourt. C'est d'ailleurs dans le stationnement de l'entreprise qu'il a été arrêté, mardi matin. La voiture du suspect a été saisie comme bien ayant servi à commettre une infraction. Les policiers ont découvert du tabac illégal dans le véhicule. À la suite de son arrestation, les enquêteurs ont perquisitionné une résidence de la rue Pins à Windsor, où ils ont saisi 45 cartouches de 200 cigarettes de contrebande. Le suspect sera accusé de vente et de la livraison du tabac destiné à la vente au détail au Québec. Les paquets n'étaient pas identifiés conformément à la *Loi concernant l'impôt sur le tabac*. Les enquêteurs ont travaillé en collaboration avec Revenu Québec dans cette investigation qui a duré quelques semaines.

Vol de sirop d'érable : la SQ annonce de nouvelles arrestations

MONTRÉAL (LA PRESSE CANADIENNE) — La Sûreté du Québec a indiqué hier qu'un total de 18 personnes ont été arrêtées dans les trois derniers jours relativement à un vol de sirop d'érable survenu au cours des derniers mois à Saint-Louis-de-Blandford, au Centre-du-Québec.

Sept autres individus font l'objet d'un mandat d'arrestation et sont activement recherchés par la SQ. Il s'agit de six hommes et d'une femme âgés de 32 à 53 ans : Sébastien Jutras, Gaétan Jutras, Line Pépin, Jean-François Bédard, Yves Berthiaume, Yves Lapierre et Martin Vallières.

Les personnes en cause font face des accusations de complot de vol, vol, recel et de fraude.

Dans une déclaration transmise hier par voie de communiqué, la SQ précise que d'autres arrestations pourraient avoir lieu.

Le vol de sirop d'érable est survenu à Saint-Louis-de-Blandford entre le 1er août 2011 et le 30 juillet 2012. La disparition de 2700 tonnes du nectar sucré, d'une valeur estimée à 18 millions $, a été signalée après une vérification de routine des stocks, menée l'été dernier.

Les autorités affirment avoir récupéré les deux tiers du sirop dérobé. Les policiers ont saisi des véhicules qui auraient servi au transport du sirop, ainsi qu'un entrepôt de la rue Industrielle à Saint-Louis-de-Blandford.

L'enquête menée par la SQ a également mobilisé des membres de l'Agence des services frontaliers du Canada, de la Gendarmerie royale du Canada (GRC) et des services frontaliers américains.







Du ski malgré la pluie



MAXIME MASSÉ
maxime.masse@lavoixdelest.ca



PHOTO FOURNIE PAR LE MONT SUTTON

Le tapis blanc de la station Mont-Sutton contrastait grandement hier avec les gazons réapparus dans plusieurs villes de la région cette semaine.

BROMONT — Malgré le temps maussade et la pluie qui s'est abattue en début de semaine, les stations de ski de la région prévoient néanmoins réaliser de bonnes affaires dans le temps des Fêtes. La raison : du temps froid est annoncé par les météorologues à compter de ce week-end, ce qui leur permettra de faire fonctionner leurs canons à neige à plein régime.

« Ce qu'on craignait, c'est surtout ce qui était annoncé vendredi dernier, une semaine avec 15 à 20 mm de pluie. Depuis deux jours, ça a changé pour 5 mm, puis finalement 5 à 10 cm de neige. Le sourire revient surtout qu'il annonce beaucoup de froid dans les jours qui vont suivre », indique le président de Ski Bromont, Charles Désourdy.

La chaleur a tout de même eu quelques répercussions sur le nombre de pistes disponibles cette semaine. « Pour nous, il s'agit de remettre la fabrique en marche puisqu'on avait fermé nos installations mardi. Il y a eu de la pluie toute la journée, mais il faisait 0-1 degré donc elle n'a pas fait beaucoup de dommages », souligne M. Désourdy.

« On devait ouvrir des pistes cette semaine mardi et mercredi puis on a tout retardé ça à aujourd'hui (hier) ainsi que l'ouverture du Versant du Lac à samedi matin. Tu ne veux pas brasser de la neige quand il faut chaud et qu'il pleut puisqu'elle fond plus vite. On a donc évité de damer les pistes mardi pour la préserver », explique-t-il.

Il s'attend à ce que la saison démarre en force comme d'habitude le 26 décembre, date à partir de laquelle l'achalandage se met normalement à augmenter. « Nous, il faut d'abord garantir du ski à nos abonnés. À Ski Bromont, on fabrique 90 % de notre neige tandis que la naturelle représente l'autre 10 % alors on n'est pas inquiets. On a la capacité de produire beaucoup de neige et on s'assure d'avoir une certaine épaisseur à la mi-février pour être sûr de se rendre jusqu'au mois d'avril », note M. Désourdy.

Présentement, il y a 32 pistes d'ouvertes à Bromont et ce chiffre devrait grimper au-dessus de 40 en début de semaine prochaine. Une bonne nouvelle pour les nombreux abonnés de saison qui sont à l'origine de 70 % des revenus de la station.

Le nombre d'abonnés a toutefois connu une baisse d'environ 5 % comparativement à l'hiver dernier. « Il y a un léger ralentissement, mais rien d'inquiétant. Je dirais que c'est normal parce que l'an passé, on s'était basés sur l'année précédente (2010) qui a été une année record de neige. Mais cet hiver, on suit une très mauvaise année donc l'intérêt d'être abonné est moins là. Statistiquement, on n'est pas inquiets. La vente s'est terminée le 17 décembre et on est satisfaits de nos chiffres », précise M. Désourdy.

La hausse de mercure a eu encore moins d'impact la station Mont-Sutton dont le tapis blanc contrastait grandement hier avec les gazons réapparus dans plusieurs villes de la région. « C'est vraiment blanc à la montagne aujourd'hui. Je sais que dans certains endroits, c'est plutôt brun et vert, mais en arrivant à Sutton, on voit l'effet du microclimat. On a reçu pas loin de 16 cm à la base de la montagne depuis 7 jours », affirme la responsable des communications du Mont-Sutton, Mireille Simard.

Pour l'instant, seul un télésiège est en fonction et quelques pistes sont ouvertes, mais tout comme Bromont, Mont-Sutton compte sur ses canons à neige pour augmenter rapidement l'accessibilité à son domaine skiable. « On a une bonne fréquentation jusqu'à maintenant et ça va aussi bien au niveau des abonnements. On attend donc les skieurs en grand nombre pour le temps des Fêtes », affirme M^me^ Simard qui invite les gens à visiter la webcam du site de la station pour obtenir un bon aperçu de l'état des pistes.

Sinon, elle souligne que plusieurs activités sont organisées sur place durant le congé des Fêtes incluant le camp de Noël de son école de glisse, un rallye sur les pistes ainsi qu'un cocktail du jour de l'an au pied des pistes. Le médaillé olympique en surf des neiges, Jasey-Jay Anderson, sera aussi de passage à Sutton le 28 décembre pour échanger avec les planchistes et skieurs dans le cadre de la tournée Ford Escape.

INAUGURATION DE LA CASERNE DE POMPIERS BRUNO DE REPENTIGNY À ROUGEMONT

« Ça me touche droit au cœur »

MAXIME MASSÉ
maxime.masse@lavoixdelest.ca

ROUGEMONT — La Ville de Rougemont a inauguré sa toute nouvelle caserne de pompier hier soir à quelques jours de la fin du 125^e^ anniversaire de la municipalité. L'établissement portera le nom de celui qui dirige le service des incendies de la ville depuis maintenant 29 ans, Bruno de Repentigny.

Ce dernier s'est montré fort ému par le geste. « C'est un gros honneur. Ça me touche droit au coeur, ce n'est pas croyable. Je ne m'attendais pas du tout à ça. Toutes les années de service que j'ai données, ça n'a jamais été en prévision de recevoir un tel hommage », a indiqué le Rougemontois qui combat des incendies depuis près de 35 ans.

L'homme âgé de 66 ans mène aussi présentement le combat de sa vie alors qu'il lutte contre un cancer du poumon depuis de nombreuses semaines. « Je suis toujours en chimio. Il me reste un traitement à faire. J'ai passé un scanneur lundi et je vais avoir les résultats demain (aujourd'hui). J'ai hâte de savoir si je vais passer des belles fêtes ou si je vais devoir recommencer le processus. On va espérer que ça aille bien », a laissé tombé M. de Repentigny.

Cela ne l'a toutefois pas empêché de superviser la construction de la caserne qui s'est amorcée en juin dernier. Le nouveau bâtiment comprend un garage suffisant grand pour accueillir les quatre camions d'incendie de la Ville. Mais surtout, il a permis de rassembler les 22 pompiers à temps partiel de la municipalité qui travaillaient auparavant à partir de deux adresses distinctes.

« Les bâtiments commençaient à être désuets et on manquait d'espace. On était habitués de travailler dans deux casernes séparées, mais là on va enfin pouvoir tous travailler ensemble au même endroit. Ça va amener une bien meilleure atmosphère. On a un petit joyau entre les mains et on va essayer de le garder pour longtemps », a indiqué M. de Repentigny qui a aussi reçu une plaque pour souligner sa longue carrière.

Financé à même les surplus

Si la caserne a été achevée il y a trois semaines, ce n'est que mercredi que les pompiers ont commencé à s'installer dans leur nouveau lieu de travail. La Ville caressait ce projet depuis 2009, mais avait décidé d'attendre un peu afin que l'ouverture coïncide avec les festivités du 125^e^ de Rougemont.



PHOTO STÉPHANE CHAMPAGNE

Le maire Alain Brière et le directeur des pompiers Bruno de Repentigny étaient bien heureux d'assister hier soir à l'inauguration officielle de la nouvelle caserne de pompiers de Rougemont.

« Avec toutes les activités qu'on a organisées cette année, je tenais à ce qu'elle soit inaugurée juste avant la clôture de notre 125^e^ anniversaire qui va se faire samedi prochain », a fait savoir le maire de Rougemont, Alain Brière.

Les nouvelles installations sont situées sur le chemin de Marieville à quelques pas seulement de l'hôtel de ville. Bien qu'elle n'ait pas eu à débourser pour le terrain qui lui appartenait déjà, la Ville a dû investir plus de 400 000 $ pour que ce projet voie le jour. « On est très satisfaits. On devrait avoir les chiffres exacts très prochainement, mais disons que ça a respecté les coûts qu'on avait prévus », a noté le maire Brière.

Cela fait six ans que la Ville économise afin de se doter d'une caserne de pompier digne de ce nom. « Nous avions un compte pour les projets spéciaux dans lequel on mettait de l'argent tous les ans. Le conseil municipal et moi-même sommes très fiers d'avoir réussi à construire cette caserne sans aucun emprunt et aucune augmentation de taxes. Tous les fonds nécessaires à la caserne ont été puisés à même les surplus de la Ville », a expliqué M. Brière.

Depuis trois ans, la Ville s'est fixée comme objectif de rénover ses divers bâtiments et elle entend poursuivre dans cette direction. « Après le local des loisirs, le bureau touristique et la caserne, nous espérons maintenant trouver les fonds nécessaires afin de nous attaquer à la bibliothèque en 2013 », mentionne le maire Brière.

Il n'exclut pas cette fois d'avoir recours à un règlement d'emprunt, mais dit souhaiter réaliser ce projet sans augmenter les taxes municipales. « On est au stade d'évaluer les coûts et le genre de subventions qu'on peut aller chercher parce qu'on s'attend à ce que ça coûte aussi cher que la caserne sinon plus. Idéalement, on aimerait aller en appel d'offres assez rapidement pour voir la construction débuter en 2013, mais il n'y a rien d'assuré pour l'instant. »

Vive le temps des soldes.

iPhone 4S à 0$



0$

iPhone 4S 16 Go

Avec entente de 3 ans et mensualités de 50$ avant taxes

649$
Sans entente

iPhone 4S



Choisissez le réseau qui ne vous laisse pas tomber.

Optez pour un forfait avec appels illimités

- Appels locaux et textos illimités†
- Messagerie vocale et afficheur inclus
- Partage de données‡

Faites vite! Obtenez le vôtre avant le **31 décembre.**
Pour en savoir plus, visitez **telusmobilite.com/solde**

TELUS
le futur est simple[MD]

Pour en savoir davantage, passez nous voir à une boutique TELUS, chez un détaillant autorisé ou appelez au 1-866-264-2966. Tous les détails à telusmobilite.com

BOUTIQUES TELUS ET DÉTAILLANTS AUTORISÉS

Granby
Galeries de Granby
Cellulaire Plus
40, rue Évangéline
Alto Communication
470, boul. Boivin

Coaticook
Cellulaire Plus
10, rue Main Ouest

Drummondville
Alto Communication
400, boul. Saint-Joseph
Promenades Drummondville
Cellulaire Plus
755, boul. René-Lévesque

Magog
Cellulaire Plus
441, rue Principale Ouest

Saint-Jean-sur-Richelieu
Carrefour Richelieu
Cellulaire Plus
600, rue Pierre-Caisse
Alto Communication
855, ch. Grand-Bernier-Nord, local 100

Saint-Hyacinthe
Cellulaire Plus
3400, boul. Laframboise
Galeries Saint-Hyacinthe
Cellulaire Plus
3200, boul. Laframboise

Sherbrooke
Carrefour de L'Estrie
Terrasse 777
Cellulaire Plus
793, rue King Est

Victoriaville
La Grande Place des Bois-Francs
Normand Nadeau Communications
525, boul. des Bois-Francs Sud

* Offre valable jusqu'au 31 décembre 2012. Le prix courant avec une entente de 3 ans est de 79$. † Messages des services Privilège et par souscription en sus. Des frais additionnels de 35¢ s'appliquent à chaque message texte (ou pièce jointe) envoyé à l'extérieur du Canada et des États-Unis. Des frais de 60¢ sont facturés pour chaque message texte envoyé ou reçu en itinérance mondiale. Les titulaires d'un appareil qui n'est pas doté du service multimédia recevront un message texte incluant une adresse web à laquelle ils pourront accéder pour visualiser leurs photos ou leurs vidéos. La messagerie multimédia utilisée à l'extérieur du Canada est facturée au tarif des données en itinérance. Des frais peuvent s'appliquer aux messages envoyés par iMessage. ‡ Un maximum de cinq membres peuvent être inscrits à un même compte. Seuls les téléphones intelligents mis en service avec un forfait Appels illimités + Partagez famille peuvent partager les données. Des frais de 2¢/Mo s'appliquent à l'utilisation de données excédentaires. Ce forfait ne peut être jumelé à aucun autre forfait de transmission de données. Branchement comme modem inclus. Ne comprend pas l'accès au BlackBerry Enterprise Server. Les données additionnelles sont facturées par mégaoctet et arrondies au Ko près (1 Mo = 1 024 Ko). L'utilisation de données excédentaires est soumise à une limite mensuelle de 10 Go. TELUS, le logo TELUS, le futur est simple et telusmobilite.com sont des marques de commerce utilisées avec l'autorisation de TELUS Corporation. Le logo Apple et iPhone sont des marques de commerce de Apple Inc. Les images d'écran sont simulées. © 2012 TELUS.

Brault & Martineau

Pour le meilleur et pour le prix

Galerie du sommeil — Brault & Martineau

C'est la vente d'après NOËL !

Exemple de frais de crédit pour un cycle de facturation de 30 jours :	100 $	500 $	1000 $
Si votre solde quotidien moyen est de :			
Les frais de crédit pour une période de 30 jours seront de :	1,60 $	8,01 $	16,03 $



Simmons — Beautyrest

NOUS PAYONS LA TPS ET LA TVQ††

13,98 $*/mois ou 699 $ — 2 places/660 ressorts

LAURENTIDES

Matelas semi-ferme/Ressorts ensachés Evolution
Contour de mousse rigide/Mousse circonvoluée
Mousse viscoélastique aux épaules

Sommier aussi offert. Voir prix en magasin. Garantie ferme du manufacturier de 10 ans. Livraison gratuite

- 1 place/480 ressorts. . . . . 11,98 $*/mois ou 599 $
- Grand lit/800 ressorts. . . . . 15,58 $*/mois ou 779 $
- Très grand lit/1024 ressorts. . . . . 21,58 $*/mois ou 1079 $



Serta

NOUS PAYONS LA TPS ET LA TVQ††

17,98 $*/mois ou 899 $ — 2 places/1054 ressorts

MILENA

Matelas maxi-ferme/Fibres traitées antimicrobiennes Body 1 po de mousse confort (piquage)/1 po de mousse support et mousse latex (rembourrage)/Ressorts ensachés individuellement avec contour de mousse
Aussi disponible matelas moelleux et semi-ferme

Sommier aussi offert. Voir prix en magasin
Garantie du manufacturier de 10 ans. Livraison gratuite

- 1 place/740 ressorts. . . . . 15,38 $*/mois ou 769 $
- Grand lit/1296 ressorts . . . . . 19,18 $*/mois ou 959 $
- Très grand lit/1660 ressorts. . . 23,98 $*/mois ou 1199 $

90 jours d'essai sur TOUS nos matelas

Si vous n'êtes pas satisfait, nous vous l'échangerons contre un modèle de valeur égale ou supérieure. Détails en magasin.

La garantie confort, **UNE EXCLUSIVITÉ** des Galeries du sommeil Brault & Martineau

Collection Brault & Martineau — Sealy — Serta — Sommex Né au Québec — Simmons — Zedbed



NOUS PAYONS LA TPS ET LA TVQ††

9,38 $*/mois ou 469 $ — 2 places/418 ressorts

SOMMEX Né au Québec

ELANTRA III

Matelas semi-ferme/Dessus à coussinet Euro Top
Tissu antibactérien/Contour renforcé/Ressorts à fil continu

Sommier aussi offert. Voir prix en magasin
Garantie du manufacturier de 10 ans. Livraison gratuite

- 1 place/266 ressorts. . . . . 7,38 $*/mois ou 369 $
- Grand lit/520 ressorts. . . . . 10,78 $*/mois ou 539 $
- Très grand lit/680 ressorts. . . . . 13,98 $*/mois ou 699 $



NOUS PAYONS LA TPS ET LA TVQ††

9,98 $*/mois ou 499 $ — 2 places/551 ressorts

Sealy

CAMEO

Matelas ferme/Ressorts Posturepedic®/Soutien de contour UniCased®/Fibres StayTrue®/Mousse haute densité
Aussi disponible matelas moelleux

Sommier aussi offert. Voir prix en magasin. Garantie ferme du manufacturier de 10 ans. Livraison gratuite

- 1 place/406 ressorts. . . . . 7,98 $*/mois ou 399 $
- Grand lit/667 ressorts. . . . . 10,98 $*/mois ou 549 $
- Très grand lit/840 ressorts. . . . . 14,98 $*/mois ou 749 $



NOUS PAYONS LA TPS ET LA TVQ††

24,98 $*/mois ou 1249 $ — 2 places

Zedbed

NATURO GEL

Matelas ferme/Mousse mémoire écologique PURE infusée de cristaux de gel haute densité/Mousse Eco Sens fabriquée à partir d'extrait de soya renouvelable Mousse Celcar® fabriquée à partir d'extrait de soya renouvelable avec 22 canaux de ventilation et 5 zones de confort

Sommier aussi offert. Voir prix en magasin. Garantie du manufacturier de 10 ans ferme et prorata de 15 ans. Livraison gratuite

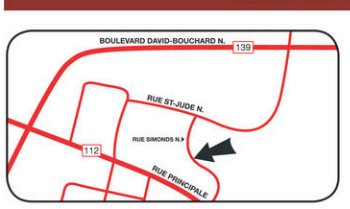
- 1 place . . . . . 19,98 $*/mois ou 999 $
- Grand lit . . . . . 25,98 $*/mois ou 1299 $
- Très grand lit . . . . . 35,98 $*/mois ou 1799 $

NOUS PAYONS LA TPS ET LA TVQ†† + PAYEZ EN 50 versements sans intérêt* jusqu'en février 2017

sur TOUS les matelas

LIVRAISON GRATUITE 7 JOURS SUR 7, MÊME LE DIMANCHE !

DANS UN RAYON DE 200 KM. DÉTAILS EN MAGASIN.



HEURES D'OUVERTURE : VENDREDI 10 H À 21 H • SAMEDI 9 H À 17 H • DIMANCHE 10 H À 17 H
LUNDI 10 H À 17 H • MARDI **FERMÉ** (NOËL) • MERCREDI 13 H À 18 H • JEUDI 10 H À 21 H

GRANBY 450 372-5656 **brault**et**martineau**.com

Suivez-nous sur twitter au @BM_Promotions

Desjardins partenaire officiel de Brault & Martineau

Interac — American Express — MasterCard — VISA — Paiement direct

Offre en vigueur du lundi 17 décembre au dimanche 23 décembre 2012. Quantité limitée sur certains articles. Valable pour les produits en inventaire seulement. Ces offres ne peuvent être jumelées à aucune autre promotion. Détails en magasin. ††Brault & Martineau déduira de votre achat un montant équivalant à la TPS et à la TVQ. Détails en magasin.

*Termes et conditions de la vente pour le programme de financement « Paiements mensuels égaux, sans intérêt » : achat minimum requis de 799 $ avant taxes pour les matelas sauf items sélectionnés. Sur approbation du crédit et conditionnel à la signature d'un contrat avec Accord D Desjardins, ne payez que les taxes au moment de l'achat. Le premier versement mensuel du montant financé est facturé sur le relevé de compte suivant votre achat. Les versements mensuels égaux (inclus dans le paiement minimum dû de la carte de crédit) sont déterminés en divisant le montant financé par le nombre de mois indiqués dans la promotion retenue. L'intérêt n'est pas appliqué sur le versement mensuel si le paiement minimum dû est effectué avant la date d'échéance apparaissant sur l'état de compte mensuel. Dans le cas où les conditions précitées ne sont pas respectées, l'intérêt annuel applicable sur la carte de crédit du détenteur est alors calculé au taux de 19,5 % annuellement sur les sommes en souffrance. Il n'y a aucuns frais de renouvellement ou d'adhésion. Détails en magasin.

SPÉCIALITÉS:
- Remplacement de pare-brise
- Réparation de pare-brise
- Système antivol
- Démarreur à distance
- Glaces teintées
- Rembourrage
- Radio-alarme
- Attache-remorque

Marcel Hains
Propriétaire



Fermé du 24 décembre au 2 janvier

3087116

DURO vitres d'autos
872, rue Dufferin
Granby
Tél.: 450 372-1787
www.durovitres.com

Fréquences va fermer ses portes



MICHEL TASSÉ
michel.tasse@lavoixdelest.ca



PHOTO ALAIN DION

Érick-Louis Champagne va mettre la clé sous la porte de Fréquences à la fin de janvier. « Les affaires étaient devenues difficiles. Avoir eu beaucoup d'argent, j'aurais continué. Mais j'ai une famille à laquelle il faut que je pense aussi... », dit-il.

GRANBY — Les amateurs de musique, et particulièrement ceux qui aimaient faire des découvertes, seront en deuil. Le disquaire Fréquences, situé au centre-ville de Granby, fermera ses portes à la fin du mois de janvier.

« Les grands changements survenus dans l'industrie du disque dictent cette décision, explique le propriétaire Érick-Louis Champagne. Aujourd'hui, les gens achètent de plus en plus leur musique sur internet, ils fréquentent moins les magasins de disques. Ça va se terminer bientôt, mais je suis fier de ce qu'on a accompli au cours de toutes ces années. »

Le magasin de disques avait pignon sur rue coin Principale et Saint-Joseph depuis 23 ans. Embauché à titre de gérant en 1993, Érick-Louis Champagne a acheté l'endroit un an plus tard et, en 2002, Disques et rubans international devenaient Fréquences.

« C'est 20 ans de ma vie qui s'achèvent, a-t-il continué. La musique, c'est ma passion, mais je pense aussi à toutes ces amitiés qui se sont développées au fil des ans entre ces quatre murs. Les gens venaient acheter de la musique, mais ça finissait souvent par une grande conversation sur le match du Canadien de la veille. »

> « C'est 20 ans de ma vie qui s'achèvent. La musique, c'est ma passion, mais je pense aussi à toutes ces amitiés qui se sont développées au fil des ans entre ces quatre murs. »
>
> — Érick-Louis Champagne

Fréquences a toujours mis en valeur les artistes moins populaires, ceux qui sont intéressants mais qui ne bénéficient pas nécessairement d'une grande visibilité. Aussi, Fréquences était souvent le seul endroit en ville où on pouvait se procurer le nouvel album des artistes d'ici.

« Ça va être une perte, j'en suis conscient. Mais les affaires étaient devenues difficiles. Avoir eu beaucoup d'argent, j'aurais continué. Mais j'ai une famille à laquelle il faut que je pense aussi... »

Érick-Louis Champagne est aussi propriétaire du Fréquences de Saint-Hyacinthe. Celui-là va poursuivre ses activités.

À la Maison de la culture

Érick-Louis Champagne, on le sait, est directeur de la Maison de la culture de Waterloo depuis peu. Impossible de ne pas lui demander si cette nouvelle aventure a précipité sa décision de mettre la clé sous la porte de Fréquences.

« Ça faisait déjà une couple d'années que je réfléchissais à mon avenir... et à celui du magasin, avoue l'homme de 43 ans. Quand Kathia (Guénard) a quitté la Maison de la culture, j'ai vu là une belle opportunité de carrière. Est-ce que le fait d'avoir obtenu le poste a fait pencher la balance du côté de la fermeture de Fréquences? Peut-être que oui, peut-être que non... »

Et il a l'impression qu'il va s'amuser à la Maison de la culture.

« C'est un beau défi, ça m'allume. Mais j'ai encore des choses à apprendre. Heureusement, il y a plein de passionnés de musique autour de moi... »

Fréquences n'aura plus pignon sur rue à Granby, mais il continuera à exister sur le web. On pourra même acheter de la musique prochainement sur frequencesledisquaire.com

Bourse Génération Avenir Jeunes Entreprises 2012

PRÉSENTÉ PAR
Desjardins
Centre financier aux entreprises
Haut-Richelieu–Yamaska

MacIntosh Pub
Granby • Bromont

Le gagnant: Jean-François Morin de D-Motik



Jean-François Morin de D-Motik est le gagnant de la Bourse Jeunes Entreprises 2012 de Génération Avenir. Il a reçu son prix d'une valeur de 15 000 $ des mains de Marc-André Cusik, directeur de comptes marché immobilier au Centre financier aux entreprises de la Caisse Desjardins Haut-Richelieu et de Dominic Guay, copropriétaire du MacIntosh Pub, Granby-Bromont.

EN COLLABORATION AVEC :
m105 FM 104,9 · La Voix de l'Est · Deloitte. Samson Bélair/Deloitte & Touche · normandingravel Avocats Inc. · Daniel Fréchette Évaluateur immobilier agréé · GO Relations Publiques inc. · Assemblée nationale Québec François Bonnardel Député de Shefford · CD Haute-Yamaska · Me David F. Ménard Gravel, Brodeur & Ménard Notaires et conseillers juridiques · PHP Création

3019388



PHOTO ÉDOUARD PLANTE-FRÉCHETTE, LA PRESSE

Un long-métrage pour Pier-Gabriel Lajoie

GRANBY — Le jeune comédien Pier-Gabriel Lajoie, de Shefford, tourne actuellement *Gerontophilia*, un film signé par le Torontois Bruce LaBruce. Il partage la vedette avec Marie-Hélène Thibault. *Gerontophilia*, tourné à Montréal, décrit la relation secrète qu'entretient un jeune garçon pour une personne âgée. L'an dernier, on a pu voir Pier-Gabriel Lajoie dans *30 Vies*, le téléroman de Radio-Canada. *Gerontophilia*, dont le budget est de deux millions $, prendra l'affiche à l'été 2013. On voit ici Pier-Gabriel Lajoie et Marie-Hélène Thibault sur le plateau de tournage.

PUITS DANS LE SECTEUR GUAY À BRIGHAM

Une solution bientôt ?



MICHEL LALIBERTÉ
michel.laliberte@lavoixdelest.ca

BRIGHAM — Une solution pourrait être retenue d'ici quelques semaines pour filtrer l'eau du puits Guay à Brigham. La municipalité propose d'équiper les 22 maisons du secteur de lampes ultraviolettes et d'adoucisseur d'eau pour éliminer les coliformes. Elle n'attend plus que l'autorisation du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

L'administration municipale travaille sur cette solution depuis plusieurs mois. Un rapport préparé par la firme Laforest Nova Aqua calcule que les systèmes de traitement de l'eau coûteraient environ 2800 $ par maison. À ces coûts, il faut ajouter des frais annuels d'entretien des systèmes et du réseau d'aqueduc.

C'est la solution du gros bon sens, soutient Steven Neil, maire de Brigham. Il rappelle que les deux autres options possibles sont la construction d'un nouveau réseau d'aqueduc ou le prolongement du réseau de la Ville de Cowansville jusque dans le secteur concerné. Dans les deux cas, la facture dépasse le million de dollars.

« On propose une solution qui nous coûterait moins de 100 000 $. On ne va pas dépenser plus d'un million de dollars pour tout reconstruire ou pour passer un aqueduc à travers un champ agricole pour brancher seulement 22 maisons. On n'a pas besoin de ça », affirme M. Neil.

La question des coûts est centrale, insiste M. Neil. Elle est liée à l'équité



PHOTO ALAIN DION, ARCHIVES LA VOIX DE L'EST

« On propose une solution qui nous coûterait moins de 100 000 $. On ne va pas dépenser plus d'un million de dollars pour tout reconstruire ou pour passer un aqueduc à travers un champ agricole pour brancher seulement 22 maisons. On n'a pas besoin de ça », affirme le maire Steven Neil.

entre les citoyens de sa municipalité et à une gestion responsable des deniers publics municipaux et provinciaux.

Le MAMROT a déjà fait savoir qu'il mettait 400 000 $ à la disposition de la municipalité pour résoudre le problème. L'argent sera puisé dans le programme d'infrastructures Québec-Municipalité. Brigham pourra aussi puiser dans son fonds de la taxe d'accises sur l'essence pour payer sa part de la solution.

Mais pour le maire, rien ne justifie de dépenser autant d'argent pour des solutions complexes alors qu'une solution simple existe. Il fait remarquer que ces systèmes de filtration sont utilisés partout au Québec dans des maisons alimentées par des puits.

Longue saga

Toute cette saga a débuté en 2006 lorsque le gouvernement du Québec a émis un décret forçant la municipalité de Brigham à prendre la responsabilité du puits Guay. Le puits privé, propriété de l'entrepreneur Léandre Guay, qui a construit les maisons dans le secteur, desservait 22 maisons dans les rues Guay, Miltimore, Léandre, Desjardins, Fordyce et Pothier. Des tests menés à la demande de la municipalité ont révélé la présence de coliformes totaux et de coliphages mâles spécifiques. Dans ce dernier cas, il s'agit d'un virus que l'on retrouve lorsqu'il y a pollution fécale.

La source de ces coliformes totaux et des coliphages, malgré des études et plusieurs inspections des systèmes septiques des maisons dans le secteur, n'a jamais été trouvée. Depuis lors, les résidants doivent faire bouillir leur eau pendant 60 secondes pour neutraliser les polluants.

Bonne nouvelle cependant: le dernier test où des traces de coliformes totaux et de coliphages ont été détectées remonte au 14 décembre 2011. Les échantillons d'eau prélevés depuis démontrent que toutes les normes de qualité d'eau potable sont respectées.

Le recours à des lampes ultraviolettes assurera que l'eau consommée par les résidants du secteur sera toujours bonne, a indiqué Jean-François Grandmont, directeur général de la Ville. « Ce sont des systèmes sécuritaires, dont les résultats ont été certifiés et qui donnent de la bonne eau. »

Les adoucisseurs permettront pour leur part d'éliminer le fer et le manganèse dans l'eau.

ASSEMBLÉE NATIONALE

Des indemnités de départ moins généreuses

PAUL JOURNET
La Presse

QUÉBEC — Les prochains élus de l'Assemblée nationale risquent fort de perdre leurs allocations de transition s'ils démissionnent en cours de mandat. Le gouvernement péquiste minoritaire devrait avoir l'appui de la Coalition avenir Québec (CAQ) pour changer la loi. « Il faudra voir les détails, mais c'est certain qu'on est d'accord avec le principe. On l'avait déjà proposé au congrès de l'Action démocratique du Québec en 2010 », rappelle le caquiste Gérard Deltell.

Le ministre des Institutions démocratiques, Bernard Drainville, veut modifier la loi « le plus rapidement possible en 2013 » pour réduire les indemnités de départ versées aux députés qui démissionnent avant la fin de leur mandat. Chaque démission de cette nature coûte environ 500 000 $ aux contribuables à cause de l'élection partielle qui doit être organisée, sans compter que cela mine la confiance de la population envers ses élus, explique M. Drainville. « Je ne veux pas préciser les moyens, mais on va aller de l'avant, c'est certain. Les citoyens nous demandent de montrer l'exemple en matière de gestion des fonds publics », lance-t-il.

On ne sait pas, par exemple, s'il y aurait une exception dans le cas des députés qui démissionnent pour des raisons médicales.

L'opposition libérale ne veut pas prendre position tout de suite. Elle attend d'examiner le projet de loi à venir. « Sur le fond, je ne vois pas comment un parti peut s'opposer à notre idée, surtout dans le contexte actuel », a dit le ministre.

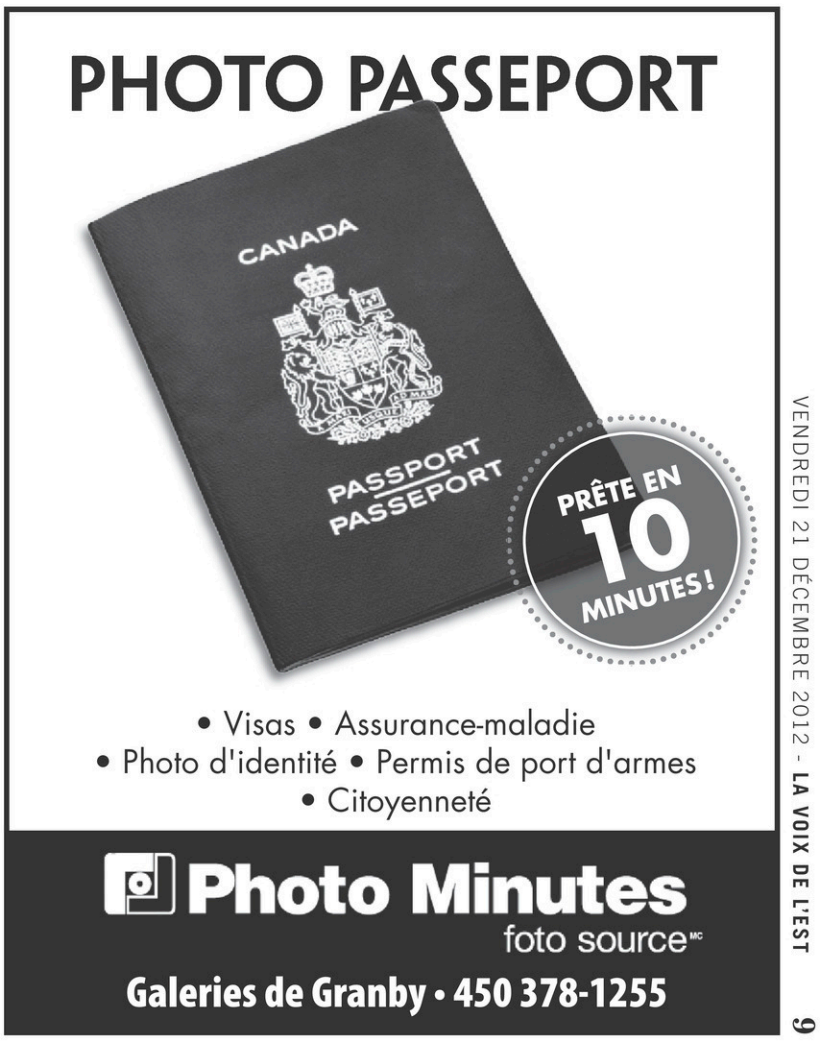
« Les péquistes ne sont pas les mieux placés pour parler. Pauline Marois avait démissionné avant la fin de son mandat [en mars 2006]. Même chose pour le nouveau délégué général du Québec à New York, André Boisclair [qui avait quitté son poste à l'été 2004] », rappelle l'attachée de presse de l'aile parlementaire libérale, Julie Boivin.

Les libéraux ajoutent que M. Drainville devrait en priorité abaisser le plafond des dons aux partis municipaux. Il avait refusé de le faire dans son projet de loi sur les dons aux partis provinciaux, qui a été adopté.

Le calcul de l'allocation de transition se fait en fonction des mois travaillés durant le mandat. Le minimum correspond à 4 mois de salaire et le maximum, à 12 mois. François Legault, Mario Dumont, Philippe Couillard, Nathalie Normandeau et Line Beauchamp, entre autres, en ont tous profité lorsqu'ils ont démissionné avant la fin de leur mandat.







DÈS MAINTENANT 750 $‡‡ EN RABAIS DU TEMPS DES FÊTES
SEULEMENT POUR UN TEMPS LIMITÉ.
SUR LA PLUPART DES MODÈLES 2012 ET 2013 NEUFS.

L'OFFRE SE TERMINE LE 25 DÉCEMBRE

LA VENTE SIMPLE
COMME BONJOUR

JUSQU'À
7500 $†
EN RABAIS
SUR CERTAINS DES MODÈLES NEUFS.

AJAC
www.ajac.ca
ASSOCIATION DES JOURNALISTES AUTOMOBILE DU CANADA
MEILLEUR UTILITAIRE SPORT - MULTISEGMENT (DE MOINS DE 35 000 $)



TOUT NOUVEAU
ESCAPE 2013
À L'ACHAT, OBTENEZ
3 000 $**
EN RABAIS DU CONSTRUCTEUR.À L'EXCEPTION DE LA VERSION S.

FOCUS 2013
SE BERLINE
À L' ACHAT
16 349 $*
INCLUANT **4 000 $** EN RABAIS DU CONSTRUCTEUR.

FIESTA 2013
SE CINQ PORTES
À L' ACHAT
13 998 $*
INCLUANT **3 651 $** EN RABAIS TOTAUX.

DE PLUS,
LES MEMBRES COSTCO ADMISSIBLES
OBTIENNENT UN RABAIS ADDITIONNEL DE
1000 $∞ COSTCO WHOLESALE
SUR LA PLUPART DES MODÈLES 2012 ET 2013 NEUFS SÉLECTIONNÉS.
À L'EXCEPTION DE LA FIESTA, FOCUS ET CERTAINS MODÈLES DE FUSION

C'EST SIMPLE COMME BONJOUR.

VOIR VOTRE CONCESSIONNAIRE POUR LES DÉTAILS.

Ford
Allons plus loin
quebecford.ca

LES ACHETEURS AVISÉS LISENT LES PETITS CARACTÈRES. Les véhicules illustrés peuvent être dotés d'équipements offerts en option. Les concessionnaires peuvent vendre ou louer à prix moindre. Ces offres s'adressent à des particuliers admissibles uniquement, sur approbation du crédit par Crédit Ford. Certains clients pourraient ne pas être admissibles au taux d'intérêt annuel le plus bas. Un dépôt de sécurité pourrait être exigé par Crédit Ford selon les termes et conditions du crédit du client. Ces offres excluent les frais d'immatriculation, les assurances, le plein de carburant, l'inscription au RDPRM (pour les véhicules financés ou loués), la taxe écologique sur les pneus neufs, la TPS et la TVQ. Tous les prix et rabais sont appliqués à partir du prix de détail suggéré par le constructeur (PDSC). Ces offres sont d'une durée limitée et peuvent être annulées en tout temps sans préavis. Pour obtenir tous les détails, consultez votre concessionnaire Ford, ou appelez le Centre des relations avec la clientèle Ford au 1 800 565-3673. ‡Jusqu'au 25 décembre 2012, obtenez 750 $ / 1 000 $ / 1 250 $ / 1 500 $ / 1 750 $ / 2 000 $ / 3 000 $ / 3 500 $ / 3 750 $ / 4 000 $ / 4 750 $ / 5 000 $ / 5 500 $ / 6 000 $ / 6 500 $ / 7 000 $ / 7 500 $ en rabais du constructeur à l'achat ou à la location d'un véhicule Ford 2013 neuf parmi les suivants : Edge SE / Fiesta S, Flex SE, version de base de l'Explorer, Transit Connect, Série E / Focus ST, Fusion hybride / Focus S, Focus BEV, Mustang V6 coupé, Taurus SE / F-150 XL 4x2 à cabine simple (équipé d'un moteur ultra-avantageux) / Fusion (à l'exception de la version hybride) / C-MAX, F-350 à F-550 châssis-cabines / Explorer (à l'exception de la version de base), Escape (à l'exception de la version S), Flex (à l'exception de la version SE) / Mustang V6 haut niveau / Focus (à l'exception des versions S, ST et BEV), F-250 à F-450 avec moteur à essence (à l'exception des châssis-cabines) / Mustang GT, Edge à traction intégrale (à l'exception de la version SE) / Expedition, / Taurus (à l'exception de la version SE), Edge à traction avant (à l'exception de la version SEL) / F-150 à cabine simple (à l'exception de la version XL 4x2) équipé du moteur de 5,0 L / F-150 à cabine double et Super Crew non équipés du moteur de 5,0 L – tous les Raptor. GT 500, BOSS 302, Transit Connect EV et camions de poids moyens sont exclus. Cette offre peut être combinée à la plupart des offres aux consommateurs faites par Ford Canada, soit au moment de la commande à l'usine, soit au moment de la livraison, mais non des deux. Les rabais du constructeur ne peuvent être combinés aux programmes de primes pour les parcs commerciaux. *Achetez l'un des véhicules neufs suivants : Focus SE berline 2013 / Fiesta SE à 5 portes 2013 au prix de 16 349 $ / 13 998 $ après déduction du rabais total de 4 000 $ / 3 651 $. Le rabais total est une combinaison d'une allocation de livraison de 4 000 $ / 3 651 $ et d'une contribution du concessionnaire de 0 $ / $ 151. Les taxes s'appliquent au montant total de l'achat après la déduction du rabais du constructeur. **Rabais applicable en fonction du PDSF. "Cette offre est en vigueur du 1er décembre 2012 au 31 janvier 2013 (« la période de l'offre ») seulement et s'adresse aux résidants canadiens membres en règle de Costco, en date du 30 novembre 2012 ou avant. Profitez de cette offre aux membres de Costco de 1 000 $ CAN de réduction à l'achat ou à la location de la plupart des véhicules Ford ou Lincoln 2012 ou 2013 neufs (à l'exception des Fiesta, Focus, Fusion hybride à moteur électrique et Energi, C-Max, (Fusion S, hybride et Energi), Mustang GT500 et BOSS 302, Taurus SE, Edge SE, Flex SE, version de base du Explorer, Escape S, Transit Connect EV, F-150 XL 4x2 à cabine simple et doté du moteur ultra-avantageux ainsi que Raptor, pendant la période du programme (l'« offre »). L'offre s'applique aux véhicules admissibles. Un véhicule admissible doit être livré ou commandé à l'usine durant la période du programme. Les taxes s'appliquent au prix total du véhicule admissible (y compris celui des accessoires et des options installées en usine) avant la déduction de l'offre. Cette offre est assujettie à la disponibilité des véhicules, des accessoires et des options installées en usine. Une seule offre est applicable à l'achat ou à la location de chacun des véhicules admissibles. Cette offre peut être combinée à la plupart des offres aux consommateurs faites par Ford Canada au moment de la commande à l'usine ou de la livraison (mais pas dans les deux cas). Cette offre ne peut être combinée à l'assistance-compétitivité des prix, à la réduction de prix aux gouvernements, aux primes à la location quotidienne ou au programme de primes aux parcs commerciaux. Certaines conditions s'appliquent. Cette offre s'adresse aux résidants du Canada seulement. †††© 2012 SIRIUS Canada Inc. « SiriusXM », le logo SiriusXM, de même que les noms et logos des stations sont des marques de commerce de SiriusXM Radio Inc. utilisées en vertu d'une licence. L'abonnement de 6 mois prépayé à la radio satellite SIRIUS est offert de série pour la plupart des véhicules Ford (excluant le camion Transit Connect). Consultez votre concessionnaire pour tous les détails. ©2012 Ford du Canada Limitée. Tous droits réservés.

SiriusXM
De série sur la plupart des véhicules Ford avec abonnement de 6 mois prépayé†††.

Des ambulanciers de la CSN jouent au hockey devant l'Assemblée nationale

QUÉBEC (LA PRESSE CANADIENNE) — Des dizaines d'ambulanciers paramédicaux affiliés à la CSN se sont rassemblés hier après-midi devant l'Assemblée nationale dans l'espoir de faire débloquer les pourparlers visant à renouveler leur convention collective.

Les manifestants avaient apporté bâtons et rondelles pour disputer une partie de hockey amicale sous l'œil vigilant des agents de sécurité du parlement.

Le rassemblement, qui débutait à 14 h, a d'ailleurs porté ses fruits, puisque, selon le porte-parole syndical Réjean Leclerc, le ministère de la Santé et des Services sociaux et les autres associations patronales ont accepté de tenir une rencontre de négociations à 10 h ce matin.

Le conflit porte essentiellement sur la rémunération, les syndiqués exigeant notamment une diminution du nombre d'échelons salariaux. Leur exécutif espère toujours en arriver à un règlement d'ici le 24 décembre, sans quoi il menace de déclencher une grève générale illimitée la veille de Noël. En vertu de la loi, les services essentiels tels que les transports d'urgence doivent être assurés si la grève est déclenchée.

Une série de moyens de pressions à caractère administratif ont déjà été mis en branle le 26 novembre dernier. Les ambulanciers paramédicaux refusent par exemple d'encadrer les stagiaires et d'escorter le personnel médical.

La consigne restera à 0,05$

MONTRÉAL (LA PRESSE CANADIENNE) — Le Parti québécois met les freins sur une promesse formulée par le Parti libéral il y a quelques mois : il ne fera pas passer de 5 à 10 cents la consigne des canettes de bière et de boissons gazeuses — pour l'instant, du moins.

Le ministre de l'Environnement, Yves-François Blanchet, a plutôt choisi de demander une étude comparative sur les systèmes de collecte sélective et de consignation pour les canettes.

Il annule du coup une promesse formulée par son prédécesseur libéral, Pierre Arcand.

Le ministère de l'Environnement et la société gouvernementale Recyc-Québec piloteront l'étude, qui vise à comparer la performance respective de la consignation et de la collecte sélective, en matière environnementale, économique et sociale.

D'ici là, la consigne demeure inchangée, à cinq cents.

La loi sur la consigne n'a pas fait l'objet de modification importante depuis son entrée en vigueur en 1984. Elle avait alors été établie pour favoriser l'utilisation de contenants réutilisables, et diminuer la pollution et les déchets attribués aux contenants aujourd'hui consignés. La consigne apparaissait alors comme un incitatif afin que le public retourne ces canettes.

Le prix des passeports passera de 87 à 120 $ à partir de l'an prochain

OTTAWA (LA PRESSE CANADIENNE) — Le prix du passeport canadien subira une importante augmentation l'année prochaine.

Passeport Canada soutient que sans cette hausse, il lui sera impossible de maintenir ses activités au niveau actuel, et encore moins d'offrir des documents de voyage aux caractéristiques de sécurité renforcées.

Les nouvelles normes dévoilées cette semaine confirment que le coût d'un passeport, valable pour une durée de cinq ans, passera de 87 à 120 $.

À partir de juillet 2013, le gouvernement fédéral offrira également un passeport d'une durée de 10 ans au coût de 160 $.

D'ici mars 2014, Passeport Canada devra également facturer des frais supplémentaires de 45 $ pour remplacer un passeport qui est perdu ou volé, un service qui est actuellement gratuit.

L'agence fédérale soutient qu'elle perd 5 $ chaque fois qu'elle délivre un passeport, et qu'elle finance son déficit en utilisant des surplus accumulés dans le passé — sommes d'argent qui seront épuisées l'an prochain.





kia.ca

PLEIN D'OFFRES, PEU DE TEMPS !

Faites vite ! La bordée de gagnants se termine le 2 janv.

TOUT LE MONDE GAGNE*

1 000 $ JUSQU'À 25 000 $



Modèle SX illustré△

0 % DE FINANCEMENT À L'ACHAT SUR LES 2013** MODÈLES SÉLECTIONNÉS



MOTEUR V6 INCLUS

SORENTO 2013

VÔTRE À PARTIR DE	JUSQU'À		INCLUANT
169 $≠ AUX DEUX SEMAINES	84 MOIS	2,49 % FINANCEMENT À L'ACHAT	TOUT LE MONDE GAGNE* 1000 $

+ PAIEMENT AVANT LE PRINTEMPS∞ CE MOIS-CI SEULEMENT !

ROUTE (BA) : 6,5 L/100 km
VILLE (BA) : 9,8 L/100 km
CONTRÔLE ÉLECTRONIQUE DE STABILITÉ (ESC)
CONNECTIVITÉ BLUETOOTH®

Paiements aux deux semaines durant 84 mois. Acompte de 1 500 $. L'offre comprend les frais de transport et préparation et autres frais totalisant 1 765 $, la **BORDÉE D'ÉCONOMIES DE 1 000 $♦** et des **ÉCONOMIES DE 500 $ SUR LE FINANCEMENT.§** Offre basée sur le prix d'achat de 31 260 $ du modèle Sorento 3,5 L LX BA 2013.



Modèle EX-V6 Luxe illustré△

RONDO 2012

SEULEMENT	INCLUANT	INCLUANT
16 499 $◂	6 261 $‡ D'ÉCONOMIES EN ARGENT	TOUT LE MONDE GAGNE* 1000 $

ROUTE (BA) : 7,5 L/100 km
VILLE (BA) : 10,6 L/100 km
BOÎTE AUTOMATIQUE
CLIMATISEUR

L'offre comprend les frais de transport et préparation et autres frais totalisant 1 765 $, des **ÉCONOMIES EN ARGENT DE 5 250 $‡**, la contribution du concessionnaire de 11 $ et la **BORDÉE D'ÉCONOMIES DE 1 000 $♦**. Offre basée sur le prix d'achat de 22 760 $ et les caractéristiques de série du modèle Rondo LX 2012 avec climatiseur.



Modèle SX illustré△

SPORTAGE 2013

VÔTRE À PARTIR DE		JUSQU'À		INCLUANT
151 $≠ AUX DEUX SEMAINES	0 $ ACOMPTE	84 MOIS	2,99 % FINANCEMENT À L'ACHAT	TOUT LE MONDE GAGNE* 1000 $

CONTRÔLE ÉLECTRONIQUE DE STABILITÉ (ESC)
CONNECTIVITÉ BLUETOOTH®
ROUTE (BA) : 6,5 L/100 km
VILLE (BA) : 9,7 L/100 km

Paiements aux deux semaines durant 84 mois. **ACOMPTE DE 0 $.** L'offre comprend les frais de transport et préparation et autres frais totalisant 1 765 $, la **BORDÉE D'ÉCONOMIES DE 1 000 $♦** et des **ÉCONOMIES DE 750 $ SUR LE FINANCEMENT.§** Offre basée sur le prix d'achat de 26 460 $ du modèle Sportage 2,4 L LX BA 2013.

5 ans de garantie‡ **VOUS ÊTES BIEN COUVERT AVEC KIA :**
*Garantie complète sans souci de 5 ans/100 000 km

CLIQUEZ « J'AIME » SUR facebook POUR EN SAVOIR PLUS : facebook.com/kiacanada. Plus de 140 000 « J'aime »

KIA S'INSCRIT AU TOP 100 DES MARQUES MONDIALES — Best Global Brands 2012 Interbrand

Fier partenaire madd — Sauver des vies. Aider les victimes.

KIA — Le pouvoir de surprendre

3087032

Le nouveau prix amical de Kia comprend les frais de transport et préparation ainsi que tous les droits gouvernementaux obligatoires.
Il ne comprend pas l'immatriculation, les assurances, les frais du permis et les taxes applicables.

Ces offres sont accessibles à tout particulier qualifié qui prend possession d'un modèle Kia 2012/2013 neuf chez un concessionnaire participant au plus tard le 2 janvier 2013. Le concessionnaire peut vendre ou louer à prix inférieur. Des conditions s'appliquent. Ces offres sont sujettes à changement sans préavis. Visitez votre concessionnaire Kia pour tous les détails. Les véhicules illustrés le sont à titre informatif et peuvent comporter des accessoires et mises à jour offerts à coûts supplémentaires. Toutes les offres excluent les frais de permis, les assurances, l'immatriculation, les taxes applicables et un acompte (lorsque applicable). D'autres options à l'achat ou à la location disponibles. **Financement à l'achat de 0 % sur les modèles 2012/2013 neufs de Kia sélectionnés sur approbation du crédit. Le terme peut varier selon le modèle et ses accessoires. Visitez un concessionnaire Kia pour tous les détails. Exemple de financement à l'achat du Forte5 LX BM (F0550D) 2013 neuf à un prix de vente de 18 265 $ [incluant les frais de transport et préparation de 1 455 $, la bordée d'économies de 1 000 $, les économies de 500 $ sur le financement, les frais de Recycle Québec (15 $) et les droits sur le climatiseur (100 $ lorsque applicable)]. Financement à l'achat de 0 % jusqu'à 60 mois. Le nombre total de paiements aux deux semaines est de 130, chacun au montant de 129 $ avec un acompte de 0 $ ou échange équivalent. L'immatriculation, les assurances, les frais de permis et les taxes applicables sont en sus. Le concessionnaire peut vendre à prix inférieur. Visitez votre concessionnaire Kia pour tous les détails. ♦Tout particulier admissible au concours « La bordée de gagnants » de Kia gagne (les gagnants potentiels devront répondre correctement à une question réglementaire) un prix instantané, sous la forme d'un rabais de 1 000 $ à 10 000 $ applicable à l'achat ou à la location d'un modèle 2012/2013 neuf de Kia. De plus, une personne parmi tous les participants admissibles se verra attribuer au hasard un Grand prix de 25 000 $ sous la forme d'un chèque à la fin du concours. Aucun achat requis. Le concours est ouvert à tout résidant canadien possédant un permis de conduire en règle et ayant atteint l'âge de la majorité. Les chances de gagner diffèrent selon les prix disponibles et la région. Le concours prend fin le 2 janvier 2013. Les prix instantanés seront alloués sur une base mensuelle et régionale. Consultez kia.ca ou votre concessionnaire Kia pour obtenir les règlements complets du concours. ∞L'offre de « Aucun paiement avant le printemps » (paiements différés pendant 120 jours) s'applique aux offres de financement à l'achat de tout modèle Sorento 2013 neuf de Kia. Sur approbation du crédit. Aucun intérêt ne sera accumulé au cours des 90 premiers jours du contrat de financement. Après cette période les intérêts commenceront à s'accumuler et l'acheteur remboursera mensuellement le capital et les intérêts s'y rapportant pendant toute la durée du contrat. ≠Les paiements aux deux semaines sur le financement des modèles Sorento 3,5 L LX-V6 BA (SR75ED)/Sportage 2,4 L LX BA (SP752D) 2013 neufs, basés sur un prix d'achat de 31 260 $/26 460 $ sont de 169 $/151 $ à un financement à l'achat de 2,49 %/2,99 % pour une période de 84 mois. Cette offre comprend la bordée d'économies de 1 000 $, les économies de 500 $/750 $ sur le financement, les frais de transport et préparation (1 650 $), les frais de Recycle Québec de 15 $ et les droits sur le climatiseur (100 $ lorsque applicable). Les taxes applicables, l'immatriculation, les assurances et les frais de permis sont en sus. Le concessionnaire peut vendre à prix inférieur. Visitez votre concessionnaire Kia pour tous les détails. §Les économies sur le financement de 500 $/750 $ sur le Sorento 3,5 L LX-V6 BA (SR75ED)/Sportage 2,4 L LX BA (SP752D) 2013 neufs sont disponibles aux particuliers lors du financement à l'achat et sur approbation du crédit. Les économies sur le financement à l'achat varient selon le modèles et ses accessoires et seront déduites du prix d'achat convenu avant taxes. Certaines conditions s'appliquent. ◂Le prix d'achat au comptant de 16 499 $ du modèle Rondo LX avec climatiseur (RN750C) 2012 neuf de Kia comprend des économies en argent de 5 250 $ (déduites du prix d'achat convenu avant taxes et sont non combinables aux offres spéciales de location ou de financement), la bordée d'économies de 1 000 $, la contribution du concessionnaire de 11 $, les frais de transport et préparation de 1 650 $, les frais de Recycle Québec (15 $) et les droits sur le climatiseur (100 $ lorsque applicable). L'immatriculation, les assurances, les taxes applicables et les frais du permis sont en sus. Basée sur un PDSF de 22 760 $. Le concessionnaire peut vendre à prix inférieur. Disponible auprès des concessionnaires participants. Visitez votre concessionnaire Kia pour tous les détails. ‡Les économies en argent de 5 250 $ applicables à l'achat d'un modèle admissible Rondo LX avec climatiseur (RN750C) 2012 neuf sont disponibles auprès d'un concessionnaire participant du 1er décembre au 2 janvier 2013. Ces économies en argent seront déduites du prix de vente convenu avant taxes et sont non combinables aux offres spéciales de location ou de financement. Certaines conditions s'appliquent. Visitez votre concessionnaire Kia pour tous les détails. △Le PDSF de 43 045 $/39 145 $/28 945 $ du modèle illustré Sorento 3,5 L SX TI 7 places assises (SR75XD) 2013/Sportage 2,0T SX avec navigateur (SP759D) 2013/Rondo EX-V6 Luxe (RN75BC) 2012 neuf comprend les frais de transport et préparation de 1 650 $ et les droits sur le climatiseur (100 $ lorsque applicable). L'immatriculation, les assurances, les frais de permis, les frais de Recycle Quebec de 15 $ et les taxes applicables sont en sus. Le concessionnaire peut vendre à prix inférieur. Disponible auprès des concessionnaires participants. Visitez votre concessionnaire Kia pour tous les détails. ®La lettre de marque et le logo Bluetooth® sont des marques déposées et des propriétés de Bluetooth SIG, Inc. ▲La consommation de carburant route/ville est basée sur les modèles Sorento 2,4 L à injection directe, 4 cyl. BA 2013/Sportage 2,4 L à injection directe, 4 cyl. BA 2013/Rondo 2,4 L à injection multipoint, 4 cyl. BA 2012 neufs. Ces estimations mises à jour sont calculées sur la base de critères et de méthodes d'essai approuvés par Transports Canada. Veuillez vous référer à *L'ÉNERguide, Guide de consommation de carburant,* publié par le gouvernement du Canada. Votre consommation réelle de carburant variera en fonction de vos habitudes de conduite et d'autres facteurs. Les renseignements publiés dans cette annonce sont réputés être véridiques au moment de leur parution. Pour plus de renseignements sur la garantie sans souci de 5 ans, visitez le kia.ca ou composez le 1-877-542-2886. Kia Canada est le commanditaire automobile officiel des mères contre l'alcool au volant (MADD Canada). KIA est une marque de commerce de Kia Motors Corporation.

KIA DE GRANBY 1340, RUE PRINCIPALE 450 777-0332 **KIAGRANBY.COM**
KIA DE COWANSVILLE 403, RUE DE LA RIVIÈRE 450 263-6000 **KIACOWANSVILLE.COM**

CONTRÔLE ROUTIER À ANGE GARDIEN

« Les résultats sont très satisfaisants »

KARINE BLANCHARD
karine.blanchard@lavoixdelest.ca

MARIEVILLE — Les excès de vitesse et le non-respect des arrêts obligatoires sont les principales infractions qui ont été observées lors des récentes opérations réalisées par les policiers et les contrôleurs routiers à Ange-Gardien. Et ces délits sont davantage commis par des citoyens qui sont établis à l'extérieur de la municipalité que par des résidants.

Rappelons que dans le but de favoriser une saine cohabitation entre les usagers de la route, plusieurs opérations de visibilité et de répression ont été organisées du 12 novembre au 14 décembre dans différents secteurs d'Ange-Gardien.

Pendant cette période, les policiers de la Sûreté du Québec ont d'abord rencontré les élus municipaux, une quinzaine de commerçants et les compagnies de transport lourd établies dans la municipalité.

Les policiers ont également mené 17 opérations en plus des patrouilles régulières. Ils ont réalisé trois opérations en collaboration avec les contrôleurs routiers. Bilan des policiers : 16 avertissements et 74 contraventions.

Les principales infractions sont les excès de vitesse (35 constats d'infraction) et le non-respect des arrêts obligatoires (19 contraventions). « Il y avait quelques résidants, mais plusieurs personnes interceptées étaient de l'extérieur de la municipalité », a remarqué le lieutenant Peter Boyle, directeur du poste de la SQ Rouville.



PHOTO ALAIN DION

Le directeur du Service du contrôle routier au bureau de Saint-Jean-sur-Richelieu, Sylvain Reid, et le directeur du poste de la Sûreté du Québec dans Rouville, Peter Boyles, ont dressé le bilan, hier, des opérations réalisées au cours des dernières semaines à Ange-Gardien.

Les policiers ont d'ailleurs reçu des commentaires des résidants signalant que lorsque les agents étaient visibles, ils observaient des changements de comportement positifs chez les usagers du réseau routier.

Lors d'une opération réalisée à un arrêt obligatoire dans le rang Saint-Georges, les policiers ont été à même de constater que les transporteurs lourds respectent la signalisation. « Nos camionneurs locaux ont un comportement exemplaire », souligne le lieutenant Boyle.

Pendant les opérations, les contrôleurs routiers ont porté une attention particulière au respect de l'arrimage, des charges et des dimensions, ce qui représentait les principales plaintes formulées à l'endroit des mastodontes dans le secteur de la route 235, près de l'autoroute 10.

Au final, ils ont inspecté plus d'une trentaine de poids lourds. Seulement quelques infractions ont été constatées, dont une pour un mauvais arrimage et une autre pour une charge inadéquate. Deux billets ont aussi été donnés pour l'utilisation du cellulaire au volant et deux défectuosités mécaniques mineures ont été observées.

« Les résultats sont très satisfaisants au niveau des règles de sécurité », indique Sylvain Reid, du Service du contrôle routier au bureau de Saint-Jean-sur-Richelieu.

Les policiers et les contrôleurs routiers ont constaté que les camionneurs respectent à la lettre le corridor de sécurité, une mesure en place depuis le mois d'août dernier. « Ça me surprend, à quel point ils sont respectueux », indique le lieutenant Boyle.



opinion

Président et éditeur : **Yves Lalonde**
Rédacteur en chef : **François Beaudoin**
Directeur de l'information : **Marc Gendron**

Au cœur de l'information régionale
Journal du matin fondé en 1935 et quotidien depuis 1945

Avis aux termes de la Loi sur les journaux et autres publications (L.R.Q. J-1)
Le quotidien La Voix de l'Est est publié et édité par
3 834 310 Canada inc. dont le siège social est sis
au 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9.
La Voix de l'Est est imprimée aux ateliers
de La Tribune, une division de Les Journaux Trans-Canada (1996) inc.,
sis au 1950, rue Roy, Sherbrooke (Québec) J1K 2X8.

LA VOIX DES LECTEURS

Le véritable ennemi

La tuerie de Newtown nous interpelle tous. Elle vient nous chercher dans le plus profond de notre être. Ces petits bambins auraient pu être ceux de nos proches, de nos collègues, de nos voisins ou tout simplement les nôtres. Ce drame nous touche tous, nul ne peut être indifférent à cette tragédie. Nous sommes tous des pères, des mères, des frères, des sœurs, et l'idée de perdre des proches dans des conditions barbares est intolérable. L'image d'un innocent enfant abattu par un fou enragé ne peut laisser personne insensible.

Cette immense douleur, ce démesuré chagrin viennent bouleverser nos certitudes et ébranler nos convictions : qui est notre véritable ennemi ? Qui tue nos enfants ? Qui devons-nous combattre ? La réponse n'est peut-être pas ce que nos politiciens nous radotent à longueur de journée. L'ennemi n'est peut-être pas celui qu'on croit.

Chaque jour, aux nouvelles, on nous montre les guerres en Orient dans lesquelles Américains, Canadiens et Québécois sont empêtrés. On nous raconte que c'est pour la bonne cause, puisque l'ennemi est là-bas, et qu'il faut le combattre sur ses terres, sinon le fléau s'exportera sur notre territoire. Ces guerres nous ont couté des vies, de l'argent, du temps et des larmes. À quoi bon ? Nos enfants meurent à Newtown, pas à Kaboul.

Est-ce un taliban qui a tué nos enfants à Newton ? Est-ce un moudjahid d'Al Qaeda qui a assassiné ces gosses ? Est-ce un soldat du Hamas ou du Hezbollah ? Non, c'est un pur produit de la société nord-américaine qui a commis l'impensable.

Il est possible que nous ayons des ennemis qui veulent la destruction de notre modèle de société, mais pour l'instant ce ne sont pas eux qui nous causent du tort. C'est un des nôtres qui est passé à l'acte. C'est malheureux, mais le tueur de Newtown aurait aussi pu être notre enfant. Adam Lanza, malgré tout ce qui va être dit sur lui, était comme beaucoup de garçons que nous croisons dans les corridors de nos écoles secondaires, les maisons de jeunes, les cégeps ou les centres commerciaux. Il aimait sûrement les jeux vidéo, l'internet, le *fast food* et les films de violence. Il allait probablement magasiner à crédit chez Wal-Mart, achetait des choses dont il n'avait pas besoin sur internet, et passait des soirées à surfer et à *chatter* comme tout le monde. Est-ce là le portrait d'un tueur ? Non, sinon nous le serions tous. Donc où est le problème ?

La réponse n'est sûrement pas simple, mais certainement pas impossible à trouver. La réponse se trouve en chacun de nous, dans chaque geste que nous posons, dans chaque parole que nous prononçons. Le problème est un problème de société et c'est à nous d'être responsables pour changer les choses : Adam Lanza est innocent, c'est nous les coupables.

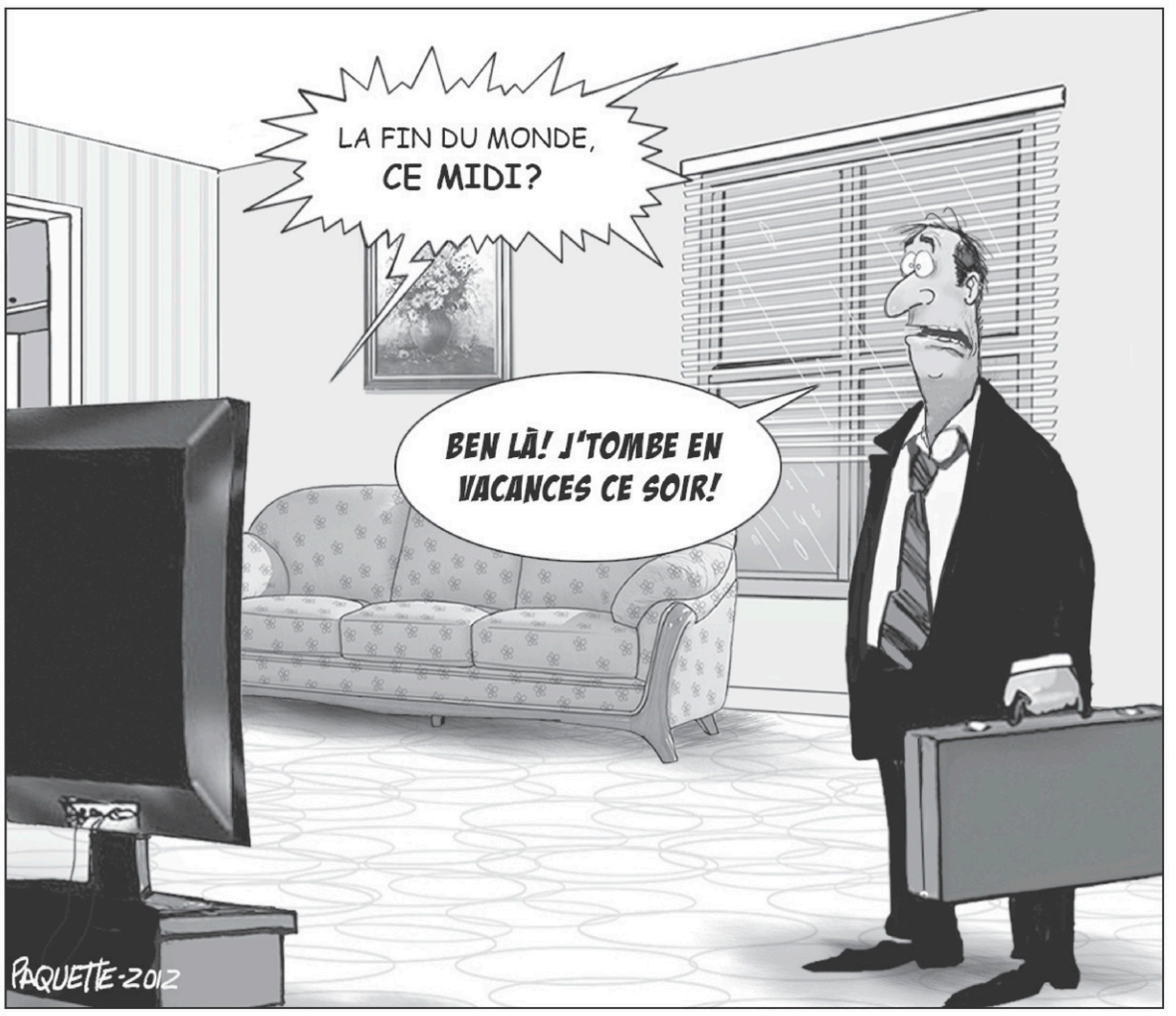
Comment est-ce possible que nous souffrions d'obésité quand l'Afrique souffre de famine ? Comment pouvons-nous accepter un modèle économique basé sur la spéculation boursière, la cupidité et l'arnaque ? Comment se fait-il que nos enfants puissent accéder en deux clics à de la pornographie sur internet ? Pourquoi la corruption dans la construction a atteint des proportions endémiques avant qu'une commission se penche sur le fléau ? Pourquoi nous acceptons que des gens en bonne santé profitent de l'aide sociale tout en travaillant au noir ? Pourquoi sommes-nous un des pays les plus taxés au monde, mais que nous ne pouvons pas voir un médecin à l'hôpital ? Pourquoi la route entre Montréal et Ottawa est amochée du côté du Québec et lisse comme de la soie du côté de l'Ontario ? Comment se fait-il que Pauline Marois ait failli être assassinée, mais que nous ne parlions que du lock-out dans la Ligue nationale ?

La cause de tout cela est la même que la tuerie de Newtown : c'est parce que nous sommes devenus une société individualiste. C'est parce que nous nous soucions de notre bien-être et non de celui de notre société. C'est parce que nous mettons toujours le mauvais nom lorsque nous sommes interpellés à l'urne. C'est parce que nous choisissons le politicien qui sait parler, pas celui qui a un projet de société. C'est parce que nous ne connaissons pas le nom de notre voisin, mais connaissons ses allées et venues. C'est parce qu'on gobe tout ce que les médias nous disent sans chercher à savoir si c'est vrai ou faux. C'est parce que nous savons ce qui se passe à Montréal ou Québec, mais n'avons aucune idée de ce qui se passe à Toronto ou Tokyo. C'est parce que notre lecture se résume au journal des faits divers et aux circulaires. C'est parce que notre consommation est du gaspillage démesuré. C'est parce que nous avons fait un trou dans la couche d'ozone, fondu les glaciers et fait monter l'eau de la mer. C'est parce que nous aimons dire Moi, et avons oublié le Nous.

Il n'est sûrement pas trop tard, et le tableau dépeint peut inventorié de l'optimisme aussi. La solution est simple. Il faut que chacun de nous fasse un examen de conscience. Il faut que chacun de nous se remette en question en se posant quelques questions existentielles. Que puis-je faire pour rendre notre société meilleure ? De quelle façon pourrais-je rendre service à notre communauté ? Qui devrais-je choisir comme chef pour guider notre municipalité, comté, province ou pays sur le chemin des valeurs, du respect, de l'égalité et de l'honnêteté ?

Il est temps pour nous tous de se réveiller. À cause de notre inaction, insouciance, laxisme et égoïsme, vingt bambins de Newtown ne se réveilleront plus.

François Gagnon Tremblay
Granby



LA VOIX DES LECTEURS

Les prophéties des Mayas

L'attention dont le peuple maya fait l'objet ces dernières années se fait de plus en plus vive. La raison principale en est la fin de l'ère du compte long commencé le 3174 av. J.-C. et qui se termine à l'occasion du solstice du 21 décembre 2012.

Cela a suscité bon nombre de spéculations sur ce qui se produira à cette date et durant les années qui suivront.

Au niveau astronomique, le solstice marque l'achèvement du cycle de précession et d'un phénomène appelé synchronisation galactique, un alignement cosmique extraordinaire qui se produit tous les 26 000 ans.

Certains écrits ont paru sur l'importance de 2012 et sur les prophéties. Certains d'entre eux suggèrent que le monde touche à sa fin ou que nous subissons une catastrophe qui met en danger la vie sur Terre. D'une certaine manière, nous sommes responsables de trouver une solution aux problèmes et aux crises qui sont prédits.

Un certain malentendu règne au sujet du calendrier maya. En effet, des calendriers allant au-delà de l'an 4000 représentés sur des stèles de l'empire maya au Mexique et au Guatemala ont été trouvés, ce qui dément les prédictions apocalyptiques pour 2012 attribuées à ces civilisations. Les Mayas ont une conception cyclique du temps, et nous sommes plutôt en présence d'un changement de cycle.

Récemment, à la télévision de Radio Canada, l'équipe de *Découverte* a mis les prédictions à l'épreuve des faits. Ils ont choisi quatre énoncés et les ont soumis à l'analyse. Il s'agit de :

1- L'alignement planétaire ;
2- Les éruptions solaires au maximum ;
3- La collision de la planète avec un astéroïde ;
4- L'inversion des pôles.

En projetant la position des planètes pour le 21.12.12., ils ont trouvé peu probable et même impossible un tel alignement.

Au sujet des éruptions solaires, c'est un phénomène qu'on a connu il y a 11 ans, en 2001, et en 2008. On a vécu avec. La NASA prédit qu'en 2013, les éruptions solaires risquent de se multiplier. Elles pourront endommager les satellites et priver des régions d'électricité.

Quant à la collision de la Terre avec la planète NIBIRU, le scénario ne colle pas. Aucune présence de cet astéroïde.

Enfin l'inversion des pôles. On dit que la fin est proche, que le champ magnétique va basculer. En fait, on a vécu avec ces phénomènes depuis 5 millions d'années. Il n'y a vraiment pas de danger.

Nous sommes à un tournant avec les crises et les changements climatiques. Le message des Mayas en est un de responsabilisation.

Le 21.12.12 ne correspond pas à la fin du monde, mais à un changement d'ère. Certains se plaisent à dire que celle-ci en sera une de lumière, de paix et d'harmonie.

Roger Duval
Granby

Une opinion ?

Les lecteurs sont invités à partager leur opinion sur des sujets d'actualité. Les lettres doivent être transmises par courriel à opinion@lavoixdelest.ca, et accompagnées du nom complet, de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur.

Vous pouvez également nous écrire via cyberpresse.ca/contact. Seuls le nom et la municipalité seront publiés. Nous ne donnons pas suite aux lettres anonymes. **Ces commentaires ne doivent pas excéder les 500 mots. *La Voix de l'Est* se réserve le droit d'abréger et de refuser des lettres.**

POUR NOUS ÉCRIRE : opinions@lavoixdelest.ca



Réservez tôt pour vos partys des Fêtes !



MOITIÉ CUISSES
MOITIÉ POITRINES

Délicieux ¼ poulet avec frites, sauce, salade de chou et pain

PRIX SPÉCIAL pour 10 personnes et plus



À NOTER NOTRE HORAIRE DES FÊTES

24 décembre : *de 11 h à 19 h*
25 décembre NOËL : *FERMÉ*
26 décembre : *de 11 h à 23 h*
31 décembre : *de 11 h à 19 h*
1er janvier JOUR DE L'AN : *de 11 h à 19 h*
2 janvier : *FERMÉ*

777, rue Principale, Granby • 450 378-3906

3098724

COMMISSION CHARBONNEAU

Un témoin arrêté pour parjure

MONTRÉAL (LA PRESSE CANADIENNE) — Un témoin soupçonné d'avoir menti devant la commission Charbonneau a été arrêté hier matin à sa résidence à Laval.

François Thériault, âgé de 54 ans, fait face à un chef d'accusation de parjure et à deux autres d'entrave à la justice. Il a été libéré sur promesse de comparaître, après avoir été interrogé par la Sûreté du Québec (SQ). Sa date de comparution n'a pas été précisée.

Surveillant de chantier pour la Ville de Montréal, François Thériault avait témoigné le 15 novembre devant la commission d'enquête Charbonneau sur l'octroi et la gestion des contrats publics dans l'industrie de la construction. Il a alors soutenu que les seuls avantages qu'il avait reçus d'entrepreneurs en construction étaient des billets de hockey et des bouteilles de vin. Il avait omis de dire qu'il avait obtenu des rabais substantiels pour la construction de sa résidence de Laval.

Selon le mandat d'arrestation, François Thériault « a reçu de Catcan, Tony Catania et Paolo Catania, des avantages monétaires relativement à sa propriété à Laval ». Toujours selon ce document, « il a fait devant la commission une fausse déclaration, la sachant fausse ».

Le 1er octobre, l'ancien dirigeant d'Infrabec, Lino Zambito, avait témoigné devant la Commission que François Thériault « chargeait 15% sur les faux extras » réclamés à la Ville par les ingénieurs au profit des entrepreneurs. Plus tard, au cours de son témoignage, M. Thériault avait soutenu avoir été « choqué » d'apprendre que certains de ses collègues avaient touché des centaines de milliers de dollars en « faux extras ».

Peu commun

Martine Valois, professeure à la faculté de droit de l'Université de Montréal, indique qu'il est peu commun de voir un témoin d'une commission d'enquête être traduit devant la justice pour parjure. Elle souligne d'ailleurs la rapidité avec laquelle les accusations ont été portées.

« M. Thériault a rendu un témoignage qui contredisait un autre témoignage rendu devant la Commission ; forcément un des deux témoins ne disait pas toute la vérité », fait-elle valoir.

Peu après l'arrestation de François Thériault, la SQ a tenu à rappeler que cette mise en accusation ne mettait pas en cause l'immunité des personnes qui témoignent devant la commissaire France Charbonneau.

Une précision que le criminaliste Jean-Claude Hébert a également tenu à faire. « L'immunité existe sauf pour les questions de parjure », indique-t-il. « La preuve devra toutefois corroborer le fait que la personne a sciemment et volontairement dit des choses devant une autorité, sous serment, en vue de tromper », précise Me Hébert.

Cependant, puisque les témoignages de personnes traduites devant la commission ne peuvent être utilisés comme preuves au cours d'un procès criminel, le témoignage de Lino Zambito ne pourra être utilisé dans cette cause de parjure et d'entrave.

Selon Martine Valois, la peine maximale pour ce type de crime est de 14 ans de prison.



PHOTO ÉDOUARD PLANTE-FRÉCHETTE, LA PRESSE

Surveillant de chantier pour la Ville de Montréal, François Thériault, 54 ans, a été arrêté hier matin à sa résidence à Laval. Il fait face à un chef d'accusation de parjure et à deux autres d'entrave à la justice.

Autant de puissance à si bas prix…
Du jamais vu !
eureka!
THE BOSS by eureka!
THE BOSS ÉDITION SPÉCIALE
CV3291Q
SYSTÈME D'ASPIRATION COMPLET
• Cuve à poussière de 31 litres à verrouillage par rotation
• Filtration TriumphTM HEPA / Filtration des odeurs par Arm & Hammer | Système hybride avec ou sans sac
• Corps en ABS durable
600 PUISSANCE WATTS-AIR
Quantité limitée. Hâtez-vous !
SEULEMENT 499 $
Couture et aspirateurs Martin .com
77 Robinson Sud, Granby
450 375-1821
Service de couturière sur place
www.coutureaspirateurmartin.com
3100051

Joyeuses Fêtes de L'équipe Béliveau
Jason Béliveau
Natalie Bernier
Courtiers immobiliers
Renaud Béliveau
RE/MAX PROFESSIONNEL INC.
Agence immobilière
450 378-4120
Cell.: 450 525-2977 • Cell.: 450 525-5323 • Cell.: 450 777-6743
3085012

ÉQUIPE CHRISTIAN LALUMIÈRE
Contactez l'agent à votre hauteur !
450 378.4120
www.christianlalumiere.ca
RE/MAX Professionnel C.L.
Agence immobilière
Christian LaLumière
courtier immobilier agréé
2661728

PLOMBERIE SABOURIN
Le #1
PPF
632, rue Dufferin, Granby
450 372-1138
plomberiesabourin.com
3068478

PROCÈS DU MAQUILLEUR DE L'HORREUR

« En quoi est-ce de l'art ? »

— Me Geneviève Dagenais

CHRISTIANE DESJARDINS
La Presse

MONTRÉAL — Rémy Couture est un maquilleur de talent et il a le droit de pratiquer son art. Là n'est pas le problème. Ce que le ministère public lui reproche, c'est la nature des images qu'il a mises en circulation. Ces images de femmes torturées, agressées sexuellement et tuées peuvent nourrir les fantasmes des esprits déviants.

C'est ce qui se dégage de la plaidoirie que la procureure de la Couronne Geneviève Dagenais a livrée, hier après-midi, au procès du maquilleur Rémy Couture. Me Dagenais a signalé d'emblée qu'il n'y avait pas de « complot » de la Couronne, de la police et des experts contre lui. S'il se retrouve accusé aujourd'hui, c'est qu'il a diffusé du matériel « tellement choquant » sur le web qu'un internaute en Autriche a fait une plainte en 2005. Le dossier a été réactivé en 2009 et a mené à son arrestation.

M. Couture s'est mis dans la tête d'un tueur en série pour créer son œuvre. « Tous les sujets correspondent à des paraphilies. C'est un catalogue de ce qui excite les déviants sexuels. Ces images peuvent causer un préjudice à la société, a dit la procureure. On y voit aussi un enfant se faire battre à coups de batte de baseball, égorger et mettre dans un sac. En quoi est-ce de l'art ? » a-t-elle lancé, avant de demander au jury de tracer une ligne pour la sécurité du public.

Me Robert Doré, avocat de l'accusé, a pour sa part soutenu qu'il faut laisser les artistes s'exprimer et ne pas les exposer à des poursuites criminelles ou civiles. Il a dit au jury que ce procès est d'intérêt national parce qu'il met en question la liberté d'expression. Il a admis que le matériel de M. Couture n'est pas pour tout le monde. Lui-même n'est pas friand du genre, tandis que d'autres en redemandent. Les artistes sont à l'avant-garde de la société, a-t-il fait valoir : ce qui peut choquer à un moment peut ne plus choquer 20 ans plus tard. Les impressionnistes, en leur temps, étaient très mal vus. Il a repris ce mot célèbre attribué à Voltaire : « Je ne suis pas d'accord avec ce que vous dites, mais je me battrai jusqu'à la mort pour que vous puissiez le dire. »

Les deux avocats se sont aussi employés à miner la crédibilité des experts de l'autre partie.

M. Couture est accusé de corruption de mœurs ainsi que de fabrication, de possession et de distribution de matériel obscène. L'homme de 35 ans, qui se spécialise en maquillage d'effets spéciaux, a été arrêté le 29 octobre 2009. Les plaintes provenaient de deux internautes européens choqués par le matériel que M. Couture avait mis en ligne sur son site, InnerDepravity. Pour ce dernier, il s'agissait d'une sorte de portfolio de son travail.

Le jury de sept femmes et cinq hommes commencera à délibérer aujourd'hui, quand le juge Claude Champagne aura fini de leur donner ses directives.

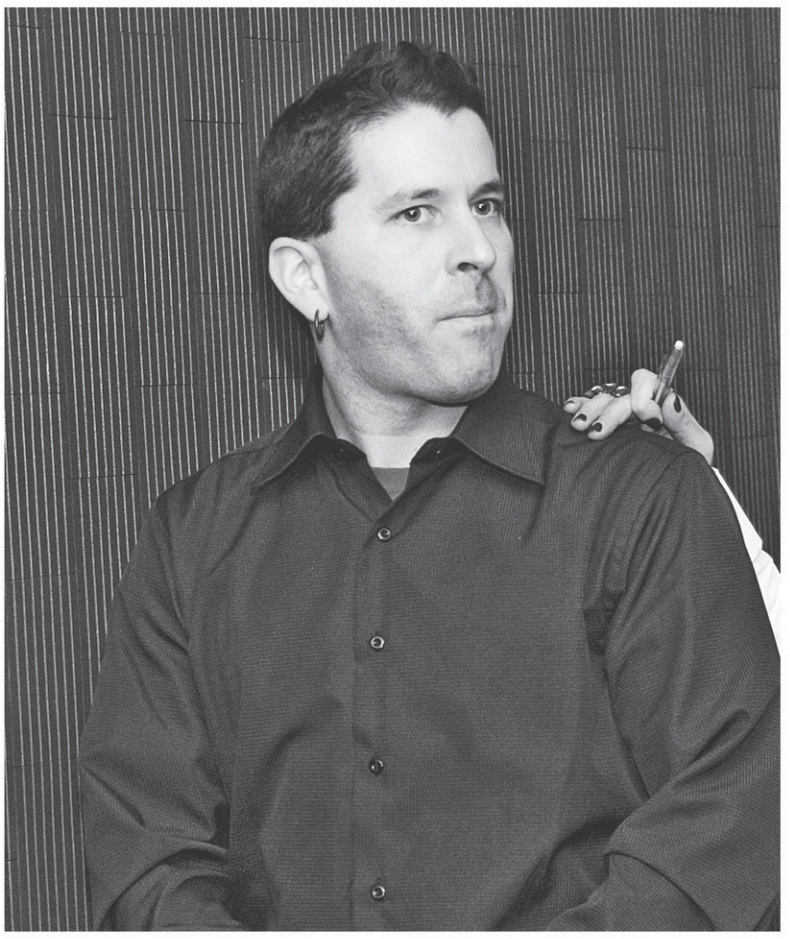


PHOTO ARCHIVES LA PRESSE

L'accusé, Rémy Couture.



24 décembre :
Table d'hôte de Noël avec chansonnier
à partir de
29,95 $
(3 services)

25 décembre :
Brunch de Noël avec Père Noël et cadeaux, de 10 h à 11 h
à partir de
23,95 $

Nouvel An !
PLACES LIMITÉES
SUR RÉSERVATION SEULEMENT
À partir de 18 h 30 : cocktail et canapés
Table d'hôte gourmande des Fêtes, 6 services
Champagne et gâteries à minuit
Musique – Éclairage – D.J.

FORFAIT ST-SYLVESTRE
Soirée, hébergement et brunch
Brunch gastronomique du Nouvel An
179,95 $ par pers.
• Forfait complet Occ. double
• Service inclus
ou
99 $ par pers.
• Soirée seulement
• Service inclus
• Certaines conditions s'appliquent. Ne peut être jumelé à aucune autre promotion. (Taxes et service en sus)

Le Picollo
restaurant - bistro - bar
Réservez dès maintenant !
ST-CHRISTOPHE Hôtel-Boutique & Spa
450 405-4782
www.hotelstchristophe.com
3064827



LE BOTTIN D'ICI
LE PLUS COMPLET
QUE TOUT LE MONDE
CONNAÎT
450 777-1152
2013-L

Restaurant
le St-Martin
Fine cuisine
L'endroit où c'est différent vous propose un menu 6 services le **lundi 31 décembre**, avec un des chefs les plus renommés
JEAN-MARC FAUCHEUX.
Une étape gastronomique incontournable à Knowlton.
8, route 243 Sud, Knowlton
(Direction Bolton Ouest)
Réservez dès maintenant !
Réservations :
450 243-6584
Ouvert du jeudi au dimanche
3094175

ROCHELEAU «BOXING DAY» = PRIX EMPLOYÉ

du 17 au 27 décembre 2012

Stock	Modèle	PDSF	Prix employé
32-412	Sonic	19 575 $	16 277 $
32-424	Sonic	25 319 $	21 377 $
32-459	Sonic	17 090 $	14 078 $
32-354	Cruze	20 560 $	17 267 $
32-387	Cruze	20 560 $	17 267 $
32-420	Cruze	20 955 $	17 579 $
32-407	Cruze	25 015 $	21 048 $
32-374	Cruze	22 950 $	19 221 $
32-392	Cruze	22 250 $	18 548 $
32-344	Cruze	20 560 $	17 267 $
32-346	Cruze	20 755 $	17 491 $
32-350	Cruze	17 150 $	14 142 $
32-341	Cruze VENDU	20 560 $	17 267 $
32-464	Cruze	22 570 $	18 886 $
32-468	Cruze	17 345 $	14 595 $

LIQUIDATION 2012

• AUSSI TAUX À 2,99 % JUSQU'À 84 MOIS

32-465	Verano	25 949 $	23 420 $
32-446	Malibu	29 215 $	22 155 $
32-285	Orlando	26 620 $	20 013 $
32-276	Orlando	31 420 $	24 589 $
32-249	Orlando VENDU	28 030 $	21 317 $
32-253	Terrain	29 835 $	25 351 $
32-416	Terrain	29 990 $	25 494 $
32-321	Terrain	30 370 $	25 829 $

PLUS RABAIS ÉTUDIANT DE 500 $
ET ADIEU BAZOU JUSQU'À 2 500 $



www.rocheleauchevrolet.com

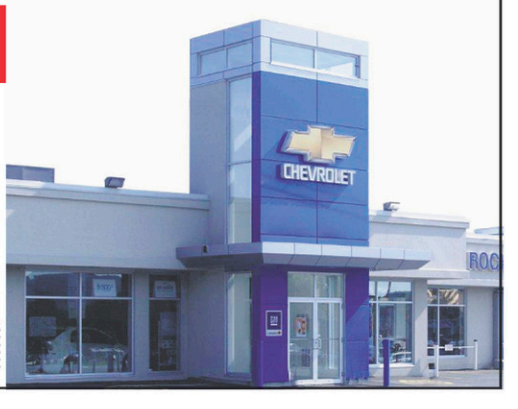
ROCHELEAU

GMC

CHEVROLET, ET FIER DE L'ÊTRE.

LA MEILLEURE PROTECTION AU PAYS
5 ANS • GARANTIE LIMITÉE SUR LES COMPOSANTS DU GROUPE MOTOPROPULSEUR
160 000 KM • ASSISTANCE ROUTIÈRE • TRANSPORT DE COURTOISIE
* SELON LA PREMIÈRE ÉVENTUALITÉ. CAMIONS POIDS MOYEN EXCLUS. DÉTAILS SUR LA GARANTIE LIMITÉE CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE.

434, rue Rivière, Cowansville
450 263-1541



3099657

TRIBUNAUX

Le niqab permis dans certaines situations

OTTAWA (LA PRESSE CANADIENNE) — Les femmes portant le niqab pourront témoigner sans être forcées de dévoiler leur visage, mais seulement dans certaines situations, a tranché la Cour suprême du Canada hier, dans un jugement très partagé.

L'affaire met en cause une jeune femme portant le niqab, un voile doté d'une mince fente ne laissant paraître que les yeux, qui a porté plainte pour agression sexuelle contre un oncle et un cousin en 2007.

La femme de Toronto n'est identifiée que par les initiales N.S. en raison d'une ordonnance de non-publication. Elle affirme avoir été agressée enfant sur une période de quatre ans par ces deux hommes.



PHOTO ARCHIVES LA PRESSE

À quelques détails près, la Cour suprême a maintenu hier que l'obligation de retirer le voile d'un témoin demeurerait du cas par cas.

Lors de l'enquête préliminaire sur cette affaire, elle a refusé pour des motifs religieux de retirer son voile comme l'exigeait le juge. Les accusés faisaient valoir pour leur part qu'il était important de pouvoir observer les expressions faciales de la victime présumée lors de son contre-interrogatoire afin d'avoir accès à un procès juste.

La cause est montée jusqu'en Cour d'appel ontarienne, qui a statué que les témoignages devaient se faire à découvert, mais seulement dans les cas où le port du voile altérait le droit à un procès équitable pour les accusés. Le tribunal dressait une liste de critères à évaluer en fonction de la situation.

À quelques détails près, la Cour suprême a maintenu hier que l'obligation de retirer le voile d'un témoin demeurerait du cas par cas.

Dans le cas précis de N. S., c'est un véritable retour à la case départ. Elle devra faire valoir au juge de première instance qu'elle remplit les critères formulés par le plus haut tribunal du pays pour porter en cour son niqab. La poursuite contre ses deux proches pourra éventuellement reprendre une fois cette question réglée.

Décision partagée

Son histoire avait divisé une bonne partie de la population, et les juges de la Cour suprême n'ont pas fait exception, comme l'illustre la décision partagée 4-2-1.

N. S. et les coaccusés avaient fait entendre leurs arguments sur la question en décembre l'an dernier. Des groupes de femmes s'étaient rangés derrière N. S., affirmant que d'obliger les musulmanes portant le niqab à dévoiler leur visage aurait pour effet de les décourager à porter plainte contre leurs agresseurs.

XPLORNET
1 888 978-2499
PROMOTION DES FÊTES
Recevez un CRÉDIT 50 $ lors de l'achat dans n'importe quel **service 4G de Xplornet** avec un contrat de 3 ans
QUANTITÉ LIMITÉE
XPLORNET
*Obtenez 30Go de bande passante supplémentaire pour seulement 5 $/mois
*Installation de base GRATUITE
PROFITEZ DE L'ESSAI 30 JOURS SANS RISQUE
*Promotion additionnelle avec activation d'un nouveau client SHAWDIRECT (télé par satellite)
Certaines conditions s'appliquent. Détails en magasin.
VISION FUTURE DE L'ESTRIE ENR.
(Division RTR Électronique)
303 Robinson Sud, Granby 450 378-2499
3101494

Téléphones intelligents à 0 $[1], PLUS un cadeau-boni allant jusqu'à 100 $.[2]
Avec les téléphones sélectionnés.
Dépêchez-vous d'en profiter!
BlackBerry MD Curve MC 9320
Samsung Galaxy S II MC X
Koodo MC
Ça sonne bien
L'offre prend fin le 31 décembre 2012.
BEST BUY FUTURE SHOP BOUTIQUE MOBILE Walmart
(1) Prix avec la Balance. Balance assujettie à une approbation du crédit. (2) Le cadeau-boni variera selon l'endroit où est fait l'achat et la valeur du téléphone. Détails en magasin. Cadeau-boni offert avec nouvelles activations seulement. Jusqu'à épuisement des stocks.
boutique Koodo
Région de Montréal
Carrefour Angrignon
Carrefour du Nord
Carrefour Laval
Centre Eaton
Centre Laval
Centre Rockland
Fairview Pointe Claire
Galeries d'Anjou
Galeries Joliette
Galeries Rive Nord
Jardins Dorval
Le Boulevard
Mail Champlain
Place Alexis Nihon
Place Longueuil
Place Montréal Trust
Place Rosemère
Place Versailles
Place Vertu
Promenades St-Bruno
Région de Québec
Galeries Chagnon
Galeries de la Capitale
Laurier Québec
Place Fleur de Lys
Promenades Beauport
Ailleurs dans la province
Carrefour de l'Estrie, Sherbrooke
Carrefour Richelieu, St-Jean-sur-Richelieu
Centre Alma, Alma
Centre Valleyfield, Salaberry-de-Valleyfield
Galeries de Granby, Granby
Galeries de Hull, Hull
Galeries St-Hyacinthe, St-Hyacinthe
Galeries Terrebonne, Terrebonne
La Grande Place des Bois-Francs, Victoriaville
Les Rivières, Trois-Rivières
Place du Royaume, Chicoutimi
Promenades de l'Outaouais, Gatineau
Promenades de Sorel, Sorel-Tracy
Promenades Drummondville, Drummondville

Du bonbon pour les sectes

PHILIPPE TEISCEIRA-LESSARD
La Presse

Le principal service québécois d'aide aux proches de personnes prises entre les griffes de sectes est débordé d'appels liés à la fin du monde, que les Mayas ont prétendument annoncée pour aujourd'hui.

« Depuis les 32 dernières années à Info-Secte, j'entends parler de prédictions sur l'imminence de la fin du monde », affirme Mike Kropveld, président de l'organisme, dans son dernier bulletin d'information. « Cette fois-ci, c'est encore plus effrayant. »

M. Kropveld assure que « c'est la première fois » que les appels sont aussi nombreux, notamment de la part de parents qui s'inquiètent pour des membres de leur famille.

Des professeurs ont aussi joint M. Kropveld afin de pouvoir répondre efficacement aux questionnements de certains élèves. « Ils sont conscients que ça inquiète certains de leurs étudiants », a-t-il expliqué.

Un moyen de fidélisation

« La fin du monde, c'est un sujet qui existe dans les croyances de plusieurs mouvements, mais ils n'ont pas nécessairement de date précise », relate le président d'Info-Secte. Tout le battage autour de la date du 21 décembre fournit un moment précis à ceux qui croient à son imminence.

Mike Kropveld explique que la popularité de cette croyance tient notamment à son utilité pour les gourous de tout acabit. Il s'agirait d'un excellent moyen de fidéliser des adeptes en leur inspirant un « sens d'urgence ».

« Si je vous dis que dans 200 ans, il y aura la fin du monde, est-ce que ça va vous préoccuper ? Et si je vous dis que ça va arriver bientôt et que vous avez une chance d'être protégé ? a-t-il illustré. Ça encourage les gens à appartenir [à une secte] pour être sauvés. »

Serge Larivée, professeur en psychoéducation de l'Université de Montréal, souligne d'ailleurs que les membres de sectes sont toujours plus disposés à croire à ce type de fabulations. « Ce sont habituellement des gens qui sont faibles, qui vivent des choses difficiles, qui ont besoin d'être entourés, affirme le professeur en entrevue téléphonique. C'est toujours plus facile de croire que de réfléchir. »

De plus, pour les gourous, il s'agit d'un bon moyen de faire des profits.

« Il peut y avoir des séminaires, des voyages » offerts aux membres de sectes pour se préparer, a pu constater Mike Kropveld au cours de ses enquêtes. Et si la fin du monde est de toute façon inévitable et rapprochée, à quoi peut bien servir l'argent ? « Ils vont dire que c'est mieux de l'investir dans quelque chose » qui peut aider à sauver des individus, explique l'expert du mouvement sectaire.

La cohérence à tout prix

Dès demain, l'atterrissage pourrait être douloureux pour tous ceux qui ont cru que leur dernière heure était venue.

Selon M. Larivée, ils pourraient bien se retrouver en situation de « dissonance cognitive ». C'est ce qui se produit quand le cerveau entre en contradiction profonde avec lui-même.

« Il n'y aura pas de fin du monde. Et ce qui est intéressant, c'est de voir comment vont réagir les gens qui y ont cru, affirme le professeur. Le cerveau a besoin de cohérence pour fonctionner. »

Il prévoit que ces individus trouveront mille et une raisons pour expliquer que rien ne s'est produit.

« On a prié très fort et Dieu nous a sauvés » ou encore « ce n'était pas la fin du monde matériel et on est maintenant dans une nouvelle ère plus spirituelle » risquent de se retrouver parmi les excuses les plus populaires, selon lui.

« Quand le cerveau est pris en flagrante contradiction, il doit retomber sur ses pattes. »

Les survivalistes, ou preppers

Éparpillés un peu partout sur la planète, des milliers de personnes se préparent au pire : on les appelle les survivalistes, ou preppers en anglais.

Ils prennent des mesures concrètes pour se préparer aux cataclysmes qui pourraient accompagner la fin du monde. Bunkers antinucléaires, arches de Noé modernes pour survivre à un nouveau déluge ou quantité astronomique de vivres afin d'être autonomes pendant des mois, rien n'est trop cher pour ces personnes convaincues d'être en mesure de survivre à l'apocalypse.

Les survivalistes se voient habituellement comme des personnes tout simplement plus prévoyantes que les autres. « L'illuminé, c'est celui qui pense que rien ne peut changer sinon pour le mieux, qu'il est protégé à 100 % par la société et qui se dit que le gouvernement ne laisserait jamais tomber sa population », fait valoir Victor, qui gère le site survivaliste PréparationQuébec.com.

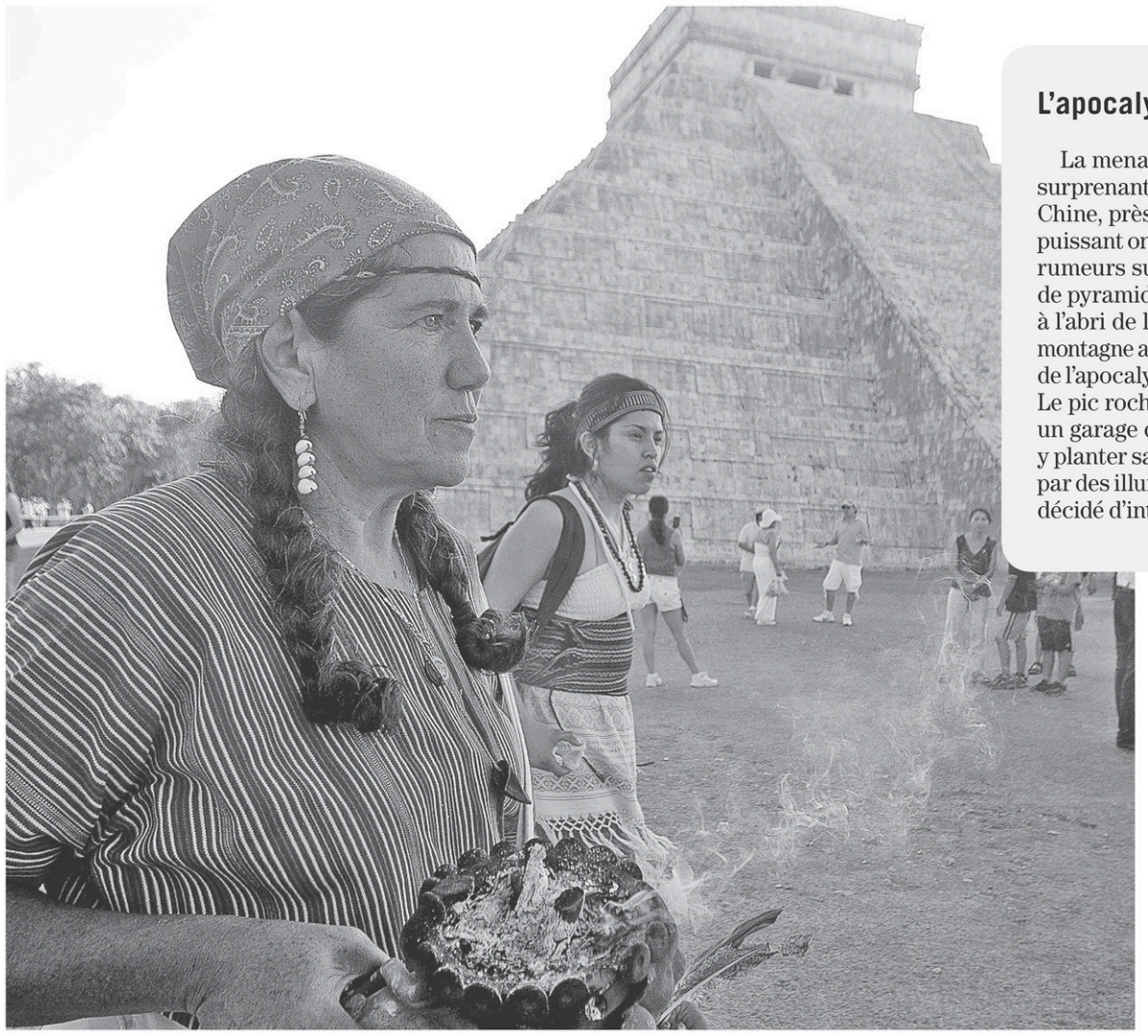


PHOTO AFP

Des touristes visitent un site archéologique au Yucatan, Mexique, où l'on s'apprête à célébrer le 21 décembre.

L'apocalypse dans le monde

La menace de fin du monde donne lieu à des histoires plus surprenantes les unes que les autres partout sur la planète. En Chine, près de 1000 membres de la secte chrétienne Dieu tout-puissant ont été arrêtés et détenus parce qu'ils propageaient des rumeurs sur l'apocalypse. En Serbie, une montagne en forme de pyramide qui, grâce à des ondes électromagnétiques, serait à l'abri de la fin du monde, attire les foules. Le seul hôtel de la montagne affiche complet depuis des mois. En France, des tenants de l'apocalypse croient que Bugarach, dans l'Aude, sera épargné. Le pic rocheux qui surplombe le village à 1230 m serait en fait un garage d'extraterrestres. Certains sont persuadés qu'il faut y planter sa tente pour survivre. Afin de ne « pas être embêtées par des illuminés et les sectes apocalyptiques », les autorités ont décidé d'interdire l'accès au pic.

La Toile s'emballe

La machine à rumeurs s'est emballée sur l'internet à l'approche de la date fatidique. Des centaines de blogues et de sites web prédisent la fin du monde et aident ceux qui y croient à y faire face. Aux États-Unis, le site www.december212 012.com, qui se présente comme le site officiel de la fin du monde, recense tout ce qui a été écrit sur la question. On y fait aussi une recension des récentes catastrophes, qui ne seraient que des étapes, selon les croyants, vers la journée d'aujourd'hui. À Montréal, quelques blogues ont vu le jour. Les internautes y échangent des trucs afin de se préparer au pire. On suggère de se procurer nourriture et eau. Sur un forum consacré aux survivalistes et géré par le groupe Doomsday Preppers, un membre s'inquiète : « Je n'y croyais pas vraiment, mais depuis quelques mois, je vois plein de trucs bizarres. » Un autre demande : « Quel est l'endroit le plus sûr à Montréal ? » Le blogue 2012fin.com présente un compte à rebours. On précise sur la page d'accueil que le but du site n'est « pas de créer un vent de panique ». On ajoute toutefois qu'au solstice de l'hiver 2012, les Mayas « confirment sans équivoque la fin du monde tel que nous le connaissons aujourd'hui ».

Fêter pour oublier

S'il faut mourir, aussi bien mourir en prenant un coup. C'est du moins le message véhiculé ces jours-ci par de nombreux bars, qui profitent de l'apocalypse pour faire un petit coup de marketing. « Ce vendredi, c'est l'endroit où se mettre à l'abri et faire la fête ! », annonce un bar de Griffintown. « Avis d'éviction. Party de fin du monde 2012 », titre une autre boîte de nuit sur ses prospectus. Des stations de radio ont aussi organisé des concours sur le même thème. « Que veux-tu faire avant la fin du monde ? » demande une station en Abitibi. Soumets une photo, une image ou un dessin et explique ton désir en quelques mots et cours la chance de gagner 500 $ pour fêter la continuité. »

— La Presse



Nouvelles accusations pour un cartel des égouts

MONTRÉAL (LA PRESSE) — Pendant que tous les yeux sont tournés vers les révélations de la commission Charbonneau sur l'existence d'un cartel dans la construction des égouts, le Bureau de la concurrence du Canada (BCC) poursuit son enquête sur un autre cartel lui aussi découvert dans les égouts de la grande région de Montréal. Ses enquêteurs viennent de porter 23 nouvelles accusations contre deux entrepreneurs déjà accusés après avoir découvert que leur stratagème pourrait avoir duré jusqu'en septembre 2011.

Le BCC a annoncé il y a un an qu'il avait découvert un cartel de six entreprises qui auraient truqué, en 2008 et 2009, des appels d'offres pour l'entretien des égouts de la grande région de Montréal. Depuis, les dirigeants de trois de ces sociétés, Canalisation Nord Américaine, MSC Réhabilitation et Colmatec, ont reconnu avoir comploté pour se partager des contrats de nettoyage des égouts dans la métropole et plusieurs villes de banlieue.

Les enquêteurs du BCC annoncent une nouvelle série d'accusations permettant de comprendre que le stratagème n'aurait finalement pas pris fin en 2009, mais qu'il aurait duré jusqu'en septembre 2011.

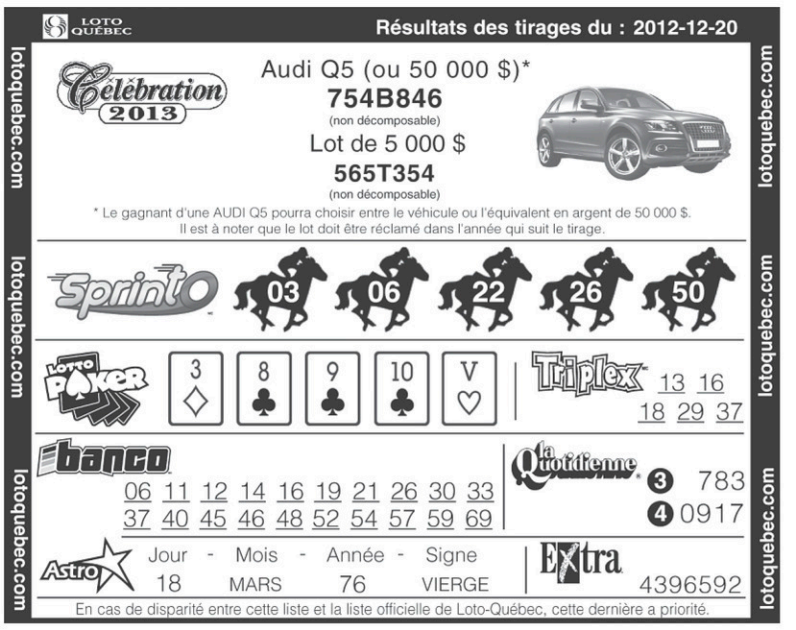
Daniel Kelly et Michel Chalifoux auraient comploté pour truquer 15 appels d'offres entre septembre 2009 et septembre 2011 pour des contrats d'une valeur de 750 000 $. Ainsi, 16 accusations s'ajoutent aux 28 portées contre Daniel Kelly en novembre 2011. Quant à Michel Chalifoux, 7 nouvelles accusations viennent s'ajouter aux 23 qui pesaient déjà sur lui.

Fait à souligner, les peines pour le truquage des appels d'offres se sont alourdies depuis mars 2009. Le duo pourrait donc payer son stratagème d'une peine pouvant aller jusqu'à 14 ans de prison.

Le BCC souligne que le truquage des appels d'offres finit généralement par coûter cher aux contribuables. « Des études récentes semblent indiquer que le truquage d'offres entraîne généralement une augmentation du prix des produits et services d'environ 20 %, laquelle augmentation est refilée en fin de compte à la population », précise le Bureau de la concurrence.

Ces 15 nouvelles accusations qui s'ajoutent aux 37 portées en novembre 2011 portent à 4 millions la valeur des contrats que ce cartel aurait truqués.







» EN BREF

Marois lance son comité de sages

LA PRESSE — Malgré les critiques, le comité de sages créé par Pauline Marois pour examiner les nominations partisanes ne touchera pas aux sociétés d'État ni aux actions des précédents gouvernements péquistes. Il ne se penchera que sur les 10 dernières années, soit celles du règne de Jean Charest. Ce comité a été lancé en réaction à la controverse sur la double nomination du nouveau délégué général du Québec à New York, André Boisclair. La première ministre a annoncé mercredi soir la composition de son « comité sur les conditions d'emploi offertes aux titulaires en provenance de l'extérieur qui accèdent à des emplois supérieurs dans la fonction publique ». Il sera finalement composé de quatre personnes, et non de trois : Pierre Bernier, André Perrault, Francine Roy et Diane Wilhelmy. Ils ont travaillé autant dans le public que dans le privé. Le comité doit examiner les nominations partisanes et formuler des recommandations sur la rémunération et les conditions de travail, les allocations de fin de mandat, la sécurité d'emploi et le renouvellement prématuré d'un poste à la fin du mandat d'un gouvernement.



L'équipe de votre Caisse Desjardins de Granby–Haute-Yamaska vous souhaite ses meilleurs vœux de bonheur, santé et prospérité en cette période des Fêtes ainsi que de beaux moments en compagnie de ceux qui vous sont chers.

Horaire de la période des Fêtes

24 et 31 décembre 2012 : Fermeture à 15 h
25 et 26 décembre 2012 : Fermé
1er et 2 janvier 2013 : Fermé

Desjardins
Caisse de Granby–
Haute-Yamaska

Coopérer pour créer l'avenir

450 777-5353
desjardinsghy.com

SUIVEZ-NOUS SUR
facebook

Mandela a été très malade, mais il répond bien aux traitements

JOHANNESBOURG (ASSOCIATED PRESS) — Nelson Mandela a été gravement malade, mais son état de santé s'est progressivement amélioré au cours des derniers jours, après avoir souffert d'une infection pulmonaire et avoir été opéré pour des calculs biliaires, a annoncé hier le président sud-africain, Jacob Zuma.

Il s'agit de la première confirmation officielle de la gravité de l'état de l'ancien président sud-africain, qui survient 13 jours après son hospitalisation dans la capitale, Pretoria.

Le gouvernement avait précédemment affirmé que M. Mandela, âgé de 94 ans, subissait des tests médicaux, et les informations diffusées par la suite ont été laconiques et parfois contradictoires.

« Son état était sérieux, mais il répond bien aux traitements et son état s'est amélioré progressivement au cours des derniers jours », a dit M. Zuma à la clôture de la conférence du Congrès national africain (ANC), le parti au pouvoir.

» BONNE FÊTE

Joyeux anniversaire de naissance à: Naomie Paquin, Roxton Pond; Kaven Therrien, Mégantic; Benjamin Daigneault, Brigham; Gilberte Beaudoin, Granby; Carl Favreau, Roxton Fall; Gisèle Thibodeau Couture, Granby; Marie Coppieters Bouthillier, St-Alphonse; Bernard Dame, Granby; Yvon Dubuc, Granby; François Laguë, Bromptonville; Marjorie Dépôt, Roxton Falls; Yvon Dépôt, Acton Vale; Henriette St-Pierre, Acton Vale; Sébastien Marceau, Granby; Monique Bousquet, Granby; Noël Favreau, Béthanie; Vicky Robert, St-Pie; Denis Rainville, St-Hyacinthe; Marie-Claire Choinière, Granby. **(Pour souligner un anniversaire, il vous suffit d'appeler la veille entre 8h et 12h, du lundi au jeudi, au 450 375-4555, poste 255.)**









Certaines choses ne sont pas du luxe. Elles sont nécessaires. Si vous en avez besoin, nous y avons pensé et les avons incluses, de série, dans chacun des Lincoln MKX 2013. Pour nos concurrents, ces caractéristiques sont en option. N'est-ce pas le temps de constater la différence Lincoln?

	Lincoln MKX 2013Δ	Lexus RX 350 2013Δ	Acura MDX 2013Δ	Cadillac SRX 2013Δ à traction avant
Moteur	**V6 de 3,7 L**	V6 de 3,5 L	V6 de 3,7 L	V6 de 3,6 L
Puissance	**305 ch à 6 500 tr/min**	270 ch à 6 200 tr/min	300 ch à 6 300 tr/min	308 ch à 6 800 tr/min
Traction intégrale	**De série**	De série	De série	En option
Sièges avant chauffants/refroidissants	**De série**	En option	Sièges chauffants de série. Sièges refroidissants en option.	Sièges chauffants de série. Sièges refroidissants en option sur la version à traction intégrale seulement.
Phares adaptatifs	**De série**	S.O.	S.O.	En option sur la version à traction intégrale seulement.
Sonar et caméra de recul	**De série***	En option	De série	En option
Système de communication à commande vocale	**De série - SYNC®†**	De série	De série	De série
Écran tactile ACL de 8 po	**De série – MyLincoln Touch℠†**	S.O. – L'écran de 8 po n'est pas tactile.	S.O. - L'écran livrable n'est pas tactile.	De série

DÈS MAINTENANT

OBTENEZ 0 % TAUX ANNUEL À L'ACHAT‡ OU À LA LOCATION‡‡ JUSQU'À 48 MOIS

SUR LES MODÈLES 2013 NEUFS SÉLECTIONNÉS.
Frais de transport et taxe sur le climatiseur inclus. Taxes en sus. Aucun dépôt de garantie[1]. Package 100A.

ET

JUSQU'À 1500 $** EN RABAIS DU CONSTRUCTEUR
SUR LA PLUPART DES MODÈLES NEUFS SÉLECTIONNÉS.

PLUS

LES MEMBRES COSTCO ADMISSIBLES OBTIENNENT UN RABAIS ADDITIONNEL DE 1000 $‡‡

Toutes les offres sont valides jusqu'au 2 janvier 2013.
Visitez votre concessionnaire Lincoln ou ladifferencelincoln.ca dès aujourd'hui et prenez le volant de la nouvelle norme en matière de luxe.

L'INTELLIGENCE D'ALLER AU-DELÀ DU LUXE.
LINCOLNCANADA.COM

LINCOLN

Les véhicules illustrés peuvent être dotés d'équipements offerts en option. Les concessionnaires peuvent vendre ou louer à prix moindre. Ces offres sont d'une durée limitée et peuvent être annulées en tout temps sans préavis. Ces offres s'adressent à des particuliers admissibles uniquement, sur approbation du crédit par Crédit Ford. Certains clients pourraient ne pas être admissibles au taux d'intérêt annuel le plus bas. Ces offres excluent les frais d'immatriculation, les assurances, le plein de carburant, l'inscription au RDPRM (pour les véhicules loués ou financés), la taxe écologique sur les pneus neufs, la TPS et la TVQ, les frais pour insuffisance de provision (le cas échéant), l'usure excessive et les frais de retard de paiement. Tous les prix sont appliqués à partir du prix de détail suggéré par le constructeur (PDSC). Pour obtenir tous les détails, consultez votre concessionnaire Lincoln, ou appelez le Centre des relations avec la clientèle Lincoln au 1 800 387-9333. [1] Obtenez un taux de financement de 0 % à l'achat d'un Lincoln MKX 2013 à traction intégrale neuf pour un terme maximal de 72 mois, sur approbation du crédit par Crédit Ford. Certains clients pourraient ne pas être admissibles au taux d'intérêt annuel le plus bas. Par exemple, achetez un MKX 2013 à traction intégrale d'une valeur de 49 350 $ au taux d'intérêt annuel de 0 % pour un terme de 72 mois, la mensualité exigible, dans le cas où un acompte de 0 $ est versé ou qu'un véhicule d'une valeur équivalente est offert en échange, sera de 685,42 $, le coût d'emprunt est de 0 $ ou le taux d'intérêt de 0 %, pour une somme totale remboursable de 49 350 $. (cette offre peut être combinée à la plupart des offres aux consommateurs faites par Ford du Canada Limitée, soit au moment de la commande à l'usine (le véhicule doit être commandé durant la période de l'offre), soit au moment de la livraison, mais non les deux. Un acompte sur les offres de financement à l'achat pourrait être exigé en fonction de l'approbation du crédit par Crédit Ford. Les taxes sont exigibles sur le montant total du prix à l'achat, après déduction de tout rajustement de prix. ** Jusqu'au 2 janvier 2013, recevez 1 500 $ / 7 500 $ / 8 500 $ / 10 000 $ en rabais du constructeur à l'achat ou à la location d'un Lincoln [MKX / MKS / MKT] 2013 / [MKZ / MKX / Navigator] 2012 / MKT 2012 / MKS 2012. Cette offre peut être combinée à la plupart des offres aux consommateurs faites par Ford du Canada Limitée, soit au moment de la commande à l'usine (le véhicule doit être commandé durant la période de l'offre), soit au moment de la livraison, mais non les deux. †† Obtenez un taux d'intérêt annuel de 0 % à la location d'un Lincoln MKX / MKS / MKT 2013 pour un terme maximal de 48 mois sur approbation du crédit par Crédit Ford. Par exemple, louez un véhicule d'une valeur équivalente est offert en échange, sera de 390,69 $, pour une obligation locative totale de 25 753,12 $ et la valeur de rachat optionnel sera de 19 247 $. Les frais de location seront de 0 $ ou le taux d'intérêt de 0 %. Les taxes sont exigibles sur le montant total du prix de financement à la location, après déduction de tout rajustement de prix. Certaines conditions et une limite de 80 000 / 64 000 / 80 000 kilomètres sur une période de 48 mois s'appliquent. Un coût de 0,16 $ par kilomètre, plus les taxes applicables, s'applique au-delà de la limite permise. ** Obtenez un taux d'intérêt annuel de 0 % à la location d'un Lincoln MKX 2013 à traction intégrale pour un terme maximal de 48 mois sur approbation du crédit par Crédit Ford. Louez un MKX à traction intégrale d'une valeur totale de 28 543 $ et la valeur de rachat optionnel sera de 19 247 $. Les frais de location seront de 0 $ ou le taux d'intérêt de 0 %. L'offre inclut un rabais du constructeur de 1 500 $. Cette offre peut être combinée à la plupart des offres aux consommateurs faites par Ford du Canada Limitée, soit au moment de la commande à l'usine (le véhicule doit être commandé durant la période de l'offre), soit au moment de la livraison, mais non les deux. Les taxes sont exigibles sur le montant total du prix de financement à la location, après déduction de tout rajustement de prix. Certaines conditions et une limite de 80 000 kilomètres sur une période de 48 mois s'appliquent. Un coût de 0,16 $ par kilomètre, plus les taxes applicables, s'applique au-delà de la limite permise. ‡ Obtenez un taux d'intérêt annuel de 0 % pour un terme maximal de 72 mois sur approbation du crédit par Crédit Ford. Par exemple, louez un véhicule d'une valeur équivalente est offert en échange, sera de 390,69 $, pour une obligation locative totale de 28 543,12 $ et la valeur de rachat optionnel sera de 19 247 $. Les frais de location seront de 0 $ ou le taux d'intérêt de 0 %. Les taxes sont exigibles sur le montant total du prix de financement à la location, après déduction de tout rajustement de prix. Certaines conditions et une limite de 80 000 kilomètres sur une période de 72 mois s'appliquent. Un coût de 0,16 $ par kilomètre, plus les taxes applicables, s'applique au-delà de la limite permise. ‡‡ Obtenez un taux d'intérêt annuel de 0 % à l'achat ou à la location d'un Lincoln [MKX / MKS / MKT] 2013 / [MKZ / MKX / Navigator] 2012 / MKT 2012 / MKS 2012, sur approbation du crédit par Crédit Ford. Par exemple, louez un véhicule d'une valeur équivalente est offert en échange, sera de 390,69 $, pour une obligation locative totale de 25 753,12 $ et la valeur de rachat optionnel sera de 19 247 $. Les frais de location seront de 0 $ ou le taux d'intérêt de 0 %. Les taxes sont exigibles sur le montant total du prix de financement à la location, après déduction de tout rajustement de prix. Certaines conditions et une limite de 80 000 kilomètres sur une période de 48 mois s'appliquent. Un coût de 0,16 $ par kilomètre, plus les taxes applicables, s'applique au-delà de la limite permise. ** Obtenez un taux d'intérêt annuel de 0 % à la location d'un Lincoln MKX 2013 à traction intégrale pour un terme maximal de 48 mois sur approbation du crédit par Crédit Ford. Louez un MKX à traction intégrale d'une valeur totale de 28 543 $ et la valeur de rachat optionnel sera de 19 247 $. Les frais de location seront de 0 $ ou le taux d'intérêt de 0 %. L'offre inclut un rabais du constructeur de 1 500 $. Cette offre peut être combinée à la plupart des offres aux consommateurs faites par Ford du Canada Limitée, soit au moment de la commande à l'usine (le véhicule doit être commandé durant la période de l'offre), soit au moment de la livraison, mais non les deux. Les taxes sont exigibles sur le montant total du prix de financement à la location, après déduction de tout rajustement de prix. Certaines conditions et une limite de 80 000 kilomètres sur une période de 48 mois s'appliquent. Un coût de 0,16 $ par kilomètre, plus les taxes applicables, s'applique au-delà de la limite permise. ‡ Obtenez un taux d'intérêt annuel de 0 % à l'achat ou à la location d'un Lincoln MKX / MKS / MKT 2013 pour un terme maximal de 48 mois sur approbation du crédit par Crédit Ford. Par exemple, louez un véhicule d'une valeur équivalente est offert en échange, sera de 390,69 $, pour une obligation locative totale de 25 753,12 $ et la valeur de rachat optionnel sera de 19 247 $. Les frais de location seront de 0 $ ou le taux d'intérêt de 0 %. Les taxes sont exigibles sur le montant total du prix de financement à la location, après déduction de tout rajustement de prix. Certaines conditions et une limite de 80 000 kilomètres sur une période de 48 mois s'appliquent. Un coût de 0,16 $ par kilomètre, plus les taxes applicables, s'applique au-delà de la limite permise. ‡‡ Obtenez un taux d'intérêt annuel de 0 % à l'achat ou à la location d'un Lincoln [MKX / MKS / MKT] 2013 / [MKZ / MKX / Navigator] 2012 / MKT 2012 / MKS 2012. Cette offre peut être combinée à la plupart des offres aux consommateurs faites par Ford du Canada Limitée, soit au moment de la commande à l'usine (le véhicule doit être commandé durant la période de l'offre), soit au moment de la livraison, mais non les deux. Les taxes sont exigibles sur le montant total du prix de financement à la location, après déduction de tout rajustement de prix. Certaines conditions et une limite de 80 000 kilomètres sur une période de 48 mois s'appliquent. Un coût de 0,16 $ par kilomètre, plus les taxes applicables, s'applique au-delà de la limite permise. ‡ Obtenez un taux d'intérêt annuel de 0 % à l'achat ou à la location d'un Lincoln MKX 2013 à traction intégrale pour un terme maximal de 48 mois sur approbation du crédit par Crédit Ford. Louez un MKX à traction intégrale d'une valeur totale de 28 543 $ et la valeur de rachat optionnel sera de 19 247 $. Les frais de location seront de 0 $ ou le taux d'intérêt de 0 %. L'offre inclut un rabais du constructeur de 1 500 $. Cette offre peut être combinée à la plupart des offres aux consommateurs faites par Ford du Canada Limitée, soit au moment de la commande à l'usine (le véhicule doit être commandé durant la période de l'offre), soit au moment de la livraison, mais non les deux. Les taxes sont exigibles sur le montant total du prix de financement à la location, après déduction de tout rajustement de prix. Certaines conditions et une limite de 80 000 kilomètres sur une période de 48 mois s'appliquent. Un coût de 0,16 $ par kilomètre, plus les taxes applicables, s'applique au-delà de la limite permise. ‡‡ Cette offre est en vigueur du 1er décembre 2012 au 31 janvier 2013 (« la période de l'offre ») et s'adresse aux résidants canadiens membres en règle de Costco, en date du 30 novembre 2012 ou avant. Profitez de cette offre aux membres de Costco de 1 000 $ CAN de rabais à l'achat ou à la location d'un (1) véhicule admissible par période de l'offre. Cette offre n'est valable que chez les concessionnaires participants et est assujettie à la disponibilité des véhicules, et peut être annulée ou modifiée en tout temps sans préavis. Une seule offre est applicable à l'achat ou à la location d'un (1) véhicule admissible par période de l'offre. Cette offre peut être combinée à la plupart des offres aux consommateurs faites par Ford du Canada Limitée, soit au moment de la commande à l'usine (le véhicule doit être commandé durant la période de l'offre), soit au moment de la livraison, mais non les deux. Les taxes s'appliquent avant la déduction de période du programme (l'« offre »). L'offre s'applique aux véhicules admissibles. Un véhicule admissible doit être livré ou commandé à l'usine durant la période du programme. Les taxes s'appliquent au prix total du véhicule admissible (y compris celui des accessoires et des options installées en usine) avant la déduction de l'offre. Cette offre est assujettie à la disponibilité des véhicules, des accessoires et des options installées en usine. Une seule offre est applicable à l'achat ou à la location des véhicules Lincoln neufs 2012 ou 2013 (« véhicules admissibles »), pendant la période du programme. Cette offre peut être combinée à la plupart des offres aux consommateurs faites par Ford du Canada au moment de la commande à l'usine ou de la livraison (mais pas dans les deux cas). Certaines conditions s'appliquent. Cette offre s'adresse aux résidants du Canada seulement. ♦ Les données sont établies selon les renseignements dont nous disposons au moment de l'impression. Les modèles faisant l'objet de la comparaison sont des modèles de base (à essence, non hybrides) dont plus de 1 000 unités ont été vendues au Canada, d'après les ventes répertoriées par R.L. Polk (cumul annuel jusqu'au mois de juin 2012) pour la catégorie des utilitaires intermédiaires haut de gamme. * Les caractéristiques d'aide à la conduite sont complémentaires et ne remplacent aucunement le bon jugement du conducteur. † La distraction du conducteur peut occasionner la perte de maîtrise du véhicule. N'utilisez les téléphones cellulaires et autres appareils, même ceux dotés de la commande vocale, que lorsque les conditions sont sécuritaires. Certaines fonctions exigent l'emploi d'appareils mobiles compatibles – consultez www.syncmaroute.com pour obtenir la liste des téléphones cellulaires, lecteurs multimédia et fonctions compatibles. Certaines fonctions ne sont pas accessibles lorsque les vitesses sont engagées. © 2012 Ford du Canada Limitée. Tous droits réservés.

SiriusXM

Les Recrues

DODGE

FIER COMMANDITAIRE DU HOCKEY MINEUR PARTOUT AU CANADA

VOUS POURRIEZ

GAGNER VOTRE VÉHICULE°

L'ÉVÉNEMENT DU

GRAND SOLDE BOXING

DU 21 DÉC. AU 2 JANV.

Aucun achat requis.



Dodge Dart R/T 2013 montrée**

LA TOUTE NOUVELLE DODGE DART

« QUAND ALFA ROMEO SE MÉTAMORPHOSE EN DODGE »

- ÉRIC LEFRANÇOIS, *LA PRESSE*

CONSOMMATION DE CARBURANT AUSSI BASSE QUE 4,8 L/100 KM SUR ROUTE

MODÈLE DODGE DART AERO^Δ

DODGE DART SE 2013

LA VOITURE LA PLUS ÉVOLUÉE DE SA CATÉGORIE SUR LE PLAN TECHNOLOGIQUE^√

TOP SAFETY PICK 2012 — «MEILLEUR CHOIX SÉCURITÉ» SELON L'IIHS

★★★★★ COTE DE SÉCURITÉ 5 ÉTOILES DE LA NHTSA AUX ESSAIS DE COLLISION LATÉRALE ET FRONTALE†

10 WARD'S Best Interiors (10 MEILLEURS INTÉRIEURS)

PRIX DE DÉPART : 15 995 $

+ 1 595 $ FRAIS DE TRANSPORT

PRIX TOUT INCLUS À PARTIR DE : 17 590 $‡

- Moteur Tigershark^MC 4 cylindres de 2 L à 160 ch
- L'habitacle le plus spacieux de sa catégorie^√
- Glaces, verrouillage et rétroviseurs à commande électrique
- Télédéverrouillage
- Phares projecteurs
- 10 sacs gonflables, 4 freins ABS à disque
- Système électronique d'antidérapage

LA DODGE DART 2013, C'EST AUSSI PLUS DE 100 000 FAÇONS DE LA PERSONNALISER* :

- 3 choix de moteurs, 3 choix de transmissions, 12 choix de couleurs, 5 niveaux de finition et 7 choix de roues disponibles
- Centre multimédia à écran tactile de 8,4 pouces disponible, exclusif à sa catégorie^√
- Roues de 18 pouces, volant chauffant, caméra de recul, démarrage sans clé Enter 'n Go^MC, phares à haute intensité et tuyau d'échappement sport double disponibles

OU

PROFITEZ DE NOTRE **SUPER OFFRE** DE **FIN D'ANNÉE**

AUCUN PAIEMENT POUR 90 JOURS♦

MODÈLE DODGE DART SE EXCLU

SUR D'AUTRES MODÈLES SÉLECTIONNÉS

PASSEZ CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE CHRYSLER | JEEP_MD | DODGE | RAM DU QUÉBEC

www.dodge.ca/offres

RAM DODGE CHRYSLER Jeep

SCANNER ICI POUR PLUS D'OFFRES

Le consommateur avisé lit les petits caractères : †, Δ, √, *, †. Les offres de cette annonce s'appliquent à la livraison au détail des modèles neufs sélectionnés achetés entre le 21 décembre 2012 et le 2 janvier 2013 auprès des concessionnaires participants et peuvent être modifiées ou prolongées sans préavis. Le transport (1 595 $) et la taxe sur le climatiseur (le cas échéant) sont compris dans le prix d'achat. Aucuns frais supplémentaires ne seront ajoutés aux prix tout inclus des véhicules annoncés. L'immatriculation, l'assurance, les droits sur les pneus neufs (15 $) et les taxes applicables sont en sus et seront exigés à la livraison. Un acompte peut être demandé. Le concessionnaire peut devoir échanger ou commander un véhicule (lorsque applicable). Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Voyez votre concessionnaire participant pour les détails et conditions. ‡ Le prix d'achat s'applique à la Dodge Dart SE 2013 (PFDH41 + 25A) : **17 590 $**. ** Prix du modèle montré : Dodge Dart R/T 2013 à disponibilité tardive (PFDS41 + 27S) : **25 250 $** (incluant un boni des Fêtes de 500 $). Les modèles montrés peuvent différer légèrement des modèles qui sont commercialisés au Canada. ° Aucun achat requis. Le concours prend fin le 2 janvier 2013 à 23 h 59. Ouvert aux résidents du Canada ayant atteint l'âge de la majorité. Un grand prix disponible à gagner à travers tout le Canada, soit un chèque au montant du prix d'achat d'un nouveau véhicule Chrysler, Jeep, Dodge ou Ram acheté décrit jusqu'à concurrence de 48 500 $. Question réglementaire d'arithmétique requise. Limite d'une participation par personne. Règlement complet du concours, y compris les détails de la participation sans achat, au www.gagnezaugrandsoldeboxing.ca. • L'offre « Aucun paiement pour 90 jours » s'applique aux clients au détail qui financent un nouveau véhicule Chrysler, Jeep, Dodge ou Ram 2012 ou 2013 (excepté la Dodge Avenger SE 2012 ou 2013 et la Dodge Dart SE 2013) à un taux fixe subventionné entre le 18 décembre 2012 et le 2 janvier 2013, sous réserve de l'approbation de crédit de RBC Banque royale du Canada. Financement Auto TD ou Banque Scotia. Les paiements mensuels seront retardés pour 60 jours et les contrats seront prolongés en conséquence. Les frais d'intérêt ne s'accumuleront pas durant les 60 premiers jours du contrat. Après 60 jours, l'intérêt commencera à s'accumuler et l'acheteur remboursera le capital et l'intérêt pendant la durée du contrat à compter du 90e jour. Exemple de financement à titre indicatif seulement : Dodge Dart R/T 2013 (PFDS41 + 27S) avec un prix d'achat de **25 250 $** financé à un taux de 3,99 % pour 60 mois sans aucun acompte équivaut à 130 paiements aux deux semaines de 214,42 $, des frais de crédit de 2 624,60 $ et une obligation totale de 27 874,60 $. Les clients sont responsables pour le paiement de tout versement initial, des frais d'immatriculation, de permis et d'assurance au moment de la signature du contrat. Pour obtenir toutes les précisions, consultez votre concessionnaire. Δ Données établies selon des méthodes d'essai approuvées par le gouvernement du Canada et basées sur le *Guide de consommation de carburant 2013* de Ressources naturelles Canada. Cote de consommation de carburant pour le modèle Dodge Dart Aero 2013 (disponibilité tardive) avec le moteur turbo 1,4 L à transmission manuelle. Cote de 7,3 L/100 km en ville. La consommation d'essence réelle de votre véhicule varie selon le groupe motopropulseur, vos habitudes de conduite et d'autres facteurs. Voyez votre concessionnaire pour des précisions supplémentaires sur le programme ÉnerGuide. √ Selon la catégorie de *Ward's* des petites berlines de gamme supérieure 2013 coûtant moins de 25 000 $. † Selon le Programme d'évaluation des nouvelles voitures utilisé par l'organisme américain National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) (www.safercar.gov). * Caractéristiques livrables sur certains modèles. Le prix total du véhicule varie en fonction des options sélectionnées. MC Tigershark est une marque de commerce de Chrysler Group LLC. MC Le logo SiriusXM est une marque de commerce enregistrée de SiriusXM Satellite Radio Inc. MD Jeep est une marque déposée de Chrysler Group LLC et utilisée sous licence. **Coop publicitaire des concessionnaires Chrysler • Jeep_MD • Dodge • RAM**

Horoscope


Sagittaire

du 23 NOVEMBRE au 21 DÉCEMBRE

En ce vendredi 21 de solstice, le trigone entre la Lune en Bélier et Mercure en Sagittaire n'annonce pas la fin du monde, mais plutôt un jour effervescent sur le plan des relations humaines et des communications. Un défi gagnera à être relevé, et vos efforts à cet endroit pourraient recevoir des appuis qui favoriseront votre réussite. Des gens aimeraient vous faire plaisir, ne leur refusez pas cette joie.


Capricorne

du 22 DÉCEMBRE au 20 JANVIER

En ce vendredi 21 de solstice, l'entrée du Soleil en Capricorne place vos relations interpersonnelles sous de bons auspices. Les gestes que vous poserez afin de faire plaisir à l'autre réussiront à merveille. Mettez tous les atouts de votre côté, et ce début d'époque anniversaire soulignera non pas la fin du monde, mais plutôt une étape intéressante à bien des points de vue.


Verseau

du 21 JANVIER au 19 FÉVRIER

En ce vendredi 21 de solstice, vous terminez la semaine dans un climat souple et détendu. Si certaines personnes de votre entourage s'interrogent sur la fin du monde, rassurez-les en leur demandant surtout de ne pas être naïf au point de croire n'importe quoi! Ce n'est qu'en leur changeant les idées que vous éliminerez leur doute. Comme des réunions intéressantes à prévoir en fin d'année.


Poissons

du 20 FÉVRIER au 20 MARS

En ce vendredi 21 de solstice, la fin du monde n'est certes pas au menu, et avec Neptune en Poissons, votre intuition peut servir de guide fiable et efficace. Vous allez trouver l'élément que vous recherchez en regardant différemment, et surtout en cherchant ailleurs. Les Poissons sont les mieux placés pour servir de lien entre individus disparates et unifier un groupe. Planifiez vos réveillons!


Bélier

du 21 MARS au 20 AVRIL

En ce vendredi 21 de solstice avec la Lune en Bélier, vous pouvez vous faire remarquer et recevoir des appuis plus facilement. Toutefois, on obtient rien sans rien. N'attendez pas à ce que les gens viennent spontanément cogner à votre porte; vous devriez faire un minimum de sollicitation. Ne ratez pas l'occasion de circuler dans le monde - puisque ce n'est pas sa fin - et établissez de nouveaux contacts.


Taureau

du 21 AVRIL au 20 MAI

En ce vendredi 21 de solstice, une attitude conciliante vous vaudra une certaine reconnaissance. Il y a dans le pardon un plaisir que l'on ne retrouve pas dans la vengeance. Si vous parvenez à faire disparaître une vieille rancoeur, vous en bénéficierez. Et comme ce n'est certes pas la fin du monde, c'est le temps d'accorder le bénéfice du doute à quelqu'un qui fait preuve de bonne volonté.


Gémeaux

du 21 MAI au 21 JUIN

En ce vendredi 21 de solstice, la nervosité que vous ressentez par rapport à un évènement important constitue une réaction normale et il n'est pas recommandé de remettre vos activités en cause pour autant. Grâce à la protection de Jupiter en Gémeaux, vous pouvez poser un geste audacieux sans appréhender de répercussions négatives, comme la fin du monde qui n'arrivera évidemment pas!


Cancer

du 22 JUIN au 22 JUILLET

En ce vendredi 21 de solstice, la Lune en Bélier, angulaire au Cancer, peut vous amener à exagérer afin de vous faire aimer, notamment en en faisant trop. Des cadeaux excessifs peuvent gêner l'autre et l'inciter à prendre des distances. La meilleure approche consiste à demeurer à son écoute et à vous inspirer des indices qui vous seront dévoilés. La fin du monde n'est certes pas au programme!


Lion

du 23 JUILLET au 23 AOÛT

En ce vendredi 21 de solstice, le cycle Lunaire en Bélier et les astres en Sagittaire indiquent que l'heure est à la réciprocité. Si vos rapports avec les autres sont équitables ils seront durables. Mieux vaut ne pas attendre des autres ce que nous ne pouvons promettre nous-mêmes. Et puisque la fin du monde n'est certes pas au menu, la communication sera un remède contre bien des maux.


Vierge

du 24 AOÛT au 22 SEPTEMBRE

En ce vendredi 21 de solstice, étant donné que l'on gâte souvent ce que l'on s'efforce de trop bien faire, vous devriez assouplir quelque peu les exigences auxquelles vous vous soumettez. Vous gagnerez à accepter un travail comme étant terminé plutôt que d'essayer de le perfectionner sans fin. Tandis que notre Soleil entre en Capricorne, oubliez la fin du monde et préparez vos fêtes de fin d'année!


Balance

du 23 SEPTEMBRE au 23 OCTOBRE

En ce vendredi 21 de solstice, la Lune en Bélier, face à la Balance, pourrait vous réserver une surprise, mais pas la fin du monde! Contre toute attente, vous constaterez qu'une chose que vous désirez se situe à votre portée. Prenez une bonne initiative et demeurez dans l'action. Une relation de complicité peut s'établir avec quelqu'un qui n'a pas forcément de points communs avec vous.


Scorpion

du 24 OCTOBRE au 22 NOVEMBRE

En ce vendredi 21 de solstice, la visite actuelle de Saturne en Scorpion peut vous donner envie d'assainir votre mode vie. Tout indique que vous êtes capable de vous métamorphoser et de faire table rase des éléments qui minent votre quotidien. Le meilleur moyen de se débarrasser d'une mauvaise habitude consiste à la rendre moins agréable. D'autant plus que la fin du monde est loin d'être au programme!

Horos21_décembre_12

NEWTOWN

Les funérailles deviennent une routine déchirante

NEWTOWN (ASSOCIATED PRESS) — La petite communauté de Newtown, au Connecticut, a continué hier de rendre hommage aux victimes de la fusillade de la semaine dernière à l'école primaire Sandy Hook, en cette saison de réjouissances marquée par des pertes déchirantes.

À Danbury, à une vingtaine de kilomètres de Newtown, des proches et des amis de l'enseignante Lauren Gabrielle Rousseau, dont la famille est originaire de la région des Cantons-de-l'Est se sont réunis dans une église protestante pour lui faire leurs derniers adieux. Les membres de la congrégation ont chanté *Morning Has Broken* et *Let There Be Peace On Earth*.

Ses amis se sont succédé sur l'autel pour se souvenir d'une femme pleine d'entrain, au tempérament joyeux et appliquée dans son travail. Elle aimait les enfants et les animaux, en particulier les chats, et elle a toujours voulu être enseignante. Ses proches ont raconté comment la jeune femme de 30 ans avait ensoleillé leur vie avec ses blagues, et comment elle leur avait tous attribué des surnoms.

À Newtown, lieu du massacre, des dizaines de personnes au visage sombre se sont rassemblées à l'église Sainte-Rose de Lima pour assister aux funérailles de Catherine Hubbard, six ans. Dans leur hommage funèbre, ses proches ont déclaré qu'ils se souviendraient de sa passion pour les animaux et de son sourire constant.

Lauren Gabrielle Rousseau et Catherine Hubbard font partie des 20 élèves et des six adultes tués vendredi à Newtown, quand Adam Lanza, 20 ans, armé d'un fusil d'assaut de style militaire, est entré dans l'école primaire Sandy Hook et a ouvert le feu. Il avait tué sa mère chez elle avant le massacre et s'est suicidé dans l'école quand la police est arrivée.


PHOTO ASSOCIATED PRESS

À Danbury, à une vingtaine de kilomètres de Newtown, des proches et des amis de l'enseignante Lauren Gabrielle Rousseau, dont la famille est originaire de la région des Cantons-de-l'Est se sont réunis dans une église protestante pour lui faire leurs derniers adieux.

Au moins cinq funérailles et six veillées funèbres étaient prévues hier à Newtown. D'autres cérémonies et hommages doivent avoir lieu aujourd'hui et demain.

« Les premiers jours, tout ce qu'on entendait, c'étaient les hélicoptères », a déclaré Joseph Young, un médecin de la ville qui a assisté aux funérailles d'une victime à Newtown et qui a l'intention de se rendre à plusieurs autres. « Maintenant, dans mon bureau, tout ce que j'entends, c'est le bruit des escortes en moto et des processions funèbres qui vont et viennent tout au long de la journée. »

« Il fallait que je voie les petits cercueils », a déclaré le père John Inserra, qui a assisté, mercredi, aux funérailles des petits Daniel Barden et Caroline Previdi à l'église Sainte-Rose de Lima. Il a officié pendant des années dans cette église avant d'être transféré dans une autre paroisse.

« C'est toujours difficile d'enterrer un enfant », a dit le père Inserra. « Dieu n'a pas voulu ça. Dieu ne l'a pas permis. C'est nous qui l'avons permis. Il a dit: "Laissez les enfants venir à moi". Mais il ne voulait pas dire de cette façon-là. »

Un nouveau sens pour Noël

Le symbole de Noël a pris un nouveau sens à Newtown, où des citoyens ont érigé un monument commémoratif composé de 26 sapins, un pour chaque victime de l'école.

Un résidant, Edward Kish, a indiqué qu'il avait acheté son sapin de Noël deux jours avant le massacre, mais qu'il ne l'avait toujours pas installé ni décoré.

« Je vais finir par le faire, probablement », a-t-il dit. « Mais je n'ai pas l'impression que c'est Noël. »

Une petite ville du Texas permet aux enseignants de porter des armes

HARROLD (ASSOCIATED PRESS) — Dans la petite ville d'Harrold, au Texas, les élèves et leurs parents ne s'inquiètent pas vraiment de la sécurité dans la seule école de leur communauté, puisque certains enseignants sont armés.

Le bureau du shérif le plus proche est situé à 30 minutes de route, et les résidants de la ville se connaissent et se font confiance. C'est ce qui a poussé l'administration scolaire à voter pour laisser les enseignants porter des armes à feu à l'école.

« Nous n'avons pas d'argent pour embaucher un garde de sécurité, mais nous avons trouvé une meilleure solution, explique un responsable de l'administration scolaire, David Thweatt. Un tireur pourrait neutraliser un garde ou un policier portant une arme bien visible, mais nos enseignants ont des diplômes supérieurs, sont plus âgés et ont reçu un entraînement approfondi. Et leurs armes sont cachées. Nous pouvons protéger nos enfants. »

Dans la foulée du massacre de la semaine dernière dans une école primaire du Connecticut, les élus de plusieurs États américains, dont l'Oklahoma, le Missouri, le Minnesota, le Dakota du Sud et l'Oregon, ont indiqué qu'ils envisageaient d'adopter des lois permettant aux enseignants et aux administrateurs scolaires de porter des armes à feu sur leur lieu de travail.

Les lois du Texas interdisent les armes dans les écoles, sauf si l'établissement a obtenu une autorisation écrite. L'Arizona et six autres États ont des lois semblables, avec des exceptions pour ceux qui ont des permis les autorisant à porter des armes dissimulées.

Le conseil scolaire d'Harrold a voté à l'unanimité en 2007 pour permettre aux employés de porter des armes à l'école. Après avoir obtenu un permis de l'État, chaque employé qui veut porter une arme doit obtenir l'approbation de l'administration scolaire, qui se base sur la personnalité de l'employé et sur ses réactions en temps de crise, explique M. Thweatt.

Les employés doivent suivre une formation sur les interventions en temps de crise et les prises d'otages. Et ils doivent utiliser des balles qui minimisent le risque de ricochets.

ultimate

SKATEBOARD & SNOWBOARD

Solde d'avant-Noël

dès maintenant !

20% DE RABAIS

sur items à prix régulier

SNOWBOARDS – BOTTES – FIXATIONS – MANTEAUX – PANTALONS











BOXING DAY

26 décembre

Ayez la chance de faire partie des 40 personnes qui entreront à 11h30 et qui auront 40% de rabais sur tout en boutique! Dès 11h nous distribuerons les coupons de tirage. Pour plus de détails : www.ultimate-boardshop.com

450 375-VENDU - Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30*

Petites annonces

> 450 375-8888 > 450 375-VENDU

Télécopieur : 450 375-2195 Courriel : classees@lavoixdelest.qc.ca

** Avant 16 h pour parution le lendemain*
** Le vendredi avant 16 h pour parution dans Le Plus ou pour LE SPÉCIAL TRIO MÉDIA*

CVENDU.ca
Le site des petites annonces de La Voix de l'Est

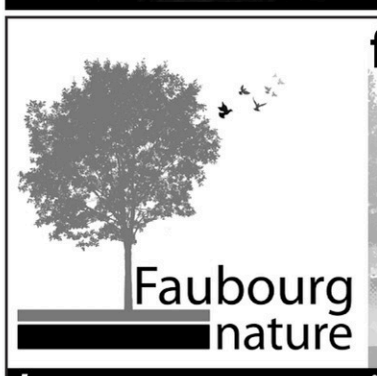


Joyeuses Fêtes!

Yves Forand
Courtier immobilier
Cell.: 450 375-1621
Bur.: 450 378-4120
RE/MAX Professionnel inc. Agence immobilière
3095502



L'ÉQUIPE COUP DE COEUR
Courtiers immobiliers
Chantal Lépine Cell.: 450 522.5688
Josée St-Martin Cell.: 450 577.0668
Dany Therrien Cell.: 450 522.0789
RE/MAX PROFESSIONNEL INC. Agence immobilière
www.equipecoupdecoeur.com
450 378-4120
3012944



faubourgnature.com
Cowansville
Faubourg nature
le nouveau quartier en pleine nature

DUNHAM, MAISON MODULAIRE rénovée et bien entretenue, sur très grand terrain paysager, nombreux arbres, bordée par rivière. Cuisine récente, lave-vaisselle, hotte/micro-ondes, lave-séch., vestibule d'entrée, 3 c.c., grand patio couvert, atelier et remises. 139,500$. 450-295-2231.

LA VOIX DE L'EST
les petites annonces
Prenez note que nos bureaux seront fermés
À NOËL
les 25 et 26 décembre 2012
ainsi qu'au
JOUR DE L'AN
les 1er et 2 janvier 2013
JOYEUSES FÊTES À TOUS !!!

153 LOGIS À LOUER EN RÉGION

5½ À LOUER À WATERLOO
Libre immédiatement. 450-775-8166

151 APPARTEMENTS À LOUER EN RÉGION

Les petites annonces
La Voix de l'Est
L'heure de tombée est
MIDI
CE VENDREDI
pour publier votre petite annonce
DANS LE PROCHAIN *PLUS*

154 LOGIS À LOUER À GRANBY

1 mois gratuit. GRAND 4½ très propre, locker int-ext., libre imm., 540$. 1er et 2 étage, 467 Fournier, 833 Maisonneuve. 450-776-2648.

3½ SEMI-MEUBLÉ, ET 4½
50 ans et plus. Info: 450-775-5310.

4½ CONDO, RUE TRÉPANIER, constr. 4 ans, très spacieux, air climatisé, grand rangement au s-sol, 795$/mois. ☎ 450-830-0246

157 MAISONS À LOUER EN RÉGION

MAISON À LOUER À DUNHAM, 900$/mois, non chauffée, ni éclairée. Pas d'animaux. 450-460-2254.

160 CHAMBRES À LOUER

CHAMBRE À LOUER chauffée, meublée, éclairée, câble et frigo inclus, pas de stat., libre imm., 310$/ms. 83 Gill, Granby. 450-375-0993

CHAMBRES À LOUER
Info: 450-375-3251; cell. 905-327-6734

202 ARGENT À PRÊTER

ARGENTDIRECT.COM
Prêts de 500$ et + sans enquête de crédit.
Situé à Granby. 1-888-374-5777

Prêts: personnel, hypothécaire, auto et camion. Bon ou mauvais crédit. Aucune enquête de crédit. Prêt facile. Info: 1-514-268-1480

PRÊT D'ARGENT
500 $ et + / Aucun dossier de crédit refusé
SIMPLE, RAPIDE ET CONFIDENTIEL
1 877 963-4848
www.pretdirectnet.com
PrêtDirect net
3064186

205 SERVICES FINANCIERS

" CONSOLIDEZ VOS DETTES " en 1 paiement / mois selon votre budget. Pour carte de crédit, Hydro, impôt, agences de recouvrement, saisies, etc. Groupe GPC. 7j/7, 8h à 19 h. Sans frais 1-877-441-2330

301 DIVERS ARTICLES

SOUFFLEUSES 8-10 FORCES, en bonne condition et garanties, démarreur. NISSAN 2012, 12,000 km. 450-330-3773

351 ESCORTES

★★★ A1 ROMANCE ENR. ★★★
NOUVEAU : MASSAGE À L'HUILE
7/7 - 24/24. Reçoit/Déplace. **Engageons. différentes nationalités. 450-405-4902**

353 MASSAGES

Hôtesses reçoivent
Sandra, 450-577-5898
Gina, 450-775-5150

409 SOINS THÉRAPEUTIQUES MASSOTHÉRAPIE

DOULEURS MUSCULAIRES, entorse lombaire et cervicale, nerf sciatique. Lundi au samedi. Annie, Granby 450-574-4350

MASSAGE RELAXATION
Nouveauté, 7 jrs - Granby **450-956-0725**

MASSAGE SUÉDOIS ET DE DÉTENTE donné par un homme; pour femmes et hommes. 579-488-8080

STRESSÉ, FATIGUÉ ? Vous avez besoin d'un bon massage de détente? Sur rendez-vous, Martin (Granby) 450-574-4350

413 ÉVÉNEMENTS / ACTIVITÉS

À NE PAS *manquer*

SOUPER ET SOIRÉE DE DANSE pour BABY-BOOMERS
Du mambo au disco
danses en ligne, du pop au rock
Venez vous amuser !!!!
Samedi 29 décembre
Plaisir et bon goût seront au rendez-vous!
Réservations: 450-330-3087



Chers clients,
Je vous souhaite de vivre le plus merveilleux temps des Fêtes !
POUR DES RÉSULTATS...
BERNARD EST LÀ !
Cell.: 450 521.7211
Merci de votre confiance.
Bernardrousselle.ca
3089334

414 CINÉMA

CINÉMA ÉLYSÉE de GRANBY

007 SKYFALL (13+v) 143
Mardi au jeudi : 12 h 45, 21 h 15;
Vendredi au dimanche : 12 h 45, 18 h 45, 21 h 40;
Lundi : 12 h 45.

CASSE-NOISETTE TCHAIKOVSKY (G) 130
Samedi : 12 h 55.

CHEMINS DE LA CULPABILITÉ LES (G) 95
AUCUN LAISSEZ-PASSER
CINÉ BOUT CHOUX VENDREDI : 13 h;
Jeudi : 13 h, 17 h 15; 21 h 30;
Vendredi au dimanche : 13 h, 15 h 10, 17 h 15, 19 h 25, 21 h 30;
Lundi : 13 h, 15 h 10, 17 h 15;
Mardi, mercredi : 13 h, 17 h 15, 19 h 25, 21 h 30.

DJANGO DÉCHAÎNÉ (13+v) 165
AUCUN LAISSEZ-PASSER
Mardi au jeudi : 13 h 45, 17 h, 20 h 15.

ESIMESAC (G) 104
Vendredi au dimanche : 21 h 15.

GUILT TRIP THE v.o.a. (G) 95
Jeudi : 19 h 25.

HOBBIT LE : UN VOYAGE INATTENDU Format 3D (GDJE) 170
AUCUN LAISSEZ-PASSER
Mardi au jeudi : 13 h, 16 h 30, 20 h;
Vendredi, dimanche : 13 h, 13 h 30, 16 h 30, 17 h, 20 h, 20 h 30;
Samedi : 13 h , 16 h 30, 17 h, 20 h, 20 h 30;
Lundi : 13 h, 13 h 30, 16 h 30.

JACK REACHER (13+v) 131
AUCUN LAISSEZ-PASSER
Vendredi au dimanche, mardi au jeudi : 13 h 15, 16 h, 19 h, 21 h 45;
Lundi : 13 h 15, 16 h.

MONSTRES, INC. Format 3D (G) 92
AUCUN LAISSEZ-PASSER
Vendredi au dimanche, mardi au jeudi : 12 h 50, 14 h 55, 17 h 10, 19 h 15, 21 h 20;
Lundi : 12 h 50, 14 h 55, 17 h 10.

PEE-WEE LES : L'HIVER QUI A CHANGÉ MA VIE - Format 3D (G) 122
AUCUN LAISSEZ-PASSER
Vendredi au dimanche, mardi au jeudi : 13 h 25, 16 h 25, 19 h 05, 21 h 40;
Lundi : 13 h 25, 16 h 25.

RÉVEIL DES GARDIENS LE Format 3D (G) 98
Vendredi au lundi : 15 h 45;
Mardi au jeudi : 15 h 10.

SAGA TWILIGHT LA : RÉVÉLATION Partie 2 (GDJE) 116
Mardi au jeudi : 15 h 35, 18 h 45;
Vendredi au dimanche : 13 h, 15 h 35, 18 h 45;
Lundi : 13 h, 15 h 35.

SURVEILLANCE PARENTALE (G) 105
AUCUN LAISSEZ-PASSER
Mardi au jeudi : 12 h 45, 15 h, 17 h 15, 19 h 30, 21 h 45.

AVIS La Voix de l'Est se réserve le droit de refuser l'insertion de toute annonce contraire aux normes et traditions établies dans notre société.

451 PERSONNEL DEMANDÉ

RAPID PIZZERIA
recherche LIVREUR 30 h / sem.
Se présenter au 478, boul. Boivin à Granby

Restaurant LA TABLÉE à Bromont
recherche CUISINIER(E) expérimenté(e), poste à temps plein de jour. 579-488-0044

454 CAMELOTS DEMANDÉS

CAMELOTS DEMANDÉS
POUR DISTRIBUER
LA VOIX DE L'EST ET LA PRESSE À WATERLOO

PARCOURS # 504
Pour les rues : Bélair, Bellevue, Desjardins et Fortin.

PARCOURS # 519
Pour les rues : Des Érables, Des Saules et Louis-Joseph-Fournier.

Laissez vos coordonnées au 1-800-420-3214 ou 450-375-4555, poste 529

501 AUTOMOBILES

AUTOS, CAMIONS, 4X4, financement maison Aucun cas refusé, 2006 à 2012
AUTOMOBILES BRISSON, 1-866-566-7081
www.automobilesbrisson.com

552 AVIS PUBLICS

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

Avis est par les présentes donné que, à la suite du décès de Jeannine Dupré, en son vivant domiciliée au 8, rue St-André Est, Granby, Québec, J2G 1Y9, survenu le vingt mai deux mille douze (12 mai 2012) à Granby, Québec, un inventaire des biens de la défunte a été fait par Chantal Ruelland, liquidateur de la succession de Jeannine Dupré, conformément à la Loi.

Cet inventaire peut être consulté par les intéressés, à l'étude de Me Claude Gravel, située au 12, rue St-Antoine Sud, Granby, QC J2G 6W3.

Donné le 11 décembre 2012.
CLAUDE GRAVEL, NOTAIRE
3102418

3105494
CORRECTION WAL-MART
Cahier publicitaire distribué entre le 19 et le 27 décembre 2012 et en vigueur du 26 au 31 décembre 2012. **P. 6:** La description de l'aspirateur Dyson DC29 pour planchers *(nº 30308514)* à 498$ est erronée. *Voici la bonne description :* aspirateur Absolute DC29 de Dyson. **P. 9:** L'ensemble d'outils 110 pièces *(nº 30289738)* à 15$ est offert dans certaines succursales seulement. Nous offrons l'article suivant à titre de remplacement : ensemble d'outils 148 pièces *(nº 30210656)* à 14,98$.
Toutes nos excuses pour cet inconvénient.

BÉLAND
Mme Jeannine - *1933-2012*

Avis de décès



À l'Hôpital Honoré-Mercier de St-Hyacinthe, le 18 décembre 2012, à l'âge de 79 ans est décédée madame Jeannine Béland, épouse en premières noces de feu Clément Douillard et en secondes noces de feu Roland Ouellette.
Elle laisse dans le deuil ses enfants : Lise De L'Isle (Donald), Jo Anne Douillard (Christian Lafrance), Pierre-Jean Douillard (Lyne Cédras); ses deux petites-filles : Amie et Chloé; sa soeur, Réjeanne Cossette, sa belle-soeur et son beau-frère: Françoise Chaput, Jérôme Douillard, ainsi que ses neveux et nièces, autres parents et amis.
La crémation a eu lieu au crématorium Les Jardins Funéraires Bessette. La famille recevra les témoignages de sympathie au SALON LES JARDINS FUNÉRAIRES BESSETTE DE GRANBY le dimanche, 23 décembre 2012, à compter de 12 h (midi), suivis de la célébration de la Parole à 14 h en la chapelle LES JARDINS FUNÉRAIRES BESSETTE. La mise en place suivra au Columbarium Les Jardins Funéraires Bessette. En guise de sympathie, un don à la Fondation du CHUS de Sherbrooke serait apprécié.

Bessette Résidences et Jardins funéraires
997, rue des Colombes, Granby, J2J 2R2 - Tél.: 450 777-1171 - 1 888 730-6666
Téléc.: 450 777-4393 - www.famillebessette.com - Membre de la C.T.Q.

LEVASSEUR-COURNOYER
Mme Marcelle - *1944-2012*

Avis de décès

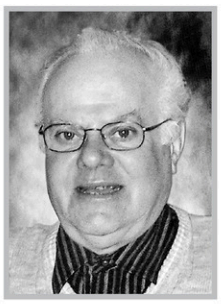


Subitement à Granby, le 12 décembre 2012, à l'âge de 68 ans, est décédée Mme Marcelle Cournoyer née Levasseur, épouse de feu René Cournoyer, demeurant à Granby.
Elle laisse dans le deuil ses enfants: Marc (Manon Clermont), Luc (Christine Dallaire), ses petites-filles: Madison et Alicia, ses frères et soeurs: Françoise, Denise (Rosaire Gagnon), Réjeanne (Pierre St-Marseille) et elle était la soeur de feu Julien et feu Raymond, son beau-frère Gilles (Estelle Meunier), ainsi que plusieurs neveux, nièces, autres parents et ami(e)s.
La famille recevra les témoignages de sympathie à compter de 13 heures, le vendredi 21 décembre, journée de la cérémonie au Complexe Funéraire Le Sieur de Granby. La liturgie de la Parole aura lieu le vendredi 21 décembre 2012 à 15 heures, en la chapelle Le Sieur, suivie de l'inhumation au cimetière de St-Jude à une date ultérieure.
Des dons à la Fondation du C.H.G. seraient appréciés. Formulaires disponibles au bureau du Complexe Le Sieur.

Le Sieur Complexe funéraire — Respect, Dignité et Économie
60, boul. Pie IX, Granby - Tél.: 450 777-1414
Téléc.: 450 777-0999 • www.lesieur.ca - info@lesieur.ca • Membre de la C.T.Q.

BENOIT
M. Jacques - *1939-2012*

Avis de décès



Le 16 décembre 2012, à l'âge de 73 ans, est décédé subitement à son domicile de Rougemont, M. Jacques Benoit, fils de feu Josaphat Benoit et feu Simone Brouillette. Jacques était l'aîné d'une famille de 11 enfants.
Il laisse dans le deuil ses frères et ses soeurs: Claude, Gilles (Cécile Carrier), Jean-Marie (Anita Bissonnette), Jocelyne, Micheline, André (Claudette Bérard), Raymond, Michel (Christiane Charron), Réjean et Réjeanne, 19 neveux et nièces ainsi que de nombreux parents et amis.
Il sera exposé au COMPLEXE FUNÉRAIRE DESNOYERS de St-Césaire. Heures des visites : le vendredi, 21 décembre, de 13 h à 16 h et de 18 h à 21 h et le samedi, 22 décembre, de 9 h à 10 h 30, suivies des funérailles en l'église de St-Césaire à 11 h. L'inhumation se fera au printemps.
En guise de sympathie, des dons à la Fondation diabète Québec seraient appréciés.
Les formulaires seront disponibles au salon.

Desnoyers Complexe Funéraire
1521, rue Saint-Paul, Saint-Césaire, J0L 1T0
Tél.: 450 469-3106 - Téléc.: 450 658-1397
sympathie@maison-desnoyers.com - www.maison-desnoyers.com

MÉNARD-FORTIN
Mme Solange - *1944-2012*

Avis de décès



Au Diapason, le 13 décembre 2012, à l'âge de 68 ans est décédée Mme Solange Fortin, née Ménard, épouse de feu Bertrand Fortin, demeurant à Granby.
Elle laisse dans le deuil sa fille, Anaïk (Donald Rufiange); ses petits-enfants: Coralie, Kiliane, Maé-lee; sa mère, Mme Claire Ménard (feu Léopold Ménard); ses frères: Mario Ménard (Monique Lagrange), Serge Ménard (Micheline Therrien), Martial Ménard (Johanne Veilleux) ainsi que plusieurs beaux-frères, belles-soeurs, neveux, nièces, autres parents et ami(e)s.
La famille recevra les témoignages de sympathie le vendredi 21 décembre, de 14 à 17 h et de 19 à 22 h et à compter de 9 h samedi, journée des funérailles, au Complexe Funéraire Le Sieur de Granby. Les funérailles auront lieu le samedi 22 décembre 2012, à 11 h en l'église Ste-Famille, suivies de la mise en place au Columbarium Le Sieur.
La famille désire remercier les docteurs, Serge Clément et Élisabeth Tanguay, ainsi que le personnel des soins palliatifs du C.H.G. et de la Maison Au Diapason. Des dons à la Fondation de la Maison Au Diapason seraient appréciés. Les formulaires seront disponibles au bureau du Complexe Le Sieur.

Le Sieur Complexe funéraire — Respect, Dignité et Économie
60, boul. Pie IX, Granby - Tél.: 450 777-1414
Téléc.: 450 777-0999 • www.lesieur.ca - info@lesieur.ca • Membre de la C.T.Q.

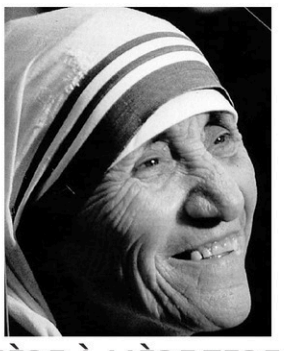
CÔTÉ CHAPUT
Mme Hélène - *1919-2012*

Avis de décès



Au Centre Leclerc de Granby, le 11 décembre 2012, à l'âge de 93 ans est décédée Mme Hélène Côté, demeurant à Granby. Elle va rejoindre le père de ses filles, Bernard Chaput; ses parents, Élisa et Isidore et tous ses frères et soeurs: Horace, Roland, Jeanne, Joffre, Thérèse et Robert , ainsi que leur conjoint.
Elle était la mère de Manon et Chantal (Paulin Demers); la grand-mère de Gilbert Chaput-Tanguay (Marie-Claude Paré) et de Martin Chaput-Tanguay (Amélie Robert). Elle laisse dans le deuil plusieurs autres parents et amis.
Un merci spécial à tout le personnel du Centre Leclerc pour les bons soins et le support apporté à Mme Côté et à sa famille durant son séjour parmi eux.
La crémation a eu lieu au crématorium Girardot & Ménard. La famille vous accueillera le samedi, 22 décembre, à compter de 9 h 30 au salon du COMPLEXE FUNÉRAIRE GIRARDOT & MÉNARD. La Liturgie de la Parole sera célébrée ce même samedi à 11 h 30 en la chapelle du complexe, suivie de l'inhumation au cimetière Mgr Pelletier, rue Dufferin.
En guise de sympathie, un don à La Fondation du Centre hospitalier de Granby (département du Centre Leclerc) serait apprécié. Les formulaires sont disponibles à la réception du complexe.

Girardot & Ménard
470 Dufferin, Granby, QC - J2G 9G2
Tél.: 450-372-4498 - Téléc.: 450-372-2738
complexe@girardot-menard.com



PRIÈRE À MÈRE TERESA

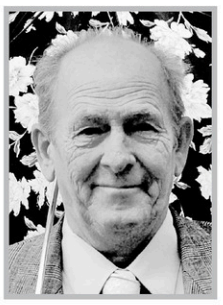
Dites 9 fois «Je vous salue Marie» par jour durant 9 jours. Faites 3 souhaits, le premier concernant les affaires, les deux autres pour l'impossible. Publiez cet article le 9e jour. Vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci Mère Teresa.

D.V.

Fondation LaDifférence
Tous unis contre LE CANCER
la promesse de l'espoir
450 777-3684
560 rue Guy, Granby (Qué) J2G 7J8
www.fondationladifference.ca

LACHAPELLE
M. Denis - *1946-2012*

Avis de décès



Subitement à Granby, le 13 décembre 2012, à l'âge de 66 ans, est décédé M. Denis Lachapelle, époux de feu Louise Labrie, demeurant à Granby.
Il laisse dans le deuil ses enfants: Francine (Richard Lapointe), Martin (Héléna Daigle), ses petits-enfants: Maxime, Léanne, Maude, ses frères et soeurs: Monique (Marcel Latour), Françoise (Roger L'Homme), Réjean, ainsi que plusieurs beaux-frères, belles-soeurs, neveux, nièces, autres parents et ami(e)s.
La famille recevra les témoignages de sympathie le jeudi 20 décembre de 19 h à 22 h et à compter de 9 heures vendredi, journée de la cérémonie, au Complexe Funéraire Le Sieur de Granby.
La liturgie de la Parole aura lieu le vendredi 21 décembre 2012 à 11 heures en la Chapelle, suivie de la mise en place au Columbarium Le Sieur.
Des dons à la Fondation des maladies du Coeur seraient appréciés. Formulaires disponibles au bureau du Complexe Le Sieur.

Le Sieur Complexe funéraire — Respect, Dignité et Économie
60, boul. Pie IX, Granby - Tél.: 450 777-1414
Téléc.: 450 777-0999 • www.lesieur.ca - info@lesieur.ca • Membre de la C.T.Q.

Quoi de plus beau que de rendre hommage à un défunt avec des fleurs
Rita Fleuriste
355, boul. Leclerc, Granby
450 372-2881
Téléc.: 450 372-6550
www.ritafleuriste.com
1823884

MOTS MYSTÈRES

MM3769

CHEVEUX ET COIFFURE - Un mot de 6 lettres

AFRO
ALOPECIE
ANNELER
BAVOLET
BOB
BORDS
BRUN
CAPE
CHAUVE
CLOCHE
DECOIFFE
DESEPAISSIR
DOREE
DRU
ECZEMA
EFFILER
EPAISSE
EPINGLES
ETAGER
ETRENNER
FIGARO
FIN
FRISE
GEL
GIBUS
GRIS
IMPETIGO
LAQUE
LISSER
LOTION
MITRE
NATTER
NOIRAUDE
NOIRE
ONDULER
ORNER
PAILLE
PASSEE
PELEE
PLI
RAIDE
RESILLE
ROUGE
ROUQUINE
ROUSSE
RUBAN
SHAKO
SOIE
SUROIT
TIF
TOQUE
TRESSE

E	R	O	U	Q	U	I	N	E	V	U	A	H	C	F
D	E	S	R	O	R	N	E	R	E	S	I	L	L	E
U	L	D	T	E	L	O	V	A	B	O	B	R	U	N
A	E	R	S	R	I	S	S	I	A	P	E	S	E	D
R	N	O	U	U	H	L	M	D	E	P	E	U	O	E
I	N	B	F	A	B	P	P	E	I	U	Q	R	N	C
O	A	I	K	A	E	I	L	N	Q	O	E	O	D	O
N	T	O	F	T	R	E	G	A	T	E	I	I	U	I
E	L	L	I	A	P	L	L	E	C	R	S	T	L	F
F	R	G	I	A	E	O	N	Z	E	L	E	I	E	F
F	O	E	I	S	P	S	E	I	O	S	O	S	R	E
I	U	S	T	E	S	M	I	T	R	E	S	C	S	F
L	S	R	C	T	A	E	I	R	O	R	F	A	H	E
E	S	I	D	G	A	O	R	A	G	I	F	P	P	E
R	E	T	R	E	N	N	E	R	O	U	G	E	L	E

Solution du dernier problème: **TAXIDERMIE**

MOTS CROISÉS

Horizontalement

1 Détruire volontairement un projet – Grade universitaire.
2 Perdre – Cantonne.
3 Renommée.
4 A travers – Licencieux – Du verbe être.
5 Partie de l'oeil (pl.) – Criblé.
6 Kaon – Lasagnes.
7 Associations – Plus nuisibles.
8 Thulium – Dans le vin rouge.
9 Fait quelque chose – Rire par gêne.
10 Qui agit en tournant – Sorti.
11 Sans voix – Rend propre.
12 Éventré – Frustrée.

Verticalement

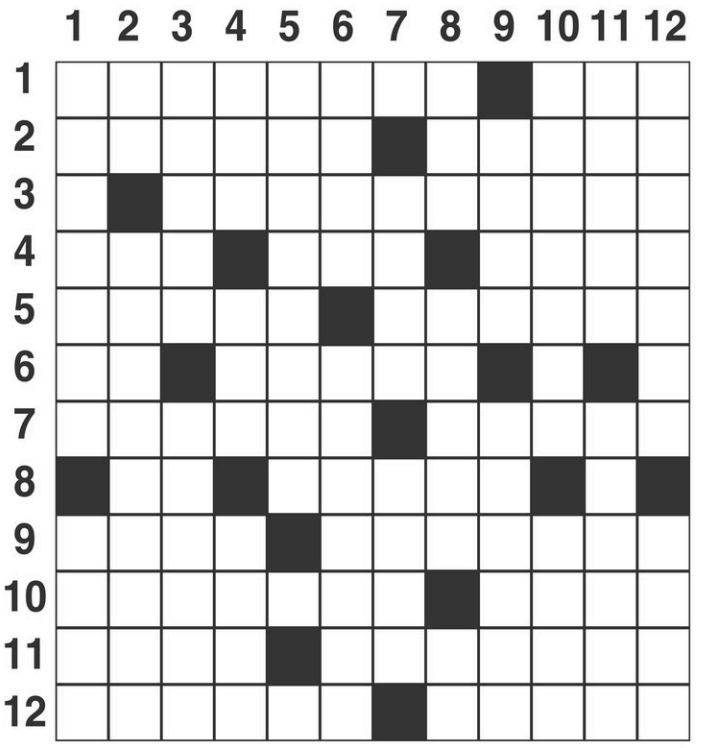
1 Hara-kiri – Gourdin.
2 Argent – Première impression.
3 Fermé à la circulation – Reproduire exactement.
4 Circule en Norvège – Dopant pour cyclistes – Cinéaste français.
5 Apaisant.
6 Touffus – Catherine la Grande.
7 Boîte crânienne – Centre de la Terre.
8 Estuaire breton – Vipère – Métal blanc.
9 Terme de ski – Pas adroit.
10 Protège le mécanisme – Partie de temple.
11 Ses feuilles sont charnues – Guide.
12 Considérées comme – Course folle.

■ **SOLUTION AU PROCHAIN NUMÉRO**

SOLUTION DU DERNIER NUMÉRO **3768**

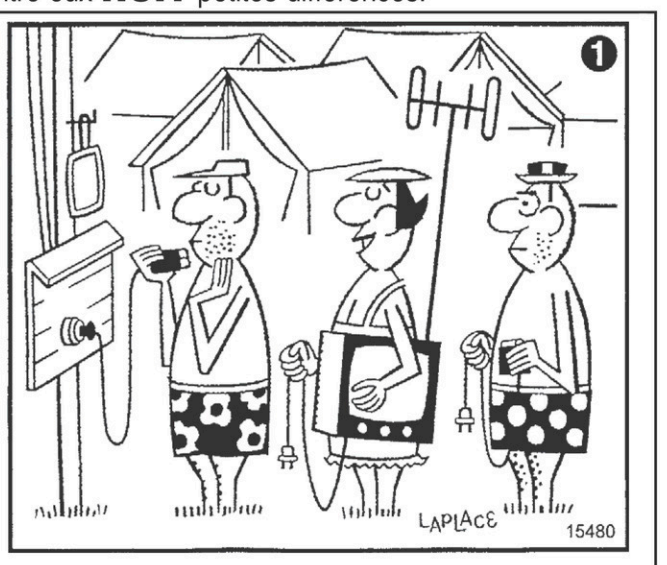
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	P	R	O	C	U	R	E	U	R	■	C	E
2	A	U	M	O	N	E	■	R	U	R	A	L
3	R	E	E	L	■	B	E	N	G	A	L	I
4	E	■	G	■	D	E	V	E	I	N	E	S
5	S	P	A	T	U	L	E	■	N	I	C	E
6	S	R	■	H	E	L	I	C	E	■	O	■
7	E	I	R	E	■	E	L	U	■	O	N	T
8	■	X	E	R	U	S	■	B	I	P	■	R
9	O	■	D	A	N	■	C	A	R	E	M	E
10	S	T	U	P	E	U	R	■	O	R	I	N
11	L	I	I	I	■	R	U	I	N	E	N	T
12	O	R	T	E	I	L	S	■	T	R	I	E

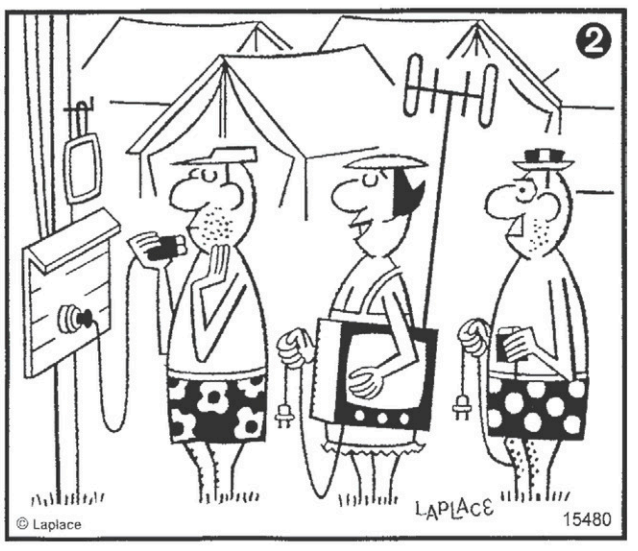
MC3769



ÊTES-VOUS OBSERVATEUR ?

Ces deux dessins sont en apparence identiques. En réalité, il y a entre eux **HUIT** petites différences.





SOLUTION

1 Le poignet gauche de l'homme de gauche. **2** Sa casquette est plus large. **3** Moins d'herbes sous l'homme de gauche. **4** L'oreille de la femme est incomplète. **5** Le câble du poste TV est plus court. **6** Coin de la bouche de l'homme de droite. **7** Fil plus long devant les jambes de l'homme de droite. **8** Intérieur de la tente d'extrême droite.



Jeux21_décembre_12

Sudoku

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

		1			6			
		7			3			9
			1			3	7	
8		6				9		
3			6	2	7			
		4		8			6	
9	6	2	4				3	5
			9			7		
	1							8

Niveau de difficulté : DIFFICILE 2261

Solution du dernier sudoku

5	3	2	8	6	1	4	9	7
1	6	9	5	4	7	3	2	8
8	7	4	2	3	9	5	6	1
7	1	6	3	8	4	2	5	9
4	2	8	9	7	5	1	3	6
9	5	3	1	2	6	7	8	4
6	9	7	4	5	3	8	1	2
3	8	1	7	9	2	6	4	5
2	4	5	6	1	8	9	7	3

Par Fabien Savary 2260

Ce jeu est une réalisation de Ludipresse. Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site **www.les-mordus.com** ou écrivez-nous à **info@les-mordus.com**



À l'écoute
de vos besoins

3 1/2 - 4 1/2 et 4 1/2 verrière

Confort, sécurité, détente, loisirs, ascenseurs, stationnement intérieur / extérieur, aspirateur central, salles d'activités, potager, piscine intérieure d'eau salée, billard, salon de coiffure et plusieurs inclus.

Éligible au crédit d'impôt pour les personnes de 70 ans et plus.

Logements pour personnes retraitées actives

310, rue Denison Ouest, Granby

Réservez sans tarder.

SUR RENDEZ-VOUS 450 375.9703

RIALTO

Vous êtes au cœur de tout !



Salle à manger ouverte au public

dès 11 heures du lundi au vendredi.

Repas du midi à partir de

8.95$

Réservation de groupes

Studios et 2 1/2 incluant repas et buanderie **3 1/2 - 4 1/2 avec ou sans repas**



RÉSIDENCE PRIVÉE CERTIFIÉE

Service personnalisé, ambiance chaleureuse et familiale

- Soins de qualité axés sur le maintien de l'autonomie
- Personnel qualifié à l'écoute de vos besoins
- Assistance de préposées 24h, dispositif d'appel d'urgence
- Autres services sur demande – Loi 90
- Calendrier d'activités variées
- Cinéma, d'activités, foyer, terrasse, balançoires
- Salle à manger service aux tables, excellents repas équilibrés
- Entretien ménager à toutes les semaines
- Salle de bain adaptée avec vaste douche
- Stationnements intérieur et extérieur

NOUVEAU

- **Unité de convalescence**

Éligible au crédit d'impôt pour les personnes de 70 ans et plus.

3043062





Réservez sans tarder SUR RENDEZ-VOUS SEULEMENT • 402, rue Principale, Granby 450 375-0050

statistiques

BASKETBALL

NBA

ASSOCIATION DE L'EST

SECTION ATLANTIQUE

	G	P	Moy.	Diff.
New York	19	6	,760	—
Brooklyn	13	12	,520	6
Boston	13	12	,520	6
Philadelphie	12	14	,462	7½
Toronto	8	19	,296	12

SECTION SUD-EST

	G	P	Moy.	Diff.
Miami	16	6	,727	—
Atlanta	15	8	,652	1½
Orlando	12	13	,480	5½
Charlotte	7	18	,280	10½
Washington	3	20	,130	13½

SECTION CENTRALE

	G	P	Moy.	Diff.
Chicago	14	10	,583	—
Milwaukee	13	11	,542	1
Indiana	14	12	,538	1
Detroit	7	21	,250	9
Cleveland	5	22	,185	10½

ASSOCIATION DE L'OUEST

SECTION SUD-OUEST

	G	P	Moy.	Diff.
Memphis	17	6	,739	—
San Antonio	19	8	,704	—
Houston	13	12	,520	5
Dallas	12	13	,480	6
La N.-Orléans	5	20	,200	13

SECTION NORD-OUEST

	G	P	Moy.	Diff.
Okl. City	21	5	,808	—
Minnesota	13	11	,542	7
Denver	14	12	,538	7
Utah	14	13	,519	7½
Portland	11	12	,478	8½

SECTION PACIFIQUE

	G	P	Moy.	Diff.
L.A. Clippers	19	6	,760	—
Golden State	17	9	,654	2½
L.A. Lakers	12	14	,462	7½
Phoenix	11	15	,423	8½
Sacramento	8	17	,320	11

Mercredi 19 décembre
Utah 84 Indiana 104
Detroit 91 Toronto 97
Brooklyn 86 New York 100
Washington 83 Orlando 90
Okl. City 100 Atlanta 92
Cleveland 91 Boston 103
Philadelphie 103 Houston 125
Charlotte 104 Phoenix 121
Milwaukee 80 Memphis 90
Golden State 127 Sacramento 131
La N.-Orléans 77 L.A. Clippers 93
Jeudi 20 décembre
Okl. City 93 Minnesota 99
Miami à Dallas, 21h30.
Denver à Portland, 22h.
Vendredi 21 décembre
Atlanta à Philadelphie, 19h.
Orlando à Toronto, 19h.
Chicago à New York, 19h30.
Milwaukee à Boston, 19h30.
Washington à Detroit, 19h30.
Indiana à Cleveland, 19h30.
Dallas à Memphis, 20h.
La N.-Orléans à San Antonio, 20h30.
Charlotte à Golden State, 22h30.
Sacramento à L.A. Clippers, 22h30.

SKI ALPIN

COUPE DU MONDE

À Are en Suède
Slalom - Dame
1. Mikaela Shiffrin, É.-U., 1:45,36.
2. Frida Hansdotter, Suède, 1:45,65.
3. Tina Maze, Slovénie, 1:45,88.
4. Maria Pietilae-Holmner, Suède, 1:46,57.
5. Erin Mielzynski, Canada, 1:46,71.
6. Nathalie Eklund, Suède, 1:46,75.
7. Veronika Velez Zuzulova, Slovaquie, 1:46,90.
8. Tanja Poutiainen, Finlande, 1:47,12.
9. Michaela Kirchgasser, Autriche, 1:47,19.
10. Wendy Holdener, Suisse, 1:47,28.
-. Wendy Holdener, Suisse, 1:47,28.
11. Maria Hoefl-Riesch, Allemagne, 1:47,75.
12. Irene Curtoni, Italie, 1:47,80.
13. Anna Swenn-Larsson, Suède, 1:47,85.
14. Sarka Zahrobska, R.-tchèque, 1:48,13.
15. Sandrine Aubert, France, 1:48,24.
16. Nicole Hosp, Autriche, 1:48,64.
17. Lena Duerr, Allemagne, 1:48,73.
18. Therese Borssen, Suède, 1:48,75.
19. Chiara Costazza, Italie, 1:48,84.
20. Anne-Sophie Barthet, France, 1:48,91.
Aussi
22. Brittany Phelan, Mont-Tremblant, 1:49,07.

FOOTBALL

NFL

ASSOCIATION AMÉRICAINE

SECTION EST

	G	P	N	Moy.	PP	PC
cx-N.-A.	10	4	0	,714	506	315
N.Y. Jets	6	8	0	,429	255	320
Miami	6	8	0	,429	264	279
Buffalo	5	9	0	,357	306	402

SECTION SUD

	G	P	N	Moy.	PP	PC
cx-Houston	12	2	0	,857	394	280
Indianapolis	9	5	0	,643	309	358
Tennessee	5	9	0	,357	285	396
Jacksonville	2	12	0	,143	219	383

SECTION NORD

	G	P	N	Moy.	PP	PC
x-Baltimore	9	5	0	,643	348	307
Cincinnati	8	6	0	,571	355	293
Pittsburgh	7	7	0	,500	302	291
Cleveland	5	9	0	,357	280	310

SECTION OUEST

	G	P	N	Moy.	PP	PC
cx-Denver	11	3	0	,786	409	274
San Diego	5	9	0	,357	299	312
Oakland	4	10	0	,286	263	402
Kansas City	2	12	0	,143	195	367

ASSOCIATION NATIONALE

SECTION EST

	G	P	N	Moy.	PP	PC
Washington	8	6	0	,571	381	350
Dallas	8	6	0	,571	327	338
N.Y. Giants	8	6	0	,571	373	304
Philadelphie	4	10	0	,286	253	375

SECTION SUD

	G	P	N	Moy.	PP	PC
cx-Atlanta	12	2	0	,857	371	259
La N.-Orléans	6	8	0	,429	389	379
Tampa Bay	6	8	0	,429	354	349
Caroline	5	9	0	,357	296	319

SECTION NORD

	G	P	N	Moy.	PP	PC
cx-Green Bay	10	4	0	,714	344	292
Minnesota	8	6	0	,571	319	308
Chicago	8	6	0	,571	321	240
Detroit	4	10	0	,286	330	380

SECTION OUEST

	G	P	N	Moy.	PP	PC
x-San Fran.	10	3	1	,750	357	218
Seattle	9	5	0	,643	350	219
St. Louis	6	7	1	,464	258	315
Arizona	5	9	0	,357	224	302

NOTE: **c**-champion de section et **x**-se qualifie pour les matches éliminatoires.
Samedi 22 décembre
Atlanta à Detroit, 20h30.
Dimanche 23 décembre
Minnesota à Houston, 13h.
Tennessee à Green Bay, 13h.
Oakland en Caroline, 13h.
San Diego à N.Y. Jets, 13h.
Nouvelle-Angleterre à Jacksonville, 13h.
Indianapolis à Kansas City, 13h.
La N.-Orléans à Dallas, 13h.
St. Louis à Tampa Bay, 13h.
Buffalo à Miami, 13h.
Cincinnati à Pittsburgh, 13h.
Washington à Philadelphie, 13h.
Cleveland à Denver, 16h05.
N.Y. Giants à Baltimore, 16h25.
Chicago en Arizona, 16h25.
San Fran. à Seattle, 20h20.

HOCKEY

CHAMPIONNAT MONDIAL JUNIOR

Matches préparatoires
Jeudi 20 décembre
Finlande 3 Canada 2
Suède 2 É.-U. 3 (P)
Samedi 22 décembre
É.-U. c. Finlande, 6h.
Suède c. Canada, 9h.

LES GROUPES DU CHAMPIONNAT MONDIAL JUNIOR

Groupe A
République tchèque - Suisse
Suède - Finlande - Lettonie
Groupe B
Allemagne - **Canada**
É.-U. - Russie - Slovaquie

GAGNANTS DU CHAMPIONNAT MONDIAL JUNIOR

2011-12	Suède
2010-11	Russie
2009-10	États-Unis
2008-09	Canada
2007-08	Canada
2006-07	Canada
2005-06	Canada
2004-05	Canada

JOUEURS PAR EXCELLENCE

2011-12	E. Kuznetsov - Russie
2010-11	B. Schenn - Canada
2009-10	J. Eberle - Canada
2008-09	J. Tavares - Canada
2007-08	S. Mason - Canada
2006-07	C. Price - Canada
2005-06	E. Malkin - Russie
2004-05	P. Bergeron - Canada

HOCKEY

LHJMQ

SECTION TELUS MARITIMES

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
Halifax	33	28	3	1	1	166	92	58
Moncton	35	22	12	1	0	143	116	45
I.-P.-É.	35	19	14	2	0	130	126	40
St-Jean	34	16	18	0	0	103	129	32
A.-Bathurst	37	13	19	4	1	121	147	31
Cap-Breton	36	9	21	2	4	97	153	24

SECTION EST TELUS

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
Québec	35	23	9	1	2	138	96	49
Rimouski	36	22	10	1	3	133	114	48
B.-Com.	35	21	11	1	2	143	103	45
Victoriaville	36	15	15	2	4	121	123	36
Chic.	36	16	16	2	2	105	118	36
Shawinigan	34	7	24	2	1	64	142	17

SECTION OUEST TELUS

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
B.-Bois.	34	22	8	1	3	149	92	48
R.-Nor.	34	23	10	0	1	149	118	47
Drummond.	35	20	14	0	1	116	120	41
Val-d'Or	35	16	16	0	3	133	131	35
Gatineau	34	13	19	1	1	100	129	28
Sherbrooke	34	9	21	2	2	84	146	22

Dimanche 16 décembre
Saint-Jean 3 I.-P.-É. 6
A.-Bathurst 5 Cap-Breton 7
Chic. 2 Québec 3 (F)
Drummond. 3 B.-Com. 2
Sherbrooke 0 Victoriaville 3
Shawinigan 1 Rimouski 4
Mercredi 19 décembre
I.-P.-É. 1 Moncton 6
Gatineau 2 Drummond. 3 (F)
Jeudi 20 décembre
A.-Bathurst 3 Saint-Jean 0
Québec 3 Victoriaville 5
Vendredi 21 décembre
Moncton au Cap-Breton, 18h.
I.-P.-É. à A.-Bathurst, 18h30.
Halifax à Saint-Jean, 18h30.
Rimouski à Québec, 19h.
Shawinigan à Victoriaville, 19h.
Drummond. à Sherbrooke, 19h.
B.-Com. à Chic., 19h30.
R.-Nor. à B.-Bois., 19h30.
Val-d'Or à Gatineau, 19h30.
Samedi 22 décembre
B.-Bois. à Drummond., 16h.

CLASSEMENT DES MARQUEURS

NOTE: en date du 19 décembre.

	MJ	B	A	PTS
Currie, I.-P.-É.	35	30	31	61
Duffy, I.-P.-É.	35	24	35	59
Mackinnon, Halifax	30	22	30	52
Dea, R.-Nor.	34	29	22	51
Grigorenko, Québec	30	29	21	50
Mantha, Val-d'Or	34	28	22	50
Jaskin, Moncton	31	23	27	50
Andrighetto, R.-Nor.	28	20	30	50
Trainor, Rimouski	36	20	30	50
O'Brien, A.-Bathurst	35	23	25	48
Lavoie, Cap-Breton	36	19	29	48
Drouin, Halifax	24	19	29	48
Saulnier, Moncton	35	16	31	47
Straka, B.-Com.	30	26	20	46
Erne, Québec	35	19	27	46
Beaudry, A.-Bathurst	35	16	30	46
Saulnier, Moncton	35	17	28	45
Huberdeau, St-Jean	30	16	29	45
Oke, Rimouski	33	18	26	44
Danault, Victoriaville	29	14	30	44
Desjardins, R.-Nor.	33	18	25	43
Bussières, B.-Com.	35	18	25	43
Paquette, B.-Bois.	32	15	28	43
Carrier, Cap-Breton	34	16	26	42
Maillet, Victoriaville	33	13	29	42

CLASSEMENT DES GARDIENS

NOTE: en date du 19 décembre.

	MJ	V	D	DPF	JB	Moy.
Marcoux, B.-Bois.	17	12	3	1	1	2,00
Fucale, Halifax	26	21	3	1	0	2,58
Brassard, Québec	30	18	8	3	2	2,59
Bibeau, I.-P.-É.	19	10	7	1	2	2,85
Auger, St-Jean	30	16	13	0	0	2,97

LNAH

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
Jonquière	17	13	4	0	0	78	54	26
Cornwall	16	10	5	0	1	64	64	21
Thet. Mines	16	9	4	3	0	64	60	21
R.-du-Loup	14	8	3	1	2	64	52	19
Sorel-Tracy	18	7	8	3	0	75	83	17
S.-Georges	18	6	11	0	1	71	78	13
T.-Rivières	17	5	10	1	1	47	72	12

Dimanche 16 décembre
S.-Georges 3 R.-du-Loup 5
Vendredi 21 décembre
Thet. Mines à S.-Georges, 20h.
T.-Rivières à R.-du-Loup, 20h.
Jonquière à Sorel-Tracy, 20h.
Samedi 22 décembre
Cornwall à Jonquière, 19h30.
Dimanche 23 décembre
S.-Georges à Cornwall, 14h30.
R.-du-Loup à T.-Rivières, 16h.
Sorel-Tracy à Thet. Mines, 16h.

MIDGET AAA

SECTION LA COOP

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
St-François	30	20	7	1	2	113	83	43
Lévis	30	14	11	1	4	101	114	33
C. N.-Dame	31	15	14	1	1	83	86	32
T.-Rivières	30	13	15	1	1	86	94	28
Jonquière	30	10	14	5	1	97	126	26

SECTION REEBOK

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
Chât.	30	18	10	1	1	106	85	38
L.-St-Louis	30	18	10	0	2	121	109	38
C.A.-Gir.	32	16	12	2	2	120	108	36
C.C.-LeMoy.	30	14	13	1	2	85	107	31
Magog	33	14	16	1	2	108	120	31

SECTION C.C.M.

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
L.-Montréal	31	21	7	1	2	113	76	45
C.E.-Blondin	31	16	12	2	1	110	97	35
Amos	30	15	15	0	0	93	107	30
St-Eustache	29	14	14	1	0	90	104	29
Gatineau	31	11	16	2	2	101	111	26

Samedi 15 décembre
L.-St-Louis 5 Jonquière 1
Magog 3 Gatineau 2
C. N.-Dame 4 C.C.-LeMoy. 0
Chât. 5 C.A.-Gir. 4
L.-Montréal 2 Amos 3
Dimanche 16 décembre
C. N.-Dame 1 C.E.-Blondin 0
L.-Montréal 8 Amos 2
L.-St-Louis 4 Lévis 6
C.A.-Gir. 5 T.-Rivières 2
St-Eustache 7 S. St-François 4
Mercredi 19 décembre
C. N.-Dame 3 T.-Rivières 5
Jonquière 1 Sém. Saint-François 3
Vendredi 4 janvier
Saint-Eustache à Magog, 19h.
S. St-François à T.-Rivières, 19h.
C. N.-Dame à Gatineau, 19h30.
C.E.-Blondin à Jonquière, 19h30.
C.C.-Lemoyne à Lévis, 19h30.

JUNIOR AAA

SECTION MARTIN ST-LOUIS

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
St-Jérôme	31	24	6	0	1	195	124	49
Ste-Agathe	35	20	11	1	3	168	144	44
Terrebonne	33	16	13	2	2	115	139	36
St-Léonard	36	9	22	2	3	145	206	23
Montréal-Est	33	9	22	1	1	139	211	20

SECTION ALEXANDRE BURROWS

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
Longueuil	34	24	7	3	0	147	91	51
Lachine	33	22	10	0	1	150	122	45
Kahnawake	35	12	18	3	2	138	176	29
Valleyfield	35	12	21	1	1	119	163	26
V.-Dor.	31	10	18	0	3	137	177	23

SECTION DAVID PERRON

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
Granby	35	24	10	0	1	167	122	49
La Tuque	33	19	11	2	1	138	107	41
Princeville	33	20	12	1	0	123	120	41
Sherbrooke	37	18	15	3	1	162	139	40
St-Hyacinthe	32	14	13	3	2	107	109	33

Samedi 15 décembre
Montréal-Est 8 St-Jérôme 4
St-Hyacinthe 4 Sherbrooke 2
Dimanche 16 décembre
Montréal-Est 2 St-Hyacinthe 6
Longueuil 4 Granby 5
Kahnawake 7 V.-Dor. 11
St-Jérôme 7 La Tuque 9
Princeville 5 Ste-Agathe 4
Lachine 6 St-Léonard 2
Mercredi 19 décembre
Granby 2 St-Hyacinthe 1
Ste-Agathe 3 St-Jérôme 11
Jeudi 20 décembre
La Tuque 3 Longueuil 0
Vendredi 21 décembre
Valleyfield à Terrebonne, 19h30.
Princeville à St-Jérôme, 19h30.
Granby à Ste-Agathe, 19h30.
Montréal-Est à St-Léonard, 19h45.
V.-Dor. à La Tuque, 20h.
Kahnawake à Lachine, 20h.
Samedi 22 décembre
Lachine à Valleyfield, 16h.
St-Hyacinthe à Princeville, 20h.
Dimanche 23 décembre
Granby à La Tuque, 13h30.
Ste-Agathe à Terrebonne, 13h30.
St-Jérôme à St-Léonard, 13h30.
Lachine à St-Hyacinthe, 14h.
V.-Dor. à Montréal-Est, 16h.

COLLÉGIAL AAA

	MJ	V	D	DPF	BP	BC	PTS
A.-Laurendeau	17	14	3	0	87	41	28
Lionel-Groulx	19	13	5	1	78	63	27
C.St-Lawrence	18	12	6	0	85	58	24
Laflèche	18	9	7	2	66	70	20
Sorel-Tracy	19	9	9	1	63	71	19
Saint-Laurent	20	8	9	3	80	77	19
Alma	19	9	10	0	83	87	18
Dawson	18	7	10	1	54	76	15
Thetford	20	3	16	1	51	104	7

Vendredi 7 décembre
Sorel-Tracy 2 Laflèche 4
Samedi 8 décembre
A.-Laurendeau 7 Thetford 0
Saint-Laurent 5 Lionel-Groulx 3
C.St-Lawrence 5 Alma 4
Laflèche 5 Dawson 1
Dimanche 9 décembre
Lionel-Groulx 3 A.-Laurendeau 2
Dawson 3 Saint-Laurent 5
Samedi 12 janvier
A.-Laurendeau à Laflèche, 14h15.

LAH

ASSOCIATION DE L'EST

SECTION ATLANTIQUE

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
Portland	28	16	10	1	1	85	85	34
Providence	25	14	9	0	2	61	69	30
Worcester	26	13	10	1	2	72	78	29
Manchester	27	12	11	2	2	75	70	28
St. John's	29	13	15	0	1	68	80	27

SECTION NORD-EST

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
Springfield	26	15	6	2	3	89	61	35
Bridgeport	27	13	11	1	2	83	90	29
Albany	24	9	9	0	6	58	65	24
Connecticut	26	11	13	2	0	74	88	24
Adirondack	26	11	14	1	0	64	77	23

SECTION EST

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
Syracuse	26	17	6	1	2	95	70	37
Binghamton	23	15	6	1	1	74	56	32
Hershey	28	14	12	1	1	77	75	30
W.-B/Scrntn	26	13	11	1	1	72	72	28
Norfolk	25	11	13	1	0	69	78	23

ASSOCIATION DE L'OUEST

SECTION NORD

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
Abbotsford	27	15	6	3	3	66	53	36
Toronto	26	15	9	1	1	88	72	32
Lake Erie	29	14	13	1	1	90	94	30
Rochester	25	12	10	2	1	84	80	27
Hamilton	**25**	**10**	**12**	**1**	**2**	**58**	**80**	**23**

SECTION MID-OUEST

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
G. Rapids	25	14	9	1	1	78	72	30
Rockford	28	14	12	1	1	91	87	30
Peoria	28	13	11	2	2	72	90	30
Chicago	25	13	9	2	1	66	71	29
Milwaukee	27	12	12	2	1	74	82	27

SECTION SUD

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
Charlotte	29	17	9	0	3	94	79	37
Texas	26	14	8	2	2	64	65	32
Houston	27	14	9	1	3	85	77	32
Oklahoma	26	13	9	1	3	86	78	30
San Antonio	29	10	16	0	3	71	89	23

Jeudi 20 décembre
Houston 3 Lake Erie 4
Peoria 5 Charlotte 4 (F)
Vendredi 21 décembre
Connecticut à Manchester, 19h.
San Antonio à Toronto, 19h.
Peoria à Charlotte, 19h.
Abbotsford à G. Rapids, 19h.
Binghamton à Rochester, 19h05.
Worcester à Providence, 19h05.
St. John's **à Hamilton**, 19h30.
Albany à Norfolk, 19h30.
Adirondack à Syracuse, 19h30.
Rockford à Milwaukee, 20h.
Texas à Oklahoma, 20h.
Samedi 22 décembre
St. John's à Toronto, 15h.
Providence au Connecticut, 19h.
Springfield à Hershey, 19h.
San Antonio **à Hamilton**, 19h.
Portland à Manchester, 19h.
Adirondack à Bridgeport, 19h.
Chicago à G. Rapids, 19h.
Rochester à Binghamton, 19h05.
Albany à Norfolk, 19h15.
Houston à Lake Erie, 19h30.
W.-B/Scrntn à Syracuse, 19h30.
Texas à Oklahoma, 20h.
Abbotsford à Rockford, 20h05.

LHO

ASSOCIATION DE L'EST

SECTION EST

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
Oshawa	35	20	12	1	2	116	102	43
Belleville	34	19	11	3	1	85	81	42
Kingston	34	17	15	2	0	118	130	36
Ottawa	36	9	24	0	3	111	154	21
Peterb.	35	8	23	3	1	86	140	20

SECTION CENTRALE

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
Barrie	33	23	9	0	1	127	93	47
Niagara	35	20	13	1	1	129	116	42
Miss.	33	18	12	0	3	98	105	39
Brampton	36	17	14	3	2	105	103	39
Sudbury	36	14	16	1	5	108	126	34

ASSOCIATION DE L'OUEST

SECTION CENTRE-OUEST

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
London	36	29	5	0	2	145	88	60
O. Sound	34	23	8	1	2	114	81	49
Guelph	34	20	10	0	4	135	108	44
Kitchener	34	19	10	1	4	92	82	43
Erie	35	11	19	2	3	109	136	27

SECTION OUEST

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
Sarnia	34	20	11	0	3	124	108	43
Plymouth	33	14	11	5	3	111	111	36
S.S. Marie	35	17	16	2	0	124	134	36
Windsor	35	14	15	1	5	92	119	34
Saginaw	35	14	16	3	2	121	133	33

Dimanche 16 décembre
Kingston 5 London 6 (P)
Niagara 1 Brampton 7
Sudbury 3 Miss. 1
Barrie 4 Peterb. 1
Ottawa 3 Oshawa 4
Windsor 1 S.S. Marie 4
Jeudi 27 décembre
Saginaw à Plymouth, 14h.
Windsor à London, 19h.

LES INOUK

Joueur	PJ	B	P	Pts	Pén.
Longtin Érik	31	26	27	53	70
Gagnon Alex	35	25	23	48	73
Linteau Cody	34	18	29	47	46
Power Charles	30	14	27	41	76
Nolet Nicolas	35	16	19	35	22
Marcoux Pier-Olivier	35	18	16	34	48
Lemieux Alex	23	7	10	17	100
Fillion Michael	33	2	15	17	63
Roy Emilien	34	2	15	17	28
Belanger Guillaume	32	2	14	16	25
Brunelle Francis	29	5	10	15	136
Crack Jason	35	7	8	15	56
Marotte Charles	20	7	7	14	22
Lévesque Guillaume	25	2	11	13	26
Carrier Alecx	33	5	7	12	0
Dubé Joey	27	1	9	10	83
Tremblay Carl	25	3	6	9	54
Nadeau Antoine	7	1	7	8	12
Cusson Yannick	35	4	4	8	28
Beaudry Jean-Benoit	3	1	4	5	8
Robichaud Francis	21	1	4	5	12
Robert Jean-Philippe	23	4	0	4	35
Charbonneau Philippe	31	1	1	2	44
Turbide Simon	2	0	1	1	0
Sorel Jimmy	5	0	1	1	12
Gagné Louis	1	0	0	0	2
Michaud Alexandre	5	0	0	0	0
Darveau Kevin	17	0	0	0	0
Plouffe Jean-Christophe	23	0	0	0	16

SENIOR CANTONS-DE-L'EST

Équipe	PJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Marieville	16	12	4	0	0	95	82	22
Coaticook	18	12	6	0	0	109	83	24
Sherbrooke	16	11	3	0	1	94	80	23
St-Cyrille	18	8	10	0	0	116	97	16
Waterloo	16	4	11	0	1	69	107	9
Richmond	16	3	12	0	1	88	122	7

VENDREDI 21 DÉCEMBRE
Momo Sports/Powertek de Sherbrooke vs Ace de St-Cyrille, 20h30 .....
Toyota de Richmond vs Maroons de Waterloo, 21h
SAMEDI 22 DÉCEMBRE
Maroons de Waterloo vs Toyota de Richmond, 21h

Reprise des activités le 4 janvier.

JUNIOR AA ESTRIE-MAURICIE

Équipe	V	D	N	DP	DF	BP	BC	Pts
St-Tite	12	7	0	0	1	120	90	42
Sherbrooke-Ouest	11	5	0	0	1	106	83	33
Nicolet	10	6	0	0	0	82	66	29
Shermont	8	9	0	1	0	61	76	28
Plessisville	9	8	0	0	0	74	76	27
Bromont	9	7	0	0	0	69	74	21
Acton Vale	2	15	0	0	1	62	109	19

(Les points incluent les points franc jeu)
SAMEDI 22 DÉCEMBRE
Bromont c. Nicolet, 20h30

Reprise des activités le 5 janvier.

JUNIOR AAA - COMPTEURS

Joueur	PJ	B	P	Pts	Pén.
Arsenault Joakim STA	34	29	49	78	16
Dubé Joé STJ	30	29	41

La jeune Mikaela Shiffrin s'impose à Are

La Canadienne Erin Mielzynski cinquième

ARE, SUÈDE (LA PRESSE CANADIENNE) — Deux jeunes skieuses nord-américaines ont connu une bonne journée au slalom de la Coupe du monde d'Are, hier, alors que l'adolescente américaine Mikaela Shiffrin l'a emporté et que l'Ontarienne de 22 ans Erin Mielzynski a fini cinquième.

Shiffrin a signé sa première victoire en Coupe du monde après une deuxième manche parfaite qui lui a permis de devancer la favorite locale Frida Hansdotter.

Sous les projecteurs éclairant la course disputée en soirée, l'athlète de 17 ans a obtenu un temps cumulatif d'une minute et 45,36 secondes. Elle est devenue la plus jeune gagnante d'une Coupe du monde depuis la Suissesse Lara Gut, lors du super-G de Saint-Moritz en 2008. Celle-ci avait également 17 ans à l'époque.

« C'est énorme, a commenté Shiffrin. Je pense que la partie la plus excitante, à part le ski, a été la cérémonie. J'ai pleuré un peu quand j'ai entendu l'hymne national américain. »

Hansdotter menait après la première manche, mais la Suédoise a perdu du temps à la fin de la deuxième manche et terminé à 0,29 seconde de la gagnante.

La Slovène Tina Maze, meneuse au classement général de la Coupe du monde, a fini troisième à 0,52 seconde. Elle a été étincelante en deuxième manche, mais Shiffrin a gardé son calme et a dévalé la pente à son tour, à un rythme encore plus rapide.

Mielzynski, de Guelph, a obtenu son meilleur résultat en trois slaloms cette saison. Celle qui a remporté en mars dernier le slalom d'Ofterschwang, en Allemagne, a enregistré un chrono de 1:46,71.

Mielzynski a brillé en première descente et s'est avérée solide dans la deuxième, en route vers un deuxième top 10 en carrière en Coupe du monde.

« Une cinquième place c'est bien, mais quand il va y avoir une ou deux d'entre nous sur le podium, ça va être encore mieux, a dit Mielzynski. Nous avons très hâte que tout clique la même journée.

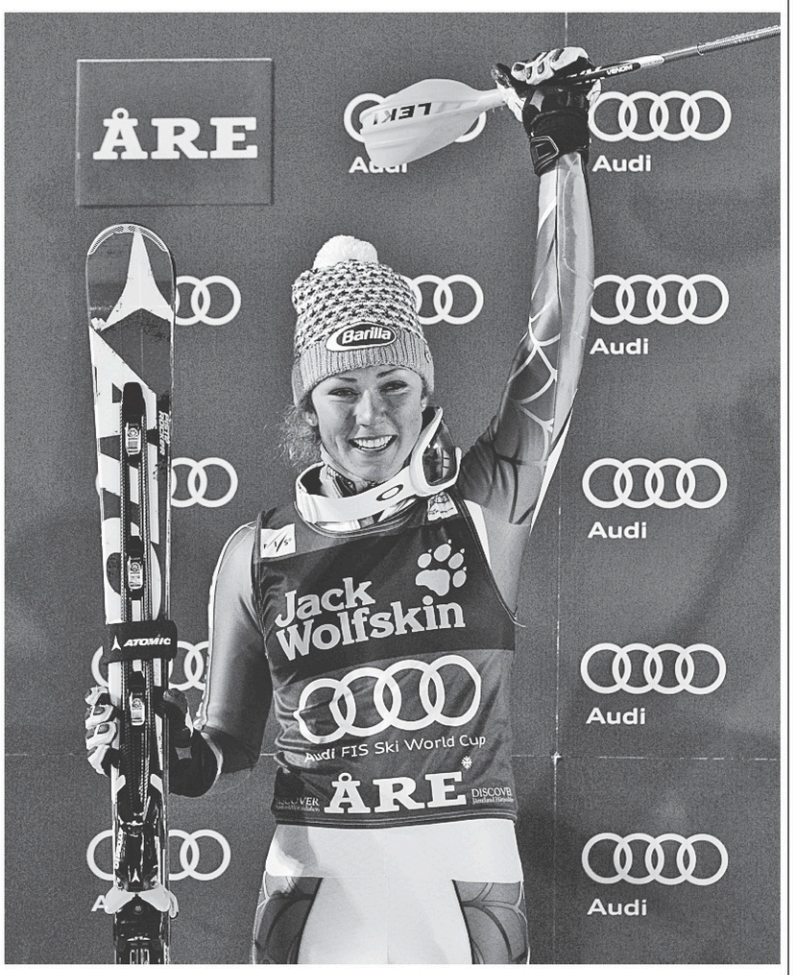


PHOTO AGENCE FRANCE-PRESSE

La jeune Américaine Mikaela Shiffrin est devenue, à 17 ans, la plus jeune gagnante d'une Coupe du monde depuis la Suissesse Lara Gut, en 2008.

« De mon côté, je me suis bien sentie dès le départ, a poursuivi la Canadienne. Je me sentais équilibrée, et c'est toujours le sentiment que je recherche quand je mets mes skis. Je ressentais beaucoup de pression et j'étais très émotive après Aspen (où elle n'a pas fini la course) et j'ai enjambé une porte ici l'an dernier, alors je voulais me concentrer sur ce que je réussis à l'entraînement. »

Sa compatriote Brittany Phelan s'est contentée de la 22e place en 1:49,07. Ève Routhier et Elli Terwiel ne se sont pas qualifiées pour la deuxième manche, tandis que Marie-Michèle Gagnon n'a pas terminé la première manche.

Shiffrin avait déjà accédé deux fois au podium en slalom avant la course d'hier, mais sa victoire risque d'augmenter les attentes à son endroit. Elle n'est pas certaine d'être prête à cela.

« Je n'aime pas vraiment le succès, a-t-elle dit. J'aime dormir la nuit et j'aime passer du temps avec ma mère à ma chambre d'hôtel. J'ai peur qu'il y ait un peu d'exagération maintenant. Mais je vais l'accepter. Skier, c'est ce que j'aime faire. »

L'Autrichienne Marlies Schild, la championne de la Coupe du monde en slalom, a déclaré forfait après avoir subi une blessure à l'entraînement.

Schild a dit s'être blessée au genou droit et au dos, et elle est retournée en Autriche afin de subir des examens à Innsbruck.

50 MÈTRES PAPILLON

Valérie Poirier première au pays chez les 14 ans

GRANBY (FB) — La nageuse Valérie Poirier, du club de natation des Loutres, a grimpé au premier rang de son groupe d'âge au Canada dans l'épreuve de 50 m papillon, en signant un chrono de 29.05 secondes lors de l'Invitation Groupe d'âge des Fêtes à la piscine de Côte-Saint-Luc, à Montréal.

L'athlète de 14 ans a connu toute une compétition avec une récolte de sept médailles d'or dans les épreuves individuelles, en imposant aussi sa loi en 50 m et 100 m libre, en 100 papillon, en 100 brasse, de même que dans les épreuves de 100 m et 200 quatre nages. Elle a grimpé au 13e rang national au 100 m quatre nages (1:10:15) et était déjà 29e au pays au 50 m libre avec un temps de 27.77 secondes. De plus, elle a obtenu son standard Provincial 2 au 200 m quatre nages.

Valérie Poirier a également contribué à une première place au relais 4 X 100 m style libre et à une d'argent au relais 4 X 100 quatre nages de son équipe.

« J'ai fait mes meilleurs temps dans toutes mes nages, sauf au 50 m libre, parce j'ai eu six finales dans une soirée, alors qu'habitude, c'est un maximum de trois. Je me suis aussi qualifiée pour les Championnats canadiens jeunesse l'an prochain », a-t-elle mentionné.

La nageuse qui évolue dans ce sport depuis huit ans entend conclure son passage dans la catégorie 14 ans de belle manière, puisqu'elle fêtera son 15e anniversaire en mars.

« Il y aura le Championnat provincial AQUAM à Gatineau au mois de février et je veux finir avec quelques médailles », a-t-elle poursuivi.

Ce championnat québécois Groupe d'âge se déroulera du 22 au 24 février, à la piscine du Centre sportif de Gatineau et comprendra des nageuses de 11 à 14 ans inclusivement et des concurrents de 11 à 15 ans de niveau Provincial 2.

« Je m'entraîne 10 heures par semaine et j'ai des bons conseils de Nadine (Rolland) et Fred (Frédérick Asselin », en parlant de ses entraîneurs avec les Loutres.

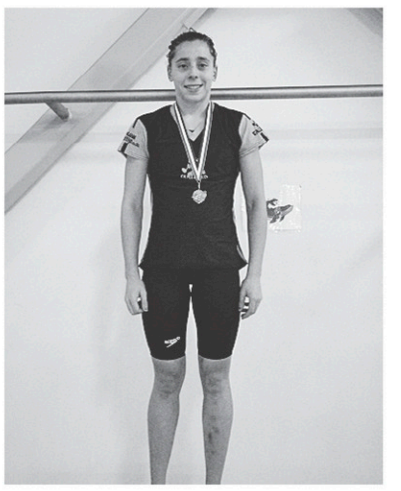


PHOTO FOURNIE

Valérie Poirier, du club de natation des Loutres, s'est hissée au premier échelon au 50 m papillon au pays parmi les nageuses de 14 ans.

Elle a aussi mis en relief le support de ses parents dans la pratique de la natation.

Valérie Poirier avait récolté une médaille d'argent et pris le quatrième rang dans une autre course, lors de sa participation à la 47e Finale provinciale des Jeux du Québec, l'été dernier, à Shawinigan. Elle avait aussi été en action dans les deux relais pour la région Richelieu-Yamaska en Mauricie. Sa récolte des derniers mois a aussi compris trois médailles d'or lors de la compétition Invitation Halloween, en octobre, au cégep Édouard-Montpetit, à Longueuil.

Athlète polyvalente

Outre sa polyvalence en natation, Valérie Poirier évolue également dans d'autres sports.

C'est ainsi qu'elle a terminé au quatrième rang de la finale régionale scolaire de cross-country de la Montérégie à Saint-Hyacinthe, sous les couleurs de l'école Jean-Jacques-Bertrand, à Farnham, pour ainsi obtenir sa place au Championnat provincial scolaire, à Saguenay. Elle a également joué au baseball dans le passé.

MATCH PRÉPARATOIRE HOCKEY JUNIOR

Le Canada perd 3-2 face à la Finlande

DONNA SPENCER

La Presse Canadienne

VANTAA — L'équipe canadienne de hockey junior a connu un dur réveil en Finlande, hier.

Indisciplinés, les jeunes Canadiens ont perdu une rencontre de rodage contre les Finlandais, au compte de 3-2.

La Finlande a réussi deux buts en situation de cinq contre trois, dans un match au cours duquel le Canada a écopé neuf pénalités mineures.

« Le principal défi pour nous est de former un groupe cohérent comme équipe », a affirmé l'entraîneur de l'équipe canadienne, Steve Spott.

« C'était notre premier match. Aujourd'hui, l'indiscipline nous a fait mal. Nous devrons nous habituer aux normes des arbitres ici et nous comporter beaucoup mieux que nous l'avons fait. »

Miro Aaltonen a marqué le but qui a fait la différence après 7:16 de jeu en troisième période. Markus Granlund et Ville Jarvelainen ont ajouté les filets en supériorité numérique.

Griffin Reinhart et Mark Scheifele ont fourni les buts du Canada, en l'espace de 36 secondes au cours du deuxième vingt, tandis que Malcom Subban a bloqué 19 lancers.

Le Canada a été dominé 22-15 au chapitre des tirs et Spott s'attend de voir ses troupiers fournir un effort plus soutenu à l'attaque, à l'occasion du deuxième match hors-concours de l'équipe, samedi, face à la Suède.

« Nous devons créer plus d'occasions. Ça viendra plus facilement si nous nous tenons éloignés du banc des pénalités.

« Ce sera le défi pour nous, a répété Spott. Nous avons commis trop de revirements et écopé trop de pénalités. Ça nous a privés de créer de l'attaque à 5-contre-5. »

Le Canada a joué sans les services de l'attaquant Jonathan Huberdeau, qui a purgé le dernier match de la suspension de quatre qu'il a écopée dans la LHJMQ.

L'équipe a perdu les services en cours de match de l'attaquant Brett Ritchie, blessé au haut du corps. On l'a retiré de l'action par mesure de prudence. La blessure ne serait pas sérieuse.

Après l'affrontement contre la Suède, le Canada se dirigera vers Oufa, en Russie, ville-hôte du tournoi mondial. L'équipe disputera son premier match là-bas, le 26 décembre, contre l'Allemagne.

L'Autodrome en 2013 : de la créativité

Les camionnettes de la Série Procam super truck débarqueront en ville

MICHEL TASSÉ
michel.tasse@lavoixdelest.ca

GRANBY — Difficile de réinventer la roue après toutes ces années de stock-car. Mais c'est en tentant de se faire créatifs que les gens de l'Autodrome mettent le cap sur 2013.

Le calendrier n'est pas définitif à 100%, mais le copropriétaire et promoteur de la piste, Dominic Lussier, avait quelques trucs intéressants à dévoiler cette semaine en vue de la prochaine saison, sa quatrième à Granby.

« Notre public est fidèle, mais il faut essayer de le surprendre de temps en temps, a expliqué Lussier. Dans le fond, ça fonctionne aux courses de la même façon que ça fonctionne dans un couple ! »

Être créatif, dans ce cas-ci, ça veut dire amener de nouvelles épreuves, en bonifier une autre et proposer une nouvelle série.

La nouvelle série, c'est la Série Procam super truck, qui devrait s'arrêter à l'Autodome le 26 juillet. François Adam, vice-champion chez les pro-stock en 2012 à l'Autodrome, et l'Ontarien Joey Ladouceur, le grand du pro-stock au Canada, courent au sein de cette série québécoise.

« Nous sommes tout près d'une entente avec les responsables, a repris Dominic Lussier. Je pense que c'est quelque chose qui va plaire aux admirateurs. »



PHOTO PROCAMSUPERTRUCK.COM

Les camionnettes de la Série Procam super truck, qui ressemblent passablement à celles de la série Camping World Truck de NASCAR, rouleront à l'Autodrome la saison prochaine.

Les camionnettes de la Série Procam super truck courent autant sur terre battue que sur asphalte. Elles ressemblent passablement à celles de la série Camping World Truck de NASCAR, qui prend de l'ampleur et qui présentera d'ailleurs une épreuve en Ontario la saison prochaine.

Les nouvelles épreuves prévues à l'Autodrome, ce sont les « courses ultimes » et les courses à ordre inversé, qui mettront en vedette les modifiés et les sportsman.

Les « courses ultimes » piquent notre curiosité. Après une épreuve de 35 tours, les 15 premières voitures au classement vont s'éliminer les unes après les autres (une par tour) jusqu'à ce qu'il ne reste qu'un seul bolide. Un peu le principe des combats royaux à la lutte !

Quant aux courses à ordre inversé, on connaît un peu plus le principe. Après un certain nombre de tours, tout le monde rentre aux puits et repart dans l'ordre contraire au résultat de la première partie de l'épreuve.

La première des trois soirées de « courses ultimes » aura lieu le 24 mai.

Enfin, puisque le super week-end DIRT se déplacera du côté de l'Autodrome Drummond en 2013 (avant de revenir à Granby l'an prochain), les pilotes des modifiés participeront à une épreuve de 150 tours, le 15 septembre, et se disputeront la bourse de 5000$ remise au gagnant. Le genre de bourse, justement, remise au vainqueur des rendez-vous importants de DIRT.

« On a voulu gâter nos pilotes de modifiés, car se sont eux qui font encore déplacer le plus d'amateurs », a souligné Dominic Lussier.

Non à World of Outlaws

Pour la première fois, en 2012, l'Autodrome avait accueilli les récents modèles puis ensuite les sprint cars de la populaire série américaine World of Outlaws. Mais voilà, aucune des deux catégories ne reviendra à Granby l'an prochain.

« Les récents modèles ont attiré une foule semblable à ce que les sprint cars d'Empire Super Sprints attirent (près de 4000 personnes), mais il en coûte 50 000$ de plus pour les faire venir chez nous, a souligné Dominic Lussier, pour qui le calcul n'avait pas de sens. Par contre, les sprints cars de World of Outlaws seront à Drummondville en 2013 et ils devraient revenir à Granby en 2014. »

Depuis que Lussier a acheté le RPM Speedway de Saint-Marcel-sur-Richelieu avec Yan Bussières, promoteur de l'Autodrome Drummond, on sent de plus de connivence entre les deux pistes…

Parlant des sprin cars d'ESS, ils seront de retour en ville le 31 mai et le 26 juillet. Les gros blocs, eux, débarqueront le 23 juillet. Et le Défi-Vision amassera des sous pour MIRA le 16 août.

Vous ne serez pas surpris d'apprendre, enfin, que le Challenge Can-Am, qui a réuni des voitures de cinq associations de sprint cars lors du week-end d'ouverture en 2012, ne sera pas de retour. L'expérience, on le sait, avait connu un succès très mitigé.

Le premier programme de la saison aura lieu le 17 mai et sera précédé, le 11, par la traditionnelle journée de pratiques.

NATATION

Émile Thivierge amasse cinq médailles

GRANBY (FB) — Émile Thivierge, du club de natation des Loutres, s'est distingué avec cinq médailles, y compris une d'or, lors de l'Invitation Groupe d'âge des Fêtes présentée à la piscine de Côte St-Luc à Montréal.

L'athlète granbyen âgé de 16 ans a fini au premier échelon du 400 m quatre nages chez les 15 ans et plus, en plus de mettre la main sur la médaille d'argent dans trois épreuves et de finir de troisième à une reprise.

Pierre-David Audet (19 ans) a obtenu quatre médailles, dont celle d'or au 50 m papillon, tout en récoltant également une médaille d'argent et deux de bronze.

Daphnée Gingras (17 ans) a touché l'or au 200 m papillon et a ajouté une deuxième place dans une course.

Émilie Corbin-Dupuis (13 ans, Saint-Césaire) a été récipiendaire d'une médaille d'or au et a obtenu deux médailles de bronze.

Chloé Van Doorn (15 ans) a complété la liste des médaillés-es d'or en l'emportant au 200 m dos et a récolté une troisième place.

Charles Konaté (13 ans, Saint-Césaire) a décroché quatre médailles, dont une d'argent, William Rioux (16 ans) a obtenu une médaille d'argent et Édouard Lefebvre (12 ans) a réalisé un triplé de médailles de bronze.

Charles Ferland (12 ans), auteur d'un standard P1 une fois et Guillaume Chénard (16 ans) ont fini une fois au deuxième rang chacun, tandis que Daphnée Maheu (15 ans et) et Ève Larose (12 ans, Saint-Césaire) ont terminé au troisième échelon dans une épreuve chacune. Cette dernière a en outre réussi un standard P1 dans trois courses.

Les membres des Loutres, qui ont une section à Granby, Saint-Césaire et Montréal, ont signé cinq médailles dans les relais, dont deux d'or et autant d'argent.

Jean-Sébastien Guilmette (16 ans) a obtenu un standard P1 dans trois épreuves, Laurianne Snickers (11 ans, Saint-Césaire) et Amélie Goyette (21 ans, Saint-Césaire) ont fait de même dans deux courses, alors que Corine Snickers (14 ans, Saint-Césaire), Philippe Delobel (15 ans), Audrey St-Pierre (13 ans, Saint-Césaire), Alexis Lévesque (13 ans) et Gabriel Robin (15 ans) ont réalisé ce même standard dans une épreuve.

Vincent Bonneau (13 ans) a de son côté réussi son standard P2 au 200 m quatre nages.

» EN BREF

Athlétisme Adrénaline

GRANBY— Une dizaine de membres du club d'athlétisme Adrénaline Granby-Bromont à la Classique des Fêtes McGill Open regroupant des athlètes de différentes catégories dans une même épreuve et mettant un terme au calendrier de compétitions de l'année 2012.

Ismael Boutartour a été en action au saut en hauteur (1,55 m), au saut en longueur (4,60 m) et au 60 m haies, tandis que Rémy-Julien Spattz a été à l'oeuvre au lancer du poids (13,36 m).

Gabriel Royer-Lépine a pris part au saut en longueur (4,56 m) et au 60 m (8,63s), tout comme Charles Lévesque qui a réalisé un bond de 4.13 m au saut en longueur et un chrono de 8,27s au 60 m.

Guillaume Dubuc a par ailleurs réussi une performance de 4,29 m au saut en longueur et de 9,69s au 60 m haies.

Du côté féminin, Maude Léveillé a parcouru la distance de 60 m en 8,37s et réussi un bond de 4,52 m au saut en longueur.

Marie-Laurence Bessette a franchi la distance de 60 m haies en 10,43s et obtenu un score de 1,50 m au saut en hauteur.

Sydney Adams a pour sa part couru le 300 m en 45,87 secondes et obtenu une marque de 4,39 m au saut en longueur, tandis que Mégane Bélanger a parcouru le 300 m en 46,87s et réussi un bond de 4.32 m au saut en longueur.

» EN BREF

La famille Francis sur les ondes de Radio-Canada

COWANSVILLE — Le Noël d'une famille d'athlètes sera au coeur d'une entrevue réalisée avec le nageur olympique Charles Francis, sa soeur Dominique et leur mère Diane, sur les ondes de Radio-Canada.

Cette entrevue faite par le journaliste Robert Frosi sera diffusée le dimanche 23 décembre, entre 14 h et 16 h sur les ondes radio à la fréquence 95,1.

Charles et Dominique s'entraînent à Montréal depuis plusieurs années, après avoir fait leurs débuts avec l'équipe de natation de Cowansville.

« C'était une belle expérience. L'entrevue a été faite à Radio-Canada et c'était impressionnant de se retrouver dans une aussi grosse bâtisse. On a eu du plaisir à faire l'entrevue et à raconter comment ça se passe chez nous dans le temps des Fêtes, parce que c'est une période très importante pour notre famille avec plusieurs activités », a relaté Diane Francis





MIKAELA SHIFFRIN : LA RELÈVE DU SKI AMÉRICAIN

PAGE 33

Matches annulés… pour la dernière fois ?

La Ligue nationale repousse à la mi-janvier la date d'un possible retour au jeu

RICHARD LABBÉ
La Presse

MONTRÉAL — La guerre entre les dirigeants de la Ligue nationale de hockey et le syndicat des joueurs va bientôt atteindre le point de non-retour.

Sans surprise, la LNH a confirmé hier l'annulation d'une autre partie de son calendrier régulier. Cette fois, ce sont les matches qui étaient prévus jusqu'au 14 janvier qui passent à la hache.

Cette dernière décision signifie qu'en tout, 625 rencontres du calendrier régulier ont été sacrifiées dans le cadre de ce lock-out amorcé à la mi-septembre. Ainsi, c'est 50,8 % des matches prévus qui ont été perdus jusqu'à présent.

Puisque Bill Daly, le numéro deux du circuit, a déclaré mercredi qu'une entente doit absolument être en place à la mi-janvier afin qu'une saison soit présentée, on peut donc en conclure que cette dernière tranche de matches annulés sera la dernière.

Et on peut présumer que le scénario est maintenant simplifié : ou bien les joueurs de la LNH vont être de retour sur les glaces de la ligue le 15 janvier ou autour de cette date, ou bien ils ne le seront pas, et la saison 2012-13 sera entièrement perdue, comme celle de 2004-05 l'avait été lors du lock-out précédent.

Bill Daly, joint hier par La Presse, n'a pas voulu confirmer ce scénario.

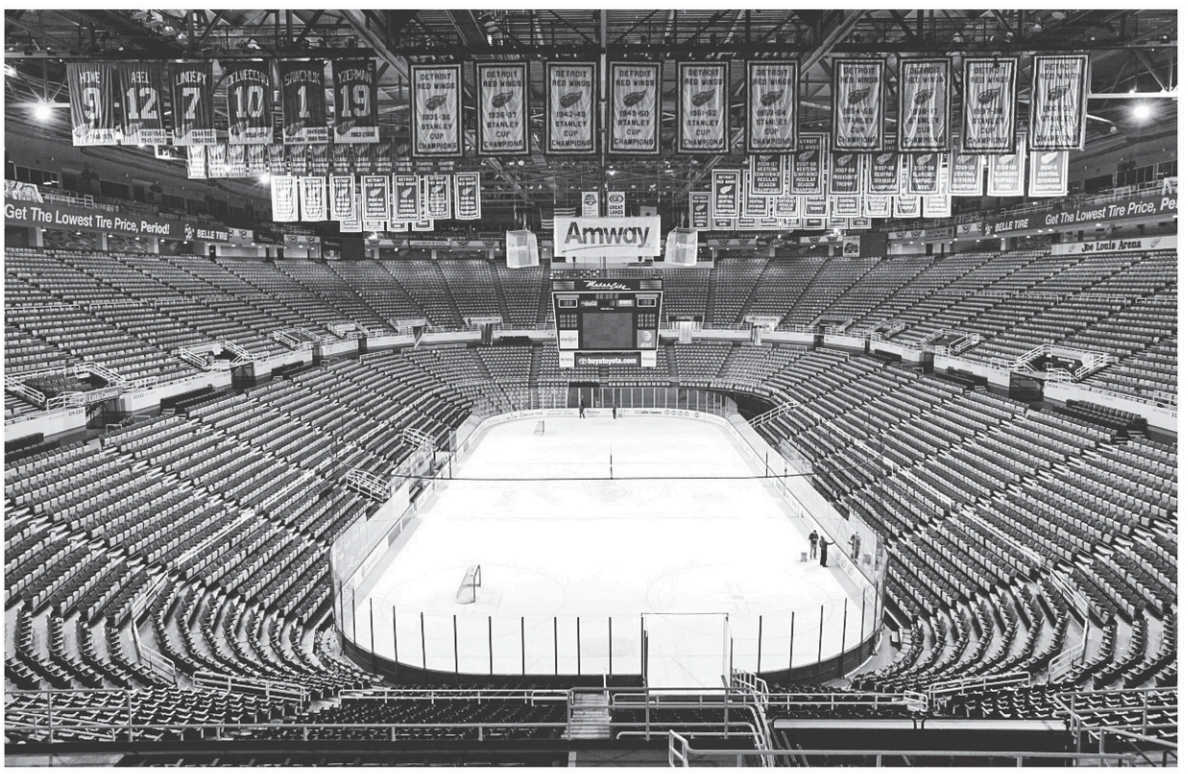


PHOTO ASSOCIATED PRESS

C'est le calme plat dans les 30 amphithéâtres de la Ligue nationale, comme ici au Joe Louis Arena de Detroit, où quelques préposés à l'entretien nettoient les baies vitrées en espérant que reprennent bientôt les activités du circuit Bettman.

« Je ne vais rien préciser, s'est contenté de répondre Daly par courriel. Ce que j'ai dit se passe d'explications. »

Le commissaire Gary Bettman, rappelons-le, a déjà affirmé, il y a deux semaines à New York, être incapable d'imaginer une saison régulière de moins de 48 matches. Si joueurs et propriétaires finissent par s'entendre sur une nouvelle convention collective, l'idée d'un calendrier de 48 matches pourrait devenir réalité.

C'est exactement ce qui était arrivé en janvier 1995, quand joueurs et propriétaires avaient mis un terme au premier lock-out de l'ère Bettman. Cette saison-là, les Devils du New Jersey avaient fini par soulever la Coupe Stanley le 24 juin, le soir de la Saint-Jean Baptiste. On peut présumer que les séries de 2013 pourraient se conclure à cette date, ou peut-être même un peu plus tard.

Pour le moment, on raconte que la ligue prépare déjà depuis plusieurs semaines une forme de calendrier d'urgence, qui ne prévoit que des rencontres entre équipes d'une même conférence, pour éviter des déplacements trop longs et pour éviter les voyages trop complexes. Il s'agirait d'un calendrier qui mettrait avant tout l'accent sur les rivalités de division.

Il est dur d'imaginer que la ligue pourrait être en mesure de faire plus et de présenter un calendrier qui dépasserait la barre des 50 matches. En 2005, la possibilité d'un calendrier d'une trentaine de matches avait été étudiée à la fin janvier, mais cette option n'est clairement pas dans les plans cette fois-ci.

Rappelons que les deux parties demeurent incapables de s'entendre sur trois points qui sont de première importance aux yeux des dirigeants du circuit : la durée de la prochaine convention collective, la durée maximale des contrats accordés aux joueurs, et la question des rachats de contrat et des montants placés en fiducie. Les négociations tendues sur ces points avaient d'ailleurs mené à une fin spectaculaire des pourparlers, il y a deux semaines à New York.

Depuis ce drame, aucune autre ronde de négociations n'a eu lieu entre joueurs et propriétaires, et il n'y a pour le moment aucune autre rencontre prévue entre les deux groupes.

L'occasion est belle pour les Inouk

La troupe granbyenne se frotte aux Montagnards, une équipe qui en arrache ces temps-ci

GAÉTAN ROY
gaetan.roy@lavoixdelest.ca

GRANBY — Les Inouk tenteront de remporter une troisième victoire d'affilée, qui serait aussi la 25e cette saison, ce soir à Sainte-Agathe, où les Montagnards les avaient humiliés, 8-0, au mois de septembre. Les hommes de David Lapierre avaient gagné le premier affrontement, 5-2, à Granby.

Tout fonctionnait bien pour les Montagnards (7-2-1), mais ils ont perdu leurs deux derniers matches, dont celui de mercredi, 11-3, chez leurs voisins de Saint-Jérôme. Dans l'entourage de cette équipe des Laurentides, on raconte qu'il y a plusieurs blessés.

Et-ce que les Montagnards tenteront de faire oublier leur contre-performance de mercredi sur le dos des Inouk ?

« Normalement, dit Lapierre, après une grosse défaite, une équipe tente de revenir plus fort et ce sera à nous à être prêts. Les bons clubs ont généralement de l'orgueil et n'aiment pas mal paraître. Mais on ne pensera pas à la dernière défaite des Montagnards ou à notre défaite de 8-0 là-bas en septembre. On va tenter de jouer notre match en connaissant un bon départ. »

Inouk et Montagnards ont joué 35 parties jusqu'ici et les Granbyens (24-10-1-49) ont une priorité de cinq points sur leurs rivaux de ce soir (20-11-4-44). Les Montagnards ne sont certes pas une proie facile sur leur patinoire où ils montrent un dossier de 12-5-2.

« Ils sont difficiles à battre chez eux, admet Lapierre, mais ça devrait donner un bon match. Les Montagnards forment un club très offensif. Mais dans la LHJAAAQ, tout le monde peut battre tout le monde, comme on l'a encore vu récemment. »

Sainte-Agathe a marqué 168 buts jusqu'ici, un de plus que les Inouk, mais les Granbyens ont accordé 22 buts de moins.

Les Montagnards comptent sur le meilleur pointeur de la ligue en Joakim Arsenault (30-50-80) et sur le meilleur franc-tireur en Sébastien Bergeron (35 buts).

Nadeau absent

Le pilote granbyen a confirmé que le défenseur de 20 ans, Antoine Nadeau, ne serait pas de l'alignement de ce soir afin de replacer le gardien Jean-Christophe Plouffe dans la liste des joueurs actifs. On sait que les Inouk ont six joueurs de 20 ans alors que seulement cinq peuvent être en uniforme pour un match. Plouffe a raté les deux dernières parties.

Mais même s'il revient dans l'alignement, cela ne garantit pas le poste de gardien partant à Plouffe puisque Kevin Darveau a remporté leurs deux dernières victoires, étant solide contre Longueuil dimanche et excellent à Saint-Hyacinthe, mercredi.

« On va réfléchir encore sur l'identité de notre gardien à Sainte-Agathe, admet Lapierre. Kevin a présenté une excellente performance et Jean-Christophe est prêt. De toute façon, je l'ai déjà dit, nous avons le meilleur duo de gardiens de la ligue. »

L'absence d'Antoine Nadeau (et de Joey Dubé, blessé) fera en sorte que Philippe Charbonneau reprendra sa place comme défenseur.

Au niveau des trios, Alex Lemieux, Cody Linteau et Charles Power seront réunis pendant que Francis Brunelle jouera en compagnie de Jason Crack et Yanick Cusson. Alex Gagnon patinera au centre de Pierre-Olivier Marcoux et Nicolas Nolet alors que Louis Gagné unira ses forces à celles d'Alecx Carrier et Jean-Philippe Robert.

Les Inouk, qui n'ont donné que trois jeux de puissance aux Lauréats, mercredi, devront se méfier des Montagnards, l'une des meilleures équipes du circuit au niveau des unités spéciales. Sainte-Agathe occupe le premier rang en avantage numérique (28,3 %) et le troisième en désavantage numérique. Les Inouk sont cinquièmes et sixièmes à ces deux chapitres.

Une *idée-cadeau* de dernière minute ?

Offrez une carte-cadeau

CLUB PISCINE SUPER Fitness



P.S.: Vous êtes certain qu'ils se feront plaisir !

Fitness

Meubles de jardin

Balançoire

Piscine

Spa

Billard • Poker • Auvents rétractables et + encore...







Horaire du temps des Fêtes :

Lundi 24 déc.: 9 h* à 15 h
Mardi 25 déc.: FERMÉ
Mercredi 26 déc.: 13 h à 17 h
Jeu., ven., 27 et 28 déc.: 9 h* à 21 h
Samedi 29 déc.: 9 h* à 17 h
Dimanche 30 déc.: 10 h à 17 h

Lundi 31 déc.: 9 h* à 15 h
Mardi 1er janvier : FERMÉ
Mercredi 2 jan.: 13 h à 17 h
Jeudi 3 jan.: retour aux heures régulières

* Cowansville : 10 h

CLUB PISCINE SUPER Fitness

COLLECTION 2012

www.clubpiscine.ca

Plan de financement disponible

BANQUE NATIONALE | Accord D Desjardins | CAA-Québec Recommandé

Granby • 450 777-6611 | Cowansville • 450 815-6611

30676919